

**TOURISME ET DEVELOPPEMENT A  
LA FRONTIERE :  
Reconfigurations et réappropriations  
locales du programme européen de  
coopération transfrontalière  
Roumanie-Ukraine-Moldavie**



**2013-2014**

**Directeur de recherche  
BLONDEL Cvril**

**BLANC Benjamin  
FERET Cyril**



**TOURISME ET DEVELOPPEMENT A  
LA FRONTIERE :  
Reconfigurations et réappropriations  
locales du programme européen de  
coopération transfrontalière Roumanie-  
Ukraine-Moldavie**

**Directeur de recherche  
BLONDEL Cyril  
2013-2014**

**BLANC Benjamin  
FERET Cyril**



# Avertissement

---

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

Les auteurs de cette recherche ont signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

# Formation par la recherche et projet de fin d'études EN GENIE DE L'AMENAGEMENT

---

La formation au génie de l'aménagement, assurée par le département aménagement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement de l'UMR 6173 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

**Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne les mémoires à partir de la mention bien.**

# Remerciements

---

Nous voudrions adresser nos sincères remerciements à Monsieur Cyril BLONDEL, doctorant au Département Aménagement de l'école polytechnique universitaire de Tours et tuteur de ce stage. Nous lui témoignons notre gratitude pour son suivi ainsi que le temps et le soutien qu'il nous a accordé durant l'ensemble de cette étude.

Nous tenions également à remercier l'ensemble des roumains et ukrainiens que nous avons pu rencontrer sur le terrain.

Qu'ils soient porteurs du programme, porteurs de projets, professionnels du tourisme ou encore habitants du territoire, nous leur adressons à tous nos remerciements. Sans leurs disponibilités et l'intérêt qu'ils portaient à notre travail, cette étude n'aurait pas pu voir le jour.

# Sommaire

---

<b>Avertissement</b> .....	<b>5</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>7</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>8</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>10</b>
<b>Partie 1 : Les espaces transfrontaliers, territoires de projet de l'Union Européenne</b> .....	<b>12</b>
I. La dualité de la conception de la frontière.....	13
II. Le projet européen aux frontières : la coopération transfrontalière.....	18
III. Le projet comme concrétisation locale de la politique européenne.....	23
IV. Axe de travail et émergence de la problématique.....	28
<b>Partie 2 : Méthodologie de recherche : une méthode qualitative choisie</b> .....	<b>30</b>
I. Quel axe de travail pour répondre à la problématique ?.....	31
II. Les études de cas : trois projets touristiques sélectionnés .....	34
III. Méthodologie de terrain : deux grands axes de travail .....	37
<b>Partie 3 : Une réappropriation qui montre ses limites sur une frontière extérieure de l'UE</b> .....	<b>45</b>
I. La Bucovine, une histoire commune mais une frontière séparant les peuples.....	46
II. Le programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie, une réappropriation minime de l'idée européenne.....	55
III. Des projets qui peinent à remplir les objectifs européens.....	62
<b>Conclusion</b> .....	<b>83</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>86</b>
<b>Table des photographies</b> .....	<b>88</b>
<b>Table des figures</b> .....	<b>88</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>90</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>93</b>
I. Guide d'entretien avec Lorena POPESCU (JTS de Iasi).....	93
II. Guide d'entretien avec Adriana NICULA (JTS de Suceava) .....	95
III. Guide d'entretien avec les porteurs de projet.....	96
IV. Guide d'entretien auprès des professionnels du tourisme.....	98
V. Guide d'entretien auprès des habitants .....	99



# Introduction

---

L'objet principal autour duquel s'articule ce travail de recherche est la frontière. Cet objet est complexe : sa fonction et sa perception évoluent au cours du temps et diffèrent également selon les contextes locaux. Tantôt vue comme un élément séparateur, la frontière peut également être un objet créateur de liens, une opportunité d'échange avec l'« autre ».

Sur cet objet, l'Union Européenne se positionne. Cette entité politique créée en 1957 (tout d'abord sous le nom de CEE) à l'issue de la seconde guerre mondiale a pour objectif principal le maintien de la paix en son sein. Comme le rappelle l'un des grands défenseurs de la paix dans le monde Félix Houphouët-Boigny en 1970 : « Dans la recherche de la paix, de la vraie paix, de la paix juste et durable on ne doit pas hésiter un seul instant, à recourir, avec obstination au dialogue ».

Au regard de cette approche de la paix dans le dialogue et l'échange, les territoires frontaliers sont devenus des territoires clés qui peuvent se mettre au service de l'idée européenne. Outre le dialogue, l'Union Européenne prend également le parti d'amorcer un développement économique commun afin de créer du lien entre les peuples. Afin de répondre à ces deux exigences, de dialogue et de développement économique commun, la Commission européenne offre la possibilité aux Etats de mettre en place des programmes de coopération transfrontalière. Les territoires frontaliers autrefois vus comme des territoires en marge sont de nouveau au centre des attentions.

Toutefois, chaque frontière est différente. D'autant plus que l'Union Européenne a amorcé un travail d'effacement progressif de ses frontières internes. En effet, l'établissement du grand marché a été la cause principale de la disparition des contrôles douaniers afin de faciliter la libre circulation des marchandises, des personnes et des capitaux. Toutefois, cette disparition progressive des frontières intérieures de l'UE a renforcé, dans le même temps, l'imperméabilité des frontières externes.

Quelle est donc la place d'un programme de coopération transfrontalière sur les frontières extérieures de l'Union Européenne ? Comment cet outil peut-il être mis au service de l'idée européenne ? Ces programmes établis aux frontières extérieures financent des projets nés d'une coopération entre Etats voisins. Or, la frontière extérieure à l'Union Européenne sépare deux Etats bien distincts, l'un faisant parti de l'Union Européenne et l'autre non. Malgré tout, ces projets se placent dans la continuité des objectifs de l'Union Européenne.

On peut ainsi s'interroger sur cet outil qu'est le programme de coopération transfrontalière qui a pour mission de réaliser le lien entre les grands objectifs européens et des enjeux locaux particuliers. De ce fait, nous répondrons à la problématique suivante : dans quelles mesures les porteurs des programmes de coopération transfrontalière et les porteurs des projets se réapproprient-ils l'idée européenne ? Pour cela, ce travail questionnera deux mécanismes : le mécanisme de traduction effectuant le lien entre l'Union Européenne et le programme de coopération et celui entre le programme coopération et les projets financés.

La première partie de ce rapport aura pour but de questionner de manière théorique la notion de frontière afin de comprendre sur quel objet se construit notre analyse. Nous aborderons l'évolution de la conception de la frontière et la politique mise en place par l'Union Européenne sur celle-ci. Cette première partie nous permettra de positionner notre problématique sur une approche théorique afin d'y répondre par l'intermédiaire d'un travail de terrain.

La deuxième partie présentera la méthodologie de terrain utilisée pour apporter des éléments de réponse à l'étude des mécanismes de traduction des objectifs européens. Cette méthodologie s'appuie sur une approche qualitative qui interroge les discours des personnes concernées par ce programme de coopération transfrontalière et les outils matériels issus de la collaboration (brochures, livret touristiques...).

La troisième partie détaillera les résultats du travail de terrain. L'objectif sera de décrypter tour à tour le terrain d'étude puis les deux mécanismes de traduction présents entre l'UE, le programme de coopération transfrontalière et les projets financés.

# **Partie 1 : Les espaces transfrontaliers, territoires de projet de l'Union Européenne**

---

Cette partie a pour but de faire émerger la problématique générale de ce travail de recherche. Via l'étude de la frontière et de son évolution, nous allons au fur et à mesure comprendre comment l'Union Européenne s'est emparée de la question des espaces autour des frontières nationales pour en faire des territoires au service de l'idée européen.

## I. La dualité de la conception de la frontière

---

### 1. Qu'est-ce qu'une frontière ?

Commençons cette réflexion en définissant la notion de frontière qui est l'objet central de cette étude.

« L'idée d'une définition simple de ce qu'est une "frontière" est absurde par définition : car tracer une frontière c'est précisément définir un territoire, le délimiter, et ainsi enregistrer son identité ou la lui conférer. Mais réciproquement définir ou identifier en général ce n'est rien d'autre que tracer une frontière, assigner des bornes. Le théoricien qui veut définir ce qu'est une frontière est au rouet, car la représentation même de la frontière est la condition de toute définition » (Balibar, 1994)

Ainsi, même si elle peut le paraître au premier abord, on voit que la frontière n'est pas une notion simple à définir. Car selon Balibar, définir un territoire revient à tracer une frontière et de même tracer une frontière revient à délimiter un territoire.

Cette première approche montre toute la complexité de la notion de frontière. Toutefois, de cette démonstration, nous pouvons en tirer un enseignement : la frontière et le territoire sont liés et même dépendants l'un de l'autre. Poser une frontière revient à « assigner des bornes », c'est-à-dire à définir ce qui appartient et ce qui n'appartient pas, de façon binaire. On peut donc assimiler la frontière à un sous ensemble de la limite comme le fait Raffestin, géographe, un des premiers chercheurs à travailler sur cette notion. Cette limite qu'est la frontière est choisie ou imposée par l'Homme. La volonté humaine de territorialiser l'espace lui est fondamentale car elle permet ensuite de l'organiser.

Toutefois, la frontière peut recouvrir plusieurs aspects, elle n'est pas uniquement une ligne séparant deux organisations territoriales (États, régions, quartiers riches et quartiers pauvres...) mais elle peut être floue ou complexe à identifier dans l'espace (les frontières culturelles, ethniques) voire impossible si celle-ci n'est pas matérialisée (frontière mentale). Prenons l'exemple de la frontière entre le privé et le public : elle n'est pas nécessairement spatiale si l'on considère les places de l'intime et de l'exposition de soi ou encore la frontière sociale qui s'exprime par la participation différente à la société de certains membres ou groupes et qui n'est pas toujours visible (Groupe frontière, 2004).

Dans la partie suivante, nous nous attacherons à l'évolution de la perception de la frontière étatique dans le contexte européen afin de la rapprocher au plus près de notre sujet d'étude.

## 2. Du front à la frontière Westphalienne

### a. *Le front, ancêtre de la frontière*

« Depuis l'antiquité la plus haute, les *origines* de l'Etat, des cités, des empires, il y a eu des *frontières* et des *marches*, c'est-à-dire des lignes ou des zones, des bandes de séparation et de contact ou de confrontation, de barrage et de passage (ou de *péage*) » (Balibar, 1994). La frontière étatique n'a pas toujours été celle que l'on connaît aujourd'hui en Europe, une frontière fixe et surtout linéaire. Autrefois, la frontière était apparentée à une zone tampon qui était délimitée par le pouvoir militaire de l'occupant. Si ce pouvoir militaire venait à être remis en cause par une seconde force voulant étendre son territoire d'influence, la ligne appelée ligne de front pouvait être amenée à se repositionner dans l'espace. La frontière a donc une origine militaire. Le front est défini dans le Dictionnaire du Larousse comment étant «la zone de combat». A l'époque, la frontière permettait de faire les contours de la force, de l'empire qui occupait l'espace. La zone au-delà de la frontière était donc considérée comme étrangère, source de danger et de conflit ou encore inconnue.

Dans l'ouvrage *Après les frontières, avec la frontière* on perçoit bien cette évolution de construction entre la frontière comme front militaire et la frontière comme limite entre deux organisations politiques d'ordre étatique :

« Les frontières ont acquis le sens qu'on leur connaît aujourd'hui encore, et qui se traduit par une forme linéaire, après les traités de Westphalie. Ces derniers marquent la fin de l'ordre territorial féodal où la frontière linéaire était quasi inexistante, et, mettant fin à la guerre de trente ans, ouvrent une ère géopolitique fondée sur la notion inventée alors d'équilibre des forces. Chaque pouvoir se voyait reconnaître sa souveraineté sur un territoire conçu pour être stable, et qu'il se devait de consolider par l'armature de l'Etat à construire (armée, administration) ». (Amilhat-Szary et Fourny, 2006).

Cette frontière se base ainsi sur un équilibre des forces reconnu de part et d'autre de la frontière. Toutefois l'auteur précise que cette notion est inventée, c'est-à-dire qu'elle est prétexte à la stabilisation de cette limite. Cette stabilisation entraîne une certaine sûreté et ainsi une pérennité à son territoire, lui permettant un développement non soumis aux aléas de la fluctuation de la frontière. C'est la stabilité politique et donc organisationnelle de l'Etat qui a fini par prévaloir sur l'expansion de celui-ci et le risque de le voir se réduire par la suite. « C'est un objet dont l'émergence s'inscrit dans un processus de territorialisation » (Groupe Frontière, 2004).

### b. *La frontière, marqueur de discontinuités*

« Marquée par cette acception westphalienne, la frontière d'Etat s'imposa dès lors comme la forme la plus claire, la plus lisible et la plus achevée d'une expression absolue de souveraineté et finit par faire converger les principales discontinuités territoriales, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales » (Groupe frontière, 2004).

Avec l'éclaircissement de ces frontières étatiques, l'identité étatique se crée et la divergence avec le territoire au-delà de la frontière s'amplifie. L'Etat a ainsi pour mission de structurer ce territoire, de le contrôler et de le défendre. La frontière n'est donc plus une zone de conflit mais une entité linéaire permettant le contrôle et la défense de la souveraineté de l'Etat.

La légitimité de ces nouvelles frontières a longtemps été brandie sous le couvert de ruptures naturelles ou d'anciennes frontières historiques dont la volonté était d'assouvir des revendications nationalistes. Toutefois, l'intérêt de chacun était de revendiquer le territoire le plus étendu possible correspondant à des apogées de différents souverains (par exemple la proclamation de la grande Serbie) mais il n'existe pas de vérité dans le temps en ce qui concerne la frontière, dans le sens où la frontière d'hier est tout aussi légitime que la frontière de demain. Les arguments pour les défendre seront sûrement différents mais tout aussi recevables.

Ces processus de formation et d'acceptation des frontières étatiques se retrouvent dans ce propos : « Les frontières sont des processus politiques, en tant qu'instrument historique de la politique des Etats et marqueur d'identité, au fondement des nations » (Benedict Anderson, 1991). Elle résume à la fois l'aspect protecteur de l'Etat envers des frontières nées de l'histoire et l'aspect identitaire qui se forge peu à peu grâce à cette appartenance désormais clairement identifiée par la figure de l'Etat. De manière simultanée, la frontière fait l'Etat et l'Etat fait la frontière.

Ainsi, la frontière délimite encore aujourd'hui un territoire sur lequel s'exerce un pouvoir différent du territoire voisin. C'est un élément séparant deux espaces. Cependant, d'autres chercheurs définissent également la frontière comme un élément de liaison entre deux territoires.

### **3. La frontière, un élément de liaison**

La frontière semble être un élément géographique linéaire et donc infime à l'échelle étatique mais constructeur de différence car :

« La construction de la frontière met en œuvre des dispositifs d'appropriation et de souveraineté à travers une distanciation d'ordre matériel (barrière, fossé, mur, etc.) et idéal (normes, représentations, etc.). Cette mise à distance est le plus souvent interprétée comme un moyen de protection (d'une population, d'un territoire, d'un pouvoir) » (Groupe frontière, 2004).

C'est ce type de frontière qui est aujourd'hui le plus présent dans le monde. Cela se symbolise spatialement par la présence de douanes, et politiquement par, parfois, des revendications de minorités voulant remettre en cause cette frontière. Malgré tout, la pérennité des frontières a eu pour conséquences de stabiliser et d'amplifier les échanges commerciaux entre les parties prenantes des frontières. En effet, par les contrôles effectués et la protection exercée, la zone frontalière peut être également vue comme une interface vers l'extérieur. Cette notion d'interface n'est pas anodine car elle signifie qu'il existe des échanges (humains, financiers, marchands) entre chaque partie. La frontière n'est donc pas la finalité d'un ensemble fermé qu'est le territoire. On peut tout autant considérer que le territoire est une entité ouverte où le bord

constitue un espace de contact et non un espace de séparation entre deux entités qui restent tout de même différentes. La frontière passe ainsi d'une forme linéaire fermée à un espace de contact. D'ailleurs, « raisonner en termes d'espace frontière reconnaît une épaisseur à la frontière, comme étant le lieu où deux systèmes (nationaux, locaux, ou symboliques et de perception du réel) sont mis en contact, et ceci passe par une *zone* d'incertitude » (Hamman et Hintermeyer, 2012).

Cette vision de l'espace frontalier dans son ensemble et non uniquement la frontière en tant qu'objet avait déjà été traitée par Raffestin dans ses premiers travaux (et qui reste pertinent pour notre étude) via la notion de frange pionnière. Selon lui, la frange pionnière est « l'expression d'une tendance à la croissance de l'œkoumène et la manifestation dans l'espace de forces organisatrices dont les vecteurs sont des populations migrantes, indigènes ou non » (Raffestin, 1974). Il voit donc cet espace frontalier comme une zone à exploiter pleinement et qui prend son sens via les échanges qui y sont pratiqués. Il poursuit son propos en faisant par la suite une distinction entre la frontière « séparante, qui tend à réaliser une disjonction » (Raffestin, 1974) et « la frange pionnière unifiante, qui tend à réaliser une conjonction » (Raffestin, 1974). On comprend donc que si l'objet frontière marque une limite, il est aussi à la base de la création de deux espaces distincts qui sont amenés à échanger par cette distinction :

« L'exploitation des différentiels crée des flux spécifiques, objets d'échanges matériels et intellectuels, licites ou illicites (contrebande). Elle se traduit par l'apparition de fonctions originales (transbordement, transfert), souvent selon une logique d'opportunité » (Groupe frontière, 2004).

Cette logique d'opportunité, la plus souvent financière, replace la frontière étatique définie précédemment dans une autre perspective, une perspective de lien vers l'extérieur et non de bordure de territoire.

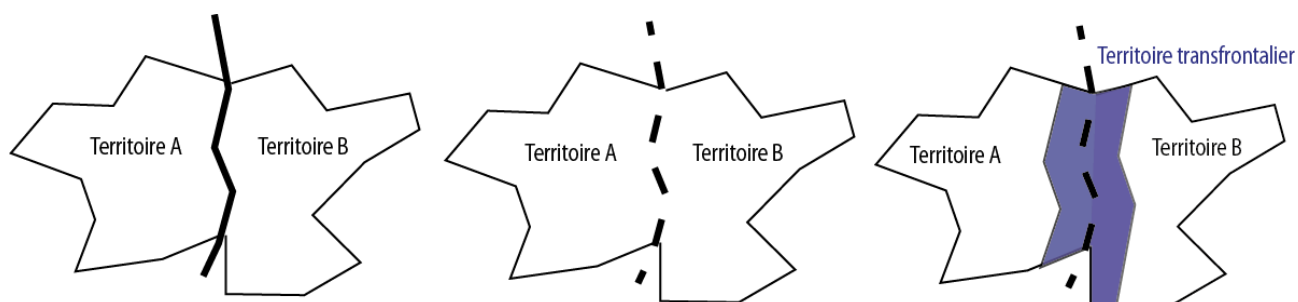
Si l'on considère maintenant la frontière comme un territoire d'échanges et de liens, ce n'est pas pour autant que chaque frontière existante renferme cette propriété, il existe plusieurs degrés de frontière « liante ». Anne-Laure Amilhat-Szary et Marie-Christine Fourny reprennent la distinction émise par Paul Blanquart :

« [...] Paul Blanquart propose de distinguer le transfrontalier de l'interfrontalier. Le transterritorial, dit-il, existe dans le mouvement et dans le franchissement. Il se définit dans le passage, et associe des lieux de part et d'autre de la frontière pour fabriquer un espace réticulaire. L'interfrontalier quant à lui est créateur, il met en mouvement des significations, des représentations, des pratiques culturelles et fait émerger un rapport nouveau à soi et à l'altérité. C'est un rapport entre territoires qui transforme les territoires en présence » (Amilhat-Szary, Fourny, 2006).

Ainsi, on voit bien que dans les territoires transfrontaliers il y a existence de mouvements et d'un réseau afin de former un territoire nouveau alors que dans les espaces interfrontaliers il y a deux territoires côte à côte qui s'influencent et se modifient au contact l'un de l'autre. Amilhat-Szary et Fourny vont bien plus loin puisqu'elles parlent de « levier de développement », les territoires transfrontaliers sont maintenant analysés comme des territoires à part entière où le lien se crée :

« Ce qui semble changer, c'est le fait que la frontière soit désormais perçue moins comme un frein que comme un levier de développement. D'un symbole de la mise à distance, elle devient une des expressions de la proximité. Désormais, elle apparaît sinon comme un lieu de coopération, du moins comme un support permettant le lien. » (Amilhat-Szary, Fourny, 2006).

D'élément de séparation entre deux territoires distincts, la frontière est devenue peu à peu le lien entre ces deux zones et devient un territoire lui-même. La frontière allie alors, simultanément, ces deux caractéristiques de séparation et de liaison. Cet espace marqué par la présence de la frontière devient un territoire de projet sur lequel les politiques amorcent un processus de développement territorial plus spécifique. Nous nous intéressons maintenant à la manière dont l'Union Européenne s'empare de ces territoires particuliers que sont les frontières.



## **II. Le projet européen aux frontières : la coopération transfrontalière**

---

### **1. L'idée européenne : la paix par le développement économique**

L'UE fut créée en 1957 (d'abord sous le nom de Communauté Economique Européenne) afin de renforcer la paix sur le continent européen après la seconde guerre mondiale. D'après la Commission européenne, « les objectifs principaux de l'Union sont désormais la promotion de la paix, de ses valeurs et du bien-être de ses peuples » (Commission Européenne). Afin d'atteindre cet objectif, après des siècles de conflits, le moyen proposé par l'UE a été d'initier un processus de collaboration économique. Les objectifs de l'UE pour 2020 sont explicites : «Europe 2020 est la stratégie de croissance que l'Union Européenne a adoptée pour les dix années à venir. Dans un monde en mutation, l'Union doit devenir une économie intelligente, durable et inclusive » (Commission européenne). C'est par le biais de ce développement économique et de cette collaboration que l'UE espère voir naître une paix durable sur le continent européen après le désastre de la seconde guerre mondiale. En collaborant et en se rapprochant mutuellement, les pays membres espèrent éviter l'émergence de nouveaux conflits.

### **2. Les espaces frontaliers, des territoires clés sur lesquels l'UE met en place une politique**

Si l'on replace cette réflexion concernant le maintien de la paix dans le contexte de la frontière, on remarque que ces zones frontalières sont devenues des zones clés. En effet, certains territoires frontaliers comme l'Alsace et la Lorraine furent à l'origine de conflits entre Etats (ici, entre la France et l'Allemagne).

En approchant la frontière comme un territoire pouvant générer le lien, certaines organisations internationales se sont saisies de la question des territoires transfrontaliers en commençant par le Conseil de l'Europe. Ce dernier initia le début de la coopération transfrontalière en Europe, en signant en 1980 la convention de Madrid. C'est le début de la politique de coopération transfrontalière. Le but était de faciliter la collaboration entre des collectivités territoriales de pays voisins même si les dispositions opérationnelles n'étaient pas encore mise en place.

C'est dans un deuxième temps que l'Union Européenne va poursuivre cette initiative à partir de 1989, date à laquelle elle met en place les premiers programmes de coopération transfrontalière. C'est une politique de coopération beaucoup plus active puisque des programmes sont mis en place et financent des projets d'aménagement et de développement économique sur les frontières intérieures et extérieures de l'UE. Ce sont les premiers travaux d'atténuation de la frontière comme coupure territoriale amorcés par l'UE. La volonté européenne est d'en faire des espaces d'échanges intensifs servant la cause du développement

économique entre les pays membres de l'Union Européenne et ses plus proches voisins. Ils sont basés également sur le principe d'un développement économique comme le précise les objectifs du programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie :

« Le programme du volet CTF de l'IEVP pour la Roumanie, l'Ukraine et la République de Moldavie a pour objectif d'améliorer la situation économique, sociale et environnementale dans la zone couverte par le programme, dans un contexte caractérisé par des frontières sûres, grâce à un contact plus étroit entre les partenaires de part et d'autre des frontières » (Commission européenne).

Ces programmes permettent de faire de ces territoires frontaliers, autrefois perçus comme des extrémités, des territoires de projet. Si on raisonne suivant un modèle centre-périphérie, les territoires frontaliers ne sont plus désormais des périphéries mais des centres qui tissent des liens entre deux territoires légalement séparés.

On peut noter que dans un troisième temps, et dans une optique légèrement différente, née l'espace Schengen qui permet la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, et met ainsi un terme aux contrôles douaniers aux frontières internes.

Revenons spécifiquement sur les différents programmes de coopération transfrontalière mis en place par l'UE.

### **3. Un outil : les programmes de coopération transfrontalière**

#### *a. Les frontières internes de l'UE*

Comme nous l'avons vu précédemment, la vision de la frontière a évolué au cours de l'histoire. Elle est passée d'un statut de barrière qui délimite un espace à un statut plus souple, plus poreux où les échanges inclus dans ce territoire spécifique sont au cœur de la notion de frontière. Aujourd'hui, elle est davantage vue comme un objet permettant la création d'un territoire de projet. Ainsi, l'UE s'est saisie de cette évolution de la perception de la frontière afin d'amorcer une politique de coopération transfrontalière.

Dans cette optique, dès 1991, l'Union Européenne a d'abord créé un outil de coopération transfrontalière, le programme Interreg. Comme nous l'avons précisé précédemment, son objectif est de renforcer les liens entre les territoires de pays voisins en promouvant la coopération entre régions afin de permettre un développement économique comme le précise le programme Interreg IV : "to improve the effectiveness of regional policies and instruments" (Commission européenne). Il permet notamment aux collectivités mais également à d'autres structures d'obtenir des aides de l'UE, par le biais des fonds FEDER, afin de monter des projets transfrontaliers. Aujourd'hui, avec l'élargissement de l'UE à 28 pays et donc l'augmentation du nombre de territoires frontaliers internes dans cet espace, l'objectif de coopération territoriale européenne est pleinement reconnu comme faisant partie de la politique plus globale de cohésion territoriale (qui regroupe également l'objectif de convergence et celui de compétitivité régionale et d'emplois).

## *b. Les frontières extérieures de l'UE*

Les enjeux au niveau des frontières extérieures de l'Union Européenne ne sont pas tout à fait les mêmes que sur une frontière interne. Ils rentrent dans le cadre de la Politique européenne de voisinage (PEV). L'aspect géopolitique est beaucoup plus marqué que dans les programmes Interreg. En effet, les programmes de coopération transfrontalière à l'intérieur de l'Union Européenne sont (souvent) inclus dans un tout qui est l'espace Schengen. C'est-à-dire que cette coopération s'effectue sur des frontières uniquement institutionnelles et non plus matérielles. Alors que la politique européenne de voisinage concerne les frontières de l'Union Européenne, c'est-à-dire ses frontières avec l'extérieur. Nous retrouvons ainsi la présence de la douane, protectrice de l'espace européen, et des discontinuités structurelles, politiques et organisationnelles plus fortes que pour les frontières intérieures à l'espace Schengen. La situation et les manières de gérer ces frontières sont donc différentes étant donné la différence de nature de ces deux types de frontières. On pense, par exemple, à l'immigration qui est libre à l'intérieur de l'espace Schengen mais qui est contrôlée sur les frontières extérieures de cet espace. On a donc la formation d'une nouvelle frontière séparante entre l'espace Schengen et ses territoires voisins.

Afin de réduire l'impact territorial de cette frontière marquée par l'espace Schengen, la politique européenne de voisinage « vise à renforcer les relations avec ses pays voisins à l'est et au sud afin de promouvoir la prospérité, la stabilité et la sécurité à ses frontières » (Commission européenne, [http://eeas.europa.eu/enp/index\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/enp/index_fr.htm)). La Commission européenne rappelle que cette politique vise également à « éviter l'émergence de nouvelles lignes de division entre l'UE élargie et nos voisins » (Ibid) c'est-à-dire réduire l'effet de séparation entre ce qui appartient à l'espace Schengen et ce qui n'y appartient pas. Ainsi, l'UE met en place des programmes de coopération transfrontalière, sur un modèle analogue au programme Interreg. Elle s'appuie une nouvelle fois sur le développement économique afin d'amorcer un rapprochement entre les pays concernés.

Cette politique européenne de voisinage a été développée à partir de 2004 et concerne 16 pays proches géographiquement de l'UE. Elle participe à renforcer les liens entre les pays concernés sur le plan économique, humain et de la mobilité : « The ENP [European Neighbourhood Policy] includes political association and deeper economic integration, increased mobility and more people-to-people contacts » (Commission européenne). Les programmes Phare et TACIS ont fait parti de cette politique de coopération transfrontalière. Le programme Phare était destiné à accompagner les pays d'Europe centrale et orientale souhaitant adhérer à l'UE. Il était inclus un axe concernant la coopération transfrontalière. C'est aujourd'hui un instrument de préadhésion à l'Union Européenne. Le programme TACIS a également vu le jour, entre 2000 et 2006, et était dirigé vers les pays de l'ex URSS. Il a rencontré des difficultés de mise en place d'ordre réglementaire puisque qu'il pouvait rentrer en opposition avec le financement via les fonds FEDER. Toutefois, ces programmes appliqués aux frontières extérieures ont eu pour effet d'amorcer des démarches de coopération de la part d'acteurs non européens qui seront à la base d'une future collaboration plus conséquente. Ils sont le plus souvent, les programmes sur lesquels les futurs programmes de coopération transfrontaliers sont construits.

Apparaît alors quelques remarques : l'essence de l'espace Schengen est de faire disparaître les frontières intérieures afin de faciliter la mise en place du "Grand marché européen", et l'UE a fait le choix politique de renforcer les frontières extérieures pour contrôler les flux de personnes et de marchandises entrant dans cet espace. Dans le même temps, des programmes de coopération transfrontalière se mettent en place afin de rapprocher l'UE de ses voisins. Là apparaît une possible incompatibilité entre deux politiques menées, à la fois de distanciation et de rapprochement avec ses voisins. Réapparaît ainsi, les deux

conceptions théoriques jointes de la frontière explicitées précédemment : simultanément, celle qui sépare et celle qui lie. Cette contradiction pose question : Comment les programmes de coopération transfrontalière aux frontières extérieures se mettent-ils au service de l'idée européenne sur une frontière à la fois liante et séparante ? Les Etats jouent alors un rôle important de construction et d'adaptation des programmes de coopération à leur contexte local.

## 4. Les Etats et les collectivités locales, acteurs de cette coopération

Ces programmes de coopération transfrontalière sont initiés par l'Union Européenne. Cette dernière institutionnalise cette coopération transfrontalière. C'est-à-dire qu'elle propose aux Etats de l'UE et aux Etats à ses frontières de mettre en place ces programmes. Par exemple, certains pays comme la Grèce et la Turquie, pour des raisons diplomatiques, ont fait le choix de ne pas mettre en place ce type de programme. Ce sont donc avant tout aux Etats de collaborer afin de monter ces programmes. Ces Etats par l'intermédiaire des fonctionnaires nationaux, sont les premiers acteurs à se réappropriier l'idée européenne. Il y a un premier mécanisme de traduction entre l'idée européenne et les programmes de coopération transfrontalière mis en place. Ces derniers sont le premier des deux outils d'intermédiation entre l'idée européenne et le terrain. Par outil d'intermédiation nous entendons, un outil permettant le lien entre les objectifs théoriques de paix de l'UE et sa concrétisation sur le terrain, à l'échelle locale.

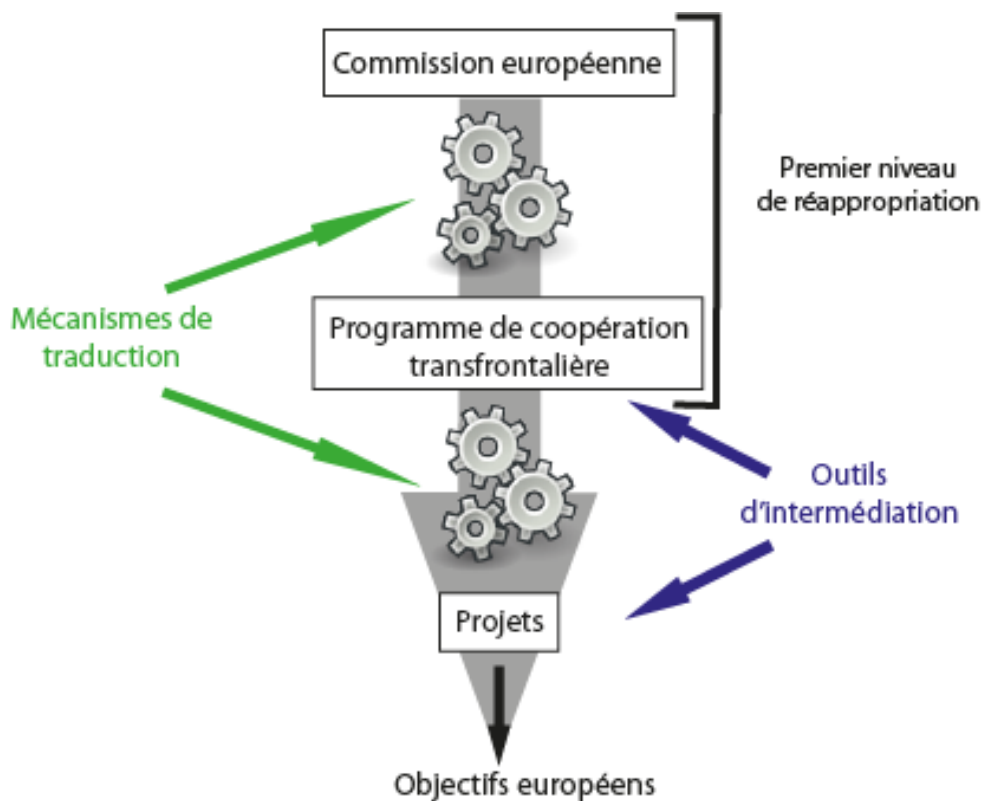


Figure 2 : Premier niveau de réappropriation ; Réalisation Blanc-Féret

Une fois mis en place avec les Etats associés, ces programmes sont à destination des acteurs locaux de l'aménagement qui proposent et montent des projets. C'est-à-dire que l'UE utilise le principe de subsidiarité afin de répondre à ses objectifs. Selon l'Union, le projet est l'entité la plus à même de résoudre les problèmes identifiés. Les acteurs locaux de l'aménagement peuvent alors obtenir des financements à hauteur de 90% du budget total du projet. Ainsi, ce sont sur ces derniers que repose le bon fonctionnement de ces programmes de coopération transfrontalière, libre à eux de faire vivre ce programme et d'enclencher une réelle démarche de collaboration.

Ainsi, ces programmes sont nés d'une stratégie où l'Europe donne les moyens financiers et organisationnels aux acteurs locaux pour que ces derniers, par leur démarche de collaboration, répondent aux objectifs de paix et de développement que se sont fixés l'UE. L'échelle locale est donc positionnée au cœur des programmes de coopération transfrontalière.

Toutefois, on peut se demander si l'échelle locale, dont le projet est le reflet, est le meilleur moyen pour aboutir aux objectifs de l'UE dont l'échelle est d'ordre international. C'est pourquoi nous étudierons plus en détails la notion de projet dans la partie suivante pour comprendre si le projet est un bon outil pour traduire les objectifs européens.

### III. Le projet comme concrétisation locale de la politique européenne

---

#### 1. Le dernier échelon de la politique européenne

Comme il a été dit précédemment, la politique européenne de voisinage est un instrument offert aux Etats afin que ces derniers puissent collaborer avec leurs voisins directs. Les programmes de coopération transfrontalière, s'ils sont mis en place, permettent de financer ensuite des projets qui sont les derniers maillons d'une chaîne reliant l'échelle européenne à l'échelle locale en passant par l'échelle nationale.

Le projet, dernier maillon de la chaîne, est donc un outil d'intermédiation, entre l'UE et le terrain, qui permet, au même titre que le programme, de traduire l'idée européenne de paix et de développement économique commun. Après avoir évoqué le programme comme premier outil d'intermédiation, nous analyserons ce deuxième outil : le projet. En quoi peut-il traduire l'idée européenne ? Afin de répondre à cette question, nous expliciterons quelles formes peut prendre un projet territorial et quels effets il peut apporter sur un territoire.

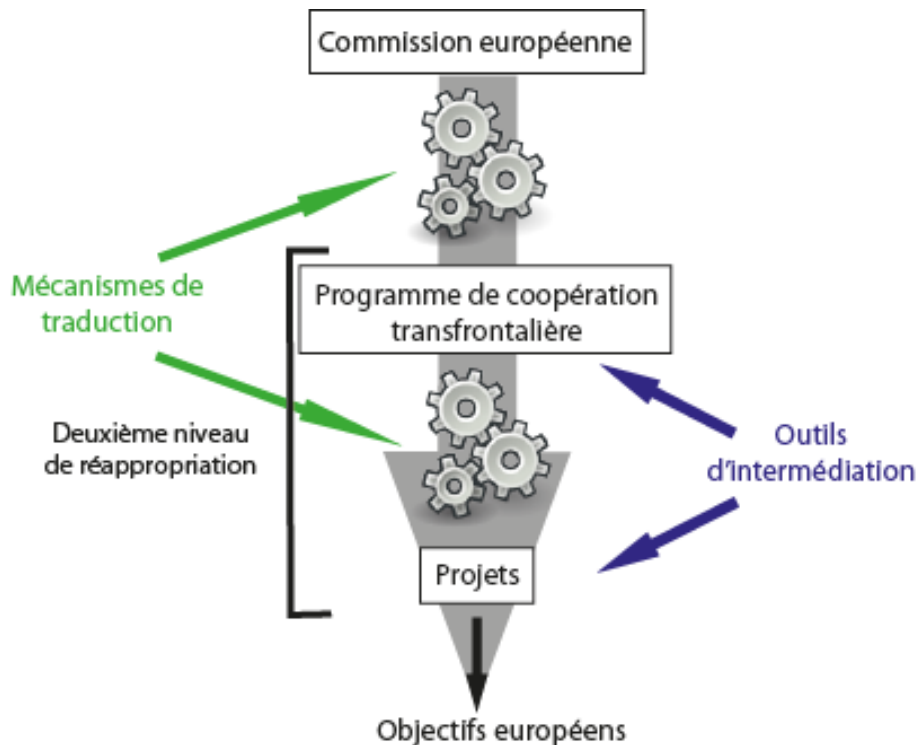


Figure 3 : Deuxième niveau de réappropriation ; Réalisation Blanc-Féret

## 2. Les projets d'aménagement et de développement

Nous aborderons ici à la fois le projet d'aménagement et le projet de développement. Ces deux types de projet sont des projets territoriaux. En effet, même si ces deux notions restent proches, nous déclinerons leurs définitions afin d'identifier quels types de projet correspondent au mieux aux projets de type transfrontalier que nous étudierons dans les sections suivantes.

Le projet d'aménagement spatial a pour objectif « une appropriation collective de l'espace géographique par la médiation de réalisations techniques » (Boutinet, 1990). L'espace se retrouve maîtrisé grâce à l'aspect technique permettant de créer sans cesse un lieu meilleur que dans son état précédent. Comme tout projet, c'est un processus infini « exprimant la recherche inquiète d'un inaccessible idéal » (Boutinet, 1990). En effet, le projet se renouvelle. « Il se détruit par le fait même qu'il se réalise » (Boutinet, 1990) pour autant un nouveau projet né de ce dernier car le projet au sens strict du terme est devenu au fil du temps un des symboles de notre société moderne, anticipatrice du temps et des évolutions. Le projet d'aménagement se caractérise donc selon Boutinet par 3 paramètres que sont le temps, l'espace et la négociation. Le temps est propre au projet. Il permet de distinguer « ce qui est de l'ordre du ponctuel, de l'immédiat » (Boutinet, 1990) de la projection qui est l'essence du projet. L'espace est propre au projet d'aménagement, il est le socle spatial avec ses atouts, ses menaces ... sur lequel les acteurs entre en négociation pour l'influer via le projet.

Le projet de développement se distingue du projet d'aménagement par sa visée socio-économique. La caractéristique technique est ainsi mise à contribution pour la réalisation de cet objectif socio-économique. Boutinet explique que :

« Très souvent un tel projet prend les allures d'une réalisation coopérative mettant en branle différentes catégories d'acteurs tous engagés dans une perspective de recherche-action où les concepteurs du projet et les acteurs sociaux destinataires, voire utilisateurs, se trouvent réciproquement impliqués » (Boutinet, 1990).

Contrairement au projet d'aménagement où l'aspect technique sert de justification, ici, l'argument collaboratif y est supérieur. C'est le consensus qui crée la forme définitive du projet. L'aspect social est donc au cœur du projet de développement même si l'aspect économique est également présent. L'objectif du projet de développement est de retirer des bénéfices financiers par l'intermédiaire d'utilisation toujours plus efficace de ressources apparaissant comme limitées. Il existe plusieurs types de projets de développement : le projet d'assistance, le projet autocentré et le projet de co-développement. Aujourd'hui, la tendance est plus au projet de co-développement à l'heure de la mondialisation. Elle met sur un même pied d'égalité les acteurs et les territoires concernés quelque soit leurs différences de situation socio-économique. « Pas de développement localisé pensé de façon isolée sans qu'il soit mis en lien avec d'autres développements » (Boutinet, 1990).

Après avoir décrit les différences entre les projets d'aménagement et de développement qui sont les deux grands types de projets territoriaux, il nous faut comprendre quel positionnement aborde l'Union Européenne vis à vis de cette théorie du projet

### **3. Le positionnement de l'UE par rapport à la notion de projet**

Par l'approche transfrontalière des programmes de coopération et les objectifs de développement qui lui sont liés, ces projets tiennent plus autant du projet de développement que du projet d'aménagement car l'un des objectifs de l'UE est le développement économique mais la technique se doit également de répondre aux problématiques locales. De plus, la caractéristique collaborative, présente dans les descriptions du projet de développement et d'aménagement que fait Boutinet, prend tout son sens au sein des programmes de coopération transfrontalière. Car, dans leur définition, l'important n'est pas tant l'ouvrage technique en lui-même mais bel et bien le processus sociologique de collaboration et l'amélioration de la situation économique. Cette définition du projet de développement et d'aménagement rejoint ainsi la définition de ce qu'est le transfrontalier comme étant "dans le passage, et associe des lieux de part et d'autre de la frontière pour fabriquer un espace réticulaire" (Amilhat, Fourny, 2006). La formation d'un espace réticulaire défini dans le transfrontalier est présente par la prise en main de problématiques communes par les acteurs locaux définies dans ce qu'est le projet de développement et de développement. Le projet transfrontalier tel que le conçoit l'UE est donc autant un projet de développement qu'un projet d'aménagement. Cela est corroboré par l'objectif de l'Union Européenne de créer du développement économique par la coopération et la mise en œuvre de moyens techniques.

Les projets transfrontaliers financés par l'UE pour répondre à ces objectifs sont des projets de développement et d'aménagement. Toutefois, le projet est-il le meilleur outil pour répondre à des problématiques locales ? Les objectifs sont-ils toujours atteints ?

### **4. Le projet : des effets difficiles à anticiper malgré une symbolique positive**

#### *a. Une symbolique positive*

Le projet fait référence à l'avenir, à la recherche d'une situation meilleure. C'est pourquoi, parler de projet est perçu de façon positive dans nos sociétés. « Par ses sous entendus, par la recherche d'idéalisation qu'il incarne, il se transforme vite en jugement affirmant le gain » (Boutinet, 1990). Il permet de se projeter, d'accélérer le temps.

Pour autant, celui-ci ne constitue pas toujours un très bon guide en ce qui concerne les moyens et actions à déployer pour le mener à bien. En effet, le projet est l'idéal. Or, il y a souvent un décalage entre ce qui a été annoncé et ce qui est concrètement réalisé. Mais ce n'est pas pour cela que le projet perd en valeur. Il reste avant tout un fil conducteur, un axe d'orientation permettant l'amélioration même si celle-ci est

parfois plus faible qu'attendue. Cela se résume par la phrase suivante : le projet est une « anticipation opératoire partiellement déterminée » (Boutinet, 1990). C'est une anticipation opératoire dans le sens où le futur tente d'être dirigé suivant notre volonté. Cela s'oppose ainsi aux anticipations adaptatives (prévoir le futur pour s'y adapter), cognitives (renier le futur perçu) ou imaginaire (imaginer un futur qui ne correspond pas au présent). Enfin, cette anticipation opératoire est partiellement déterminée car derrière le concept de projet se cache l'action, la réalisation qui se doit d'être le moteur de l'implication des acteurs locaux.

Le projet s'assimile donc à un outil de projection dans l'intérêt de diriger le futur. Il a donc une image positive, reflétant le progrès perpétuel dans l'avenir. Or les projets d'aménagement aboutissent-ils à l'amélioration de la situation de départ ? Le paragraphe suivant tentera de répondre brièvement à cette question.

### *b. Des effets parfois non voulus, indirects, inverses*

La Commission européenne avance que la politique européenne de voisinage répondra à ses objectifs généraux de rapprochement entre les peuples : « The European Neighbourhood Policy (ENP) was developed in 2004, with the objective of avoiding the emergence of new dividing lines between the enlarged EU and our neighbours and instead strengthening the prosperity and security of all » (Commission européenne). Des programmes de coopération transfrontalière sont mis en place, et ceux-ci financent dans un deuxième des projets d'aménagement. Ces projets sont la traduction territoriale de ces objectifs. Mais, on peut se demander quels sont les impacts réels de ces projets sur les territoires, l'économie et les liens sociaux ? Mènent-ils toujours à l'amélioration de la situation de départ ?

Certains chercheurs ne sont pas si certains de la faculté du projet à générer obligatoirement et volontairement une situation meilleure que la précédente. Denis Martouzet a étudié cette problématique « de la faisabilité des projets, et plus largement des politiques se donnant pour objectif de créer de l'urbanité ou au moins de la favoriser, en tout cas, d'améliorer sur la plan quantitatif et sur le plan qualitatif le lien social en milieu urbain » (Martouzet, 2007).

Selon lui, l'urbanité, « définie comme le lien social en milieu urbain » (Martouzet, 2007), ne peut être créée par une volonté directe. En effet, il définit l'urbanité comme un « involuable », c'est-à-dire que « le seul fait de vouloir atteindre cet objectif entraîne des conséquences telles que l'objectif ne peut pas être atteint » (Martouzet, 2007). Les objectifs des projets ne seraient pas accessibles de façon directe. Prétendre résoudre un problème par le projet serait donc une erreur puisque ce problème ne serait pas résolu.

Il va plus loin en précisant la notion « d'involuable » qui serait plutôt « ce qui ne peut être obtenu par volonté, mais qui peut survenir comme conséquence (non voulue, non pensée) d'un objectif voulu, qui est autre » (Martouzet, 2007). Ainsi, pour atteindre un premier objectif il faudrait passer par un second objectif qui aurait pour conséquence inattendu ou secondaire la réalisation du premier. Cette vision du projet comme créatrice de résultats inattendus ou indirects repositionne le projet dans une position moins assurée. Le projet n'atteint pas obligatoirement ces objectifs, d'ailleurs s'il les atteint cela se fait de façon indirecte. On peut s'interroger sur les effets des projets d'aménagement transfrontalier mis en place dans le cadre de l'ENP. Quels seront alors les effets, les impacts des projets financés par l'UE ? Auront-ils les effets attendus de développement économique et de paix ? Des effets indirects ou non voulu seront-ils à contre courant de l'idée européenne ?

Yiftachel précise que les projets d'aménagement peuvent être aussi des facteurs de régression sociale : « Planning became an agent of regressive social change » (Yiftachel, 2001). Dans le contexte très sensible de tensions entre deux communautés (israéliennes et palestiniennes), il y a un processus de colonisation dont l'aménagement est devenu le support. Dans ce contexte très spécifique du conflit israélo-palestinien, il devient facile de créer de la séparation entre deux communautés. Est-ce que les projets d'aménagement financés par l'UE seront finalement la source de séparation ou de lien entre les peuples ?

Quel sera alors la capacité des projets d'aménagement et de développement à réaliser les objectifs voulus par l'UE sur ce territoire par cet intermédiaire ?

## IV. Axe de travail et émergence de la problématique

---

La perception de la frontière a évolué au cours du temps. Elle est passée d'une limite, d'un possible marqueur de discontinuités territoriales, politiques, culturelles à un territoire en lui-même, catalyseur d'échanges et d'interactions socio-spatiales. Les territoires frontaliers sont maintenant vus comme des espaces de projet.

Ainsi, les territoires frontaliers apparaissent comme un des symboles de cette coopération économique approfondie à partir des années 1990. Profitant de l'approche plus positive de ces territoires frontaliers, des programmes de coopération transfrontalière peuvent être mis en place par les Etats aux frontières de l'UE. L'objectif est d'instaurer une dynamique de développement commun autour de ces territoires devenus désormais des espaces de liaison. Les territoires frontaliers deviennent les supports, à partir de la fin des années 1980, de l'idée européenne de paix.

Cependant, avec l'instauration de l'espace Schengen et le choix de l'UE de dissoudre ses frontières intérieures et de durcir ses frontières extérieures, une contradiction apparaît sur les frontières extérieures entre une volonté de contrôler les flux et la politique de coopération transfrontalière visant au contraire à créer du lien entre deux territoires. Ainsi, on peut se demander comment coopérer sur des frontières externes aujourd'hui fermées ?

L'UE utilise le principe de subsidiarité afin d'atteindre ses objectifs : les programmes de coopération transfrontalière puis les projets financés sont les supports, les outils d'intermédiation de ses actions. Nous nous interrogeons sur la manière dont les porteurs des programmes traduisent les idées européennes dans la construction des programmes de coopération transfrontalière et sur la capacité des projets d'aménagement transfrontalier à produire de la coopération et du développement.

Ainsi, nous pouvons nous demander, dans quelles mesures les porteurs des programmes de coopération transfrontalière et les porteurs des projets se réapproprient-ils l'idée européenne ?

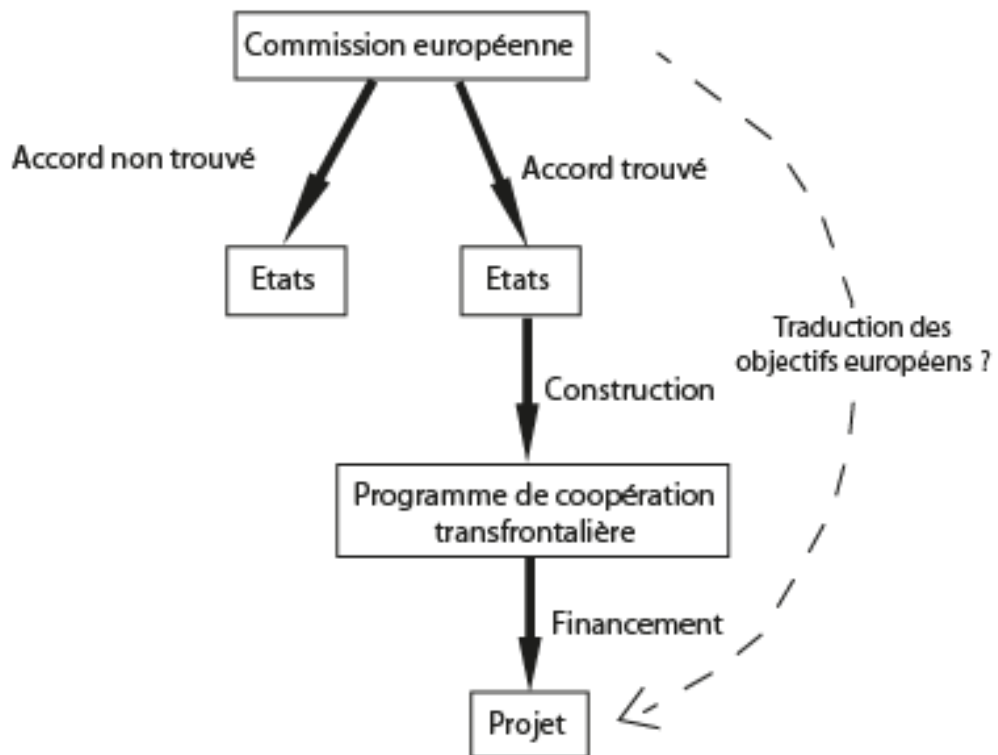


Figure 4 : Le processus de traduction des objectifs européens ; Réalisation Blanc-Féret

## **Partie 2 : Méthodologie de recherche : une méthode qualitative choisie**

---

# I. Quel axe de travail pour répondre à la problématique ?

---

Dans quelles mesures les porteurs des programmes de coopération transfrontalière et les porteurs des projets se réapproprient-ils l'idée européenne ? Nous nous interrogeons sur la réappropriation des objectifs européens par les acteurs locaux via les programmes de coopération transfrontalière. Les projets qui sont le fruit de cette réappropriation traduisent-ils les objectifs européens de développement et de paix précisés précédemment ? Dans quelles mesures ces projets transcrivent, traduisent, ou non, ces aspirations au développement et à la paix ?

Un travail de terrain est nécessaire afin d'apporter des éléments de réponse à cette question.

Le mécanisme global liant les objectifs de l'UE et sa représentation sur le terrain, contient deux outils d'intermédiation : le programme de coopération transfrontalière et les projets mis en place. Le programme et les fonctionnaires nationaux qui y travaillent sont le premier échelon de la réappropriation de l'idée européenne. L'UE propose aux Etats de créer des programmes de coopération transfrontalière. Cette étape marque le premier mécanisme de traduction de la politique européenne. Dans un second temps, ces programmes financent des projets transfrontaliers qui s'adressent aux bénéficiaires et aux habitants du territoire. Cette interface entre le programme et les projets financés est le second mécanisme de traduction. Cette recherche se concentre sur la compréhension de la réappropriation de ces mécanismes pour analyser comment l'idée européenne de paix par le développement est mis en place concrètement sur un territoire frontalier.

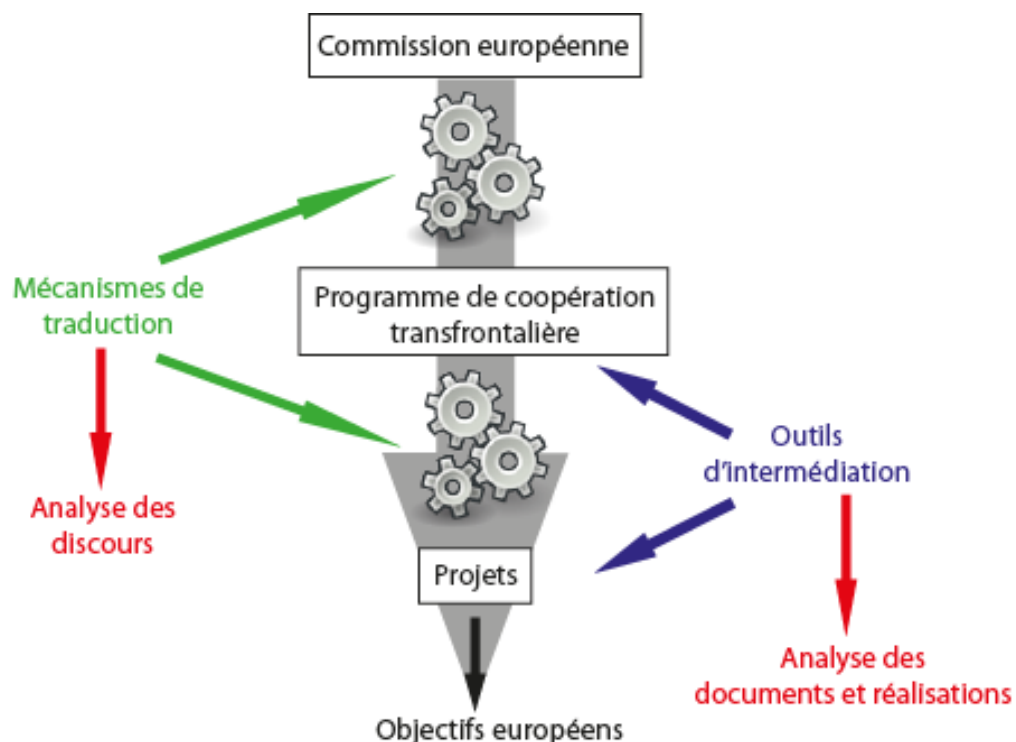


Figure 5 : Le programme et les projets : deux outils d'intermédiation entre l'UE et le terrain ; Réalisation : Blanc-Féret

Afin d'analyser ces mécanismes nous nous appuyons sur l'analyse des discours des personnes concernées par le processus de traduction, à savoir les porteurs du programme et les porteurs des projets. Echanger avec ces personnes nous donne à voir leurs points de vue. Ces points de vue sont la retranscription la plus directe de la réappropriation qu'ils se sont fait des objectifs européens initiaux. De même, nous porterons notre attention sur les outils promotionnels issus des projets. Ces documents, réalisés par les porteurs des projets, sont leurs traductions matérielles des objectifs de l'UE.

Nous avons, dans la partie précédente, dégagé les enjeux liés aux frontières extérieures de l'UE, nous avons donc choisi d'étudier un programme de coopération transfrontalière se tenant entre pays adhérents de l'UE et pays non-adhérents. Notre choix s'est porté sur le programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie. En effet, notre situation d'étudiant Erasmus pendant six mois à l'université de Iasi en Roumanie nous a permis d'être sur place pour le travail de terrain. De plus, ces trois pays ont tous une situation particulière par rapport à l'UE. La Roumanie a intégré très récemment l'UE, en 2007. C'est donc sur une frontière nouvelle de l'UE que se porte ce travail de recherche. En outre, l'Ukraine et la Moldavie sont des pays où les enjeux européens sont importants. Le gouvernement ukrainien a renoncé à signer un accord d'association avec l'UE en novembre 2013, ce qui a entraîné des manifestations importantes dans le pays qui ont aboutis au renversement du gouvernement de Ianoukovitch. Tandis qu'en Moldavie, depuis le 28 avril 2014, les moldaves n'ont plus besoin d'un VISA pour voyager dans l'espace Schengen. Et le gouvernement de Chisinau s'apprête à finaliser en juin 2014 un accord d'association avec l'UE. Son premier ministre, Iuri Leanca, a lui même annoncé la volonté de la Moldavie d'intégrer l'UE en 2019. La présence d'un programme de coopération transfrontalière sur ce territoire était donc une opportunité intéressante afin de répondre à notre problématique.



**Figure 6 : Zone concernée par le programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie ; Réalisation : Blanc-Féret**

Aussi, nous avons fait le choix d'étudier uniquement des projets à vocation touristique. En effet, l'organisation mondiale du tourisme précise que ce secteur économique est celui qui a la croissance la plus forte au monde. Il constitue une source de revenus importante pour de nombreux pays. De nombreux emplois directs ou indirects se développent grâce à ce secteur. Ainsi, l'activité touristique semble générer un développement économique sur le territoire concerné. La mise en place de structures d'accueil, la valorisation de l'espace et du patrimoine conduiraient à l'attraction de populations qui ensuite consomment

sur le territoire. De plus, c'est une activité qui ne nécessite pas automatiquement de moyens financiers et techniques importants. Enfin, le tourisme symbolise l'échange culturel, patrimonial, linguistique aux travers des frontières. Il représente l'ouverture d'un pays, d'une région vers les autres. Ce secteur d'activité rentre donc dans le cadre des objectifs de développement globaux fixés par l'UE. Nous ferons donc le postulat que les projets touristiques sont des projets « gagnant-gagnant », qui semblent faciles à mettre en place au début d'une coopération transfrontalière comme celle que nous étudions. Le secteur touristique apparaît donc comme une porte d'entrée intéressante pour l'analyse de la traduction de l'idée européenne à l'échelle locale.

C'est pourquoi, la problématique désormais territorialisée à laquelle nous répondrons est la suivante : dans quelles mesures les porteurs du programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie et les porteurs des projets touristiques financés se réapproprient-ils l'idée européenne ?

Nous ferons l'hypothèse que les projets étudiés ne traduisent que très partiellement les objectifs européens sur le terrain.

## II. Les études de cas : trois projets touristiques sélectionnés

Dans cette recherche, nous faisons le choix d'une méthode qualitative plutôt que quantitative. En effet, ce travail de recherche est une première étude sur la réappropriation des programmes de coopération transfrontalière, c'est un travail « exploratoire » plus adapté à une approche qualitative. Nous questionnerons donc trois projets à vocation touristique qui sont recensés sur le premier appel à projet du programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie. Etudier trois projets permettra d'effectuer des comparaisons mais aussi d'appuyer certaines hypothèses si les mêmes tendances se dégagent sur ces trois projets. De plus, nous avons choisi trois projets aux budgets différents afin d'identifier si les mécanismes de traduction sont différents suivant l'importance des projets, l'importance des équipes de travail formées.

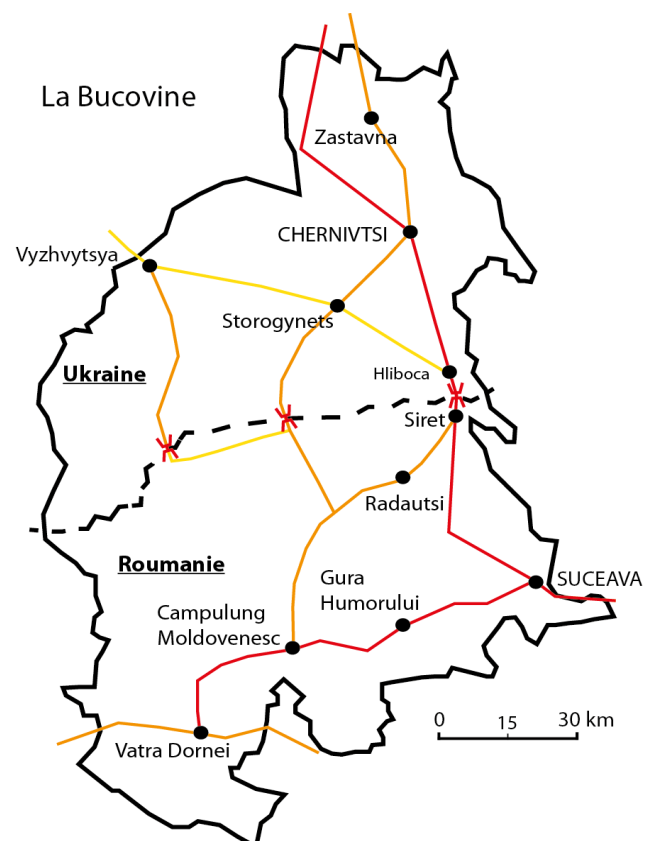
Cette section présente brièvement les trois projets sélectionnés pour une meilleure compréhension des propos suivants. Une analyse détaillée de ces projets est présente dans la troisième partie de ce dossier.

Nous présentons ici deux cartes de la Bucovine, l'une afin de situer cette région par rapport aux Etats et l'autre afin de repérer les villes concernées par les projets financés et se représenter spatialement la région d'influence de ces projets.

Figure 7 : La Bucovine, région roumano-ukrainienne ; Source : wikipedia



Figure 8 : Carte de la Bucovine, territoire commun des projets étudiés ; Réalisation : Blanc-Féret



## 1. Projet 1 : Valorisation du potentiel touristique des communes de Siret et Hliboca



Photo 1 : Eglise romano-catholique de Siret ; Source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Siret\\_\(Suceava\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Siret_(Suceava))

L'objectif de ce projet est de promouvoir le tourisme dans les deux villes de Siret (Roumanie) et de Hliboca (Ukraine) qui sont seulement éloignées de 20 kilomètres à la frontière nord roumano-ukrainienne. Le projet a débuté en mars 2012 et s'est terminé en mars 2013 pour un budget de 168 000 euros. La commune de Siret est le leader pour ce projet tandis que celle de Hliboca est le partenaire. Ces deux villes se sont associées dans le but de promouvoir leurs atouts de manière commune. Elles ont donc réalisés des prospectus et brochures promotionnelles, ont participé à des salons de promotions touristiques à Bucarest, en Pologne et à Suceava, installé des panneaux informatifs dans la ville et négocié avec les agences de voyage afin d'intégrer les deux villes dans leurs circuits touristiques.

## 2. Projet 2 : Franchir la frontière : développement du tourisme de montagne (« Business center », bureau d'étude à Chernivtsi)

Ce projet avait également pour objectif de promouvoir le tourisme mais à une échelle différente. La zone d'influence de ce projet concerne la région des Carpates, incluse en Bucovine. Le leader est un bureau d'étude ukrainien et le partenaire est roumain. Ce projet a duré un an et demi, de mai 2012 à octobre 2013 pour un budget prévu de 373 000 euros. Il a permis la réalisation de conférences sur le thème du tourisme de montagne, de vidéo-clips et de brochures promotionnelles, de formations de futurs conseillers pour les entrepreneurs, d'échanges afin de connaître les pratiques du pays partenaire sur le thème du tourisme de montagne...



Photo 2 : Paysage de Bucovine ; Source : [tara-autentica.com](http://tara-autentica.com)

### 3. Projet 3 : Le patrimoine historique et ethnographique : pilier du développement durable touristique en Bucovine



Photo 3 : Université de Yuriy Fedkovych à Chernivtsi ; Source : chnu.edu.ua

Le troisième projet a également pour objectif de promouvoir le tourisme mais plus particulièrement le patrimoine historique et ethnographique. L'aire d'étude est également située à la frontière nord entre la Roumanie et Ukraine, en Bucovine. C'est un projet plus conséquent puisque le budget prévu est de 1 600 000 euros sur une durée de deux ans, de mai 2012 à mai 2014. Il est donc encore en phase de mise en place lors de la réalisation de l'étude de terrain. Ce sont les deux universités de Suceava et de Chernivtsi qui se sont associées pour mettre en place ce projet avec pour leader l'université ukrainienne. Ils ont inauguré des centres d'accueil touristiques dans chacune des deux villes. Des livres méthodologiques et des brochures ont été publiés. Ils ont également réalisé une base de données sur les intérêts touristiques du territoire. Toutes les actions seront spécifiées dans la suite de cette étude.

	<b>Projet 1</b>	<b>Projet 2</b>	<b>Projet 3</b>
<b>Zone</b>	Communes de Siret et Hliboca	Bucovine	Bucovine
<b>Durée</b>	12 mois	18 mois	24 mois
<b>Budget</b>	168 000 €	373 000 €	1 600 000 €

Figure 9 : Données générales sur les trois projets étudiés ; Réalisation : Blanc-Féret

Notons de suite que nous avons également choisi ces trois projets spécifiquement dans le but de prendre en compte l'aspect temporel de leur construction. En effet, le dernier projet présenté est encore en phase de mise en place, tandis que les deux autres sont terminés depuis quelques mois. Ainsi, nous aurons la possibilité de sceller des différences, s'il y en a, dans le discours des porteurs de projet suivant l'état d'avancement de leur projet.

En revanche, le temps limité pour le travail de terrain ne nous a pas permis d'étudier un projet en phase de conception.

### III. Méthodologie de terrain : deux grands axes de travail

---

Cette partie décrit la méthodologie utilisée pour la collecte d'informations qui nous servira à corroborer, ou non, notre hypothèse de recherche : les projets ne répondent sur le terrain que très partiellement aux objectifs européens.

Si nous nous référons à la description des projets ci-dessus, nous remarquons que ces projets touristiques financés par le programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie se situent à la frontière nord entre la Roumanie et l'Ukraine. La zone d'influence des deux plus grands projets correspond à la Bucovine, une région historique. Le premier est, quant à lui, incluse dans la Bucovine.

Il nous semble important d'analyser ce territoire frontalier. En effet, comme il a été développé dans la première partie de cette recherche, la frontière n'est pas vue comme une simple limite administrative entre deux Etats, mais comme un objet admettant une épaisseur qui implique la formation d'un territoire aux dynamiques particulières. C'est pourquoi nous analyserons ce territoire afin de comprendre sa dynamique et son fonctionnement. Nous cherchons à comprendre la participation des projets à la vie de ce territoire frontalier.

Aussi, du fait que les trois projets sélectionnés soient situés en Bucovine, nous pouvons isoler la variable géographique. En effet, la mise en place et les résultats des projets ne peuvent être influencés par des différences de contextes locaux. Cela permet une plus fine analyse de l'intégration des projets sur le territoire.

Ainsi, notre méthode de recherche s'oriente selon deux grands axes distincts. L'un s'intéresse aux programmes et aux projets, et l'autre porte sur le territoire.

Le premier axe concerne le territoire. Ce programme de coopération transfrontalière et les trois projets étudiés mis en place sont inscrits sur un territoire bien précis : la Bucovine. Le but est de comprendre ce qui caractérise ce territoire frontalier particulier. En l'étudiant, des liens se font-ils avec les conceptions des territoires frontaliers explicités dans la première partie ? Les caractéristiques du territoire sont-elles optimales afin de mettre en place un programme de coopération transfrontalière ? Est-il un facteur facilitant, ou non, à la mise en place de projets financés par l'UE ?

Le second axe concerne le programme et les projets, les deux outils d'intermédiation qui font le lien entre l'UE et l'échelle locale. Comment fonctionnent-ils ? Quels sont leurs objectifs ? Quels sont les impacts des projets sur le territoire ? Le but est de comprendre comment se traduisent concrètement les moyens mis en place par l'UE pour atteindre ses objectifs et surtout de comprendre l'appropriation des objectifs annoncés de l'UE par les porteurs de ce programme et par les porteurs des projets.

# 1. Axe territoire d'étude : la Bucovine autour de la frontière Ukraino-Roumaine

## a. Les trois composantes du territoire

Comme nous l'avons vu précédemment, la frontière est aujourd'hui perçue avec une épaisseur définissant ce qu'est le territoire frontalier. C'est pourquoi il nous semble primordial d'analyser ce territoire frontalier qu'est la Bucovine comme une entité unique et non dissocier la frontière de l'étude des territoires roumains et ukrainiens de la Bucovine.

Gerard Toal définit le territoire de la façon suivante : "Territory is a regime of practices triangulated between institutionalizations of power, materializations of places, and idealizations of *the people*" (Toal, 2000). Ainsi, ces trois composantes : institutionnelle, matérielle et idéale seront le fil conducteur de notre analyse afin de comprendre au mieux le territoire de la Bucovine et la participation des projets à celui-ci. La présence de la frontière n'est pas occultée dans cette analyse car elle sera un des facteurs influant, ou non, sur ces trois composantes. Nous décrivons la Bucovine sous ces trois aspects.

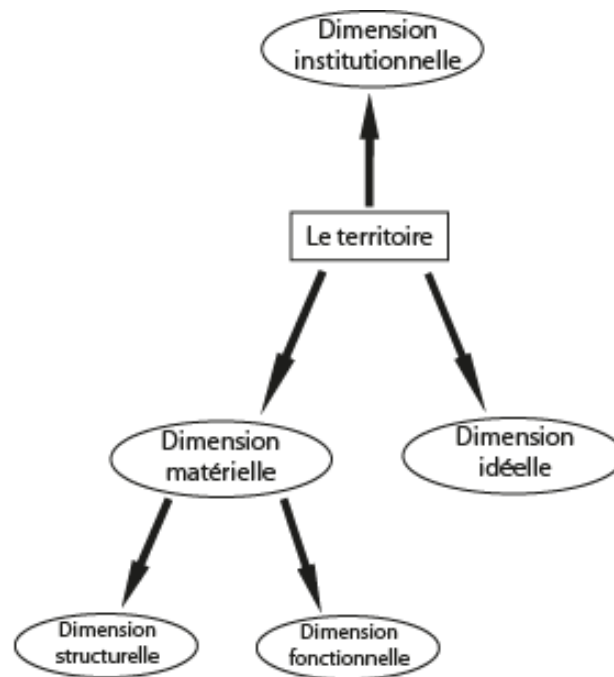


Figure 10 : Les quatre dimensions du territoire ; Réalisation : Blanc-Féret

La dimension institutionnelle est l'ensemble des politiques menées par les autorités publiques sur le territoire. Pour analyser cette dimension, nous examinerons les différents niveaux de gouvernances et les stratégies mis en place.

La dimension matérielle est composée de deux "sous-dimensions" : tout d'abord la dimension structurelle qui est la morphologie physique du territoire (infrastructures, géographie...), et qui peut être

analysée grâce à l'observation directe, et la dimension fonctionnelle qui est l'ensemble des pratiques des habitants sur ce territoire.

Enfin, la dimension idéelle (ou symbolique) est définie comme « la compréhension des rapports sociaux dans l'espace (croyances, imaginaire, style de vie, mythes, attachement territorial...) » (Gayon, 2011). C'est la manière dont est perçue le territoire et l'image que les individus en ont.

## *b. Les personnes rencontrées*

Comme précisé précédemment, le premier axe du travail de terrain est l'analyse du territoire qu'est la Bucovine. Le but est de comprendre comment ce territoire est à la base des projets financés par ce programme de coopération transfrontalière. Nous étudierons aussi comment ces projets participent à la vie du territoire.

Pour cela, il nous semble essentiel de rencontrer les habitants de ce territoire afin d'analyser les impacts des projets. Ces échanges nous permettront de mieux comprendre comment fonctionne ce territoire, comment les habitants le vivent, et de connaître ce qui le caractérise. Échanger avec les populations roumaines et ukrainiennes est également un bon moyen de prendre du recul sur le discours parfois conventionné des porteurs du programme et des projets. Avec les habitants, nous abordons à la fois la dimension matérielle et idéelle de la Bucovine. La dimension matérielle, d'une part, car les habitants nous font part de leurs pratiques du territoire et la dimension idéelle, d'autre part, car ils nous expliquent leur vision du territoire et la façon dont ils la perçoivent.

De plus, les projets étudiés étant touristiques, nous rencontreront également des professionnels du tourisme (gérant de musée, d'office de tourisme, de centre de loisirs) afin qu'ils nous apportent leur regard sur le tourisme en Bucovine et sur les projets étudiés s'ils en ont connaissance.

La dimension institutionnelle de la Bucovine sera davantage examinée à travers le programme de coopération transfrontalière. Nous tenterons de voir comment les acteurs du programme et des projets s'approprient l'identité de cette région pour en faire un territoire à vocation transfrontalière.

## *c. Une méthode qualitative choisie*

### *i. L'entretien semi-directif*

Pour cet axe de travail, nous avons choisi la méthode de l'entretien semi-directif comme méthode d'investigation auprès des habitants et des professionnels du tourisme afin de comprendre au mieux la dynamique de la Bucovine.

En effet, l'entretien semi-directif permet un réel échange entre les locuteurs. C'est une discussion à base de questions ouvertes autour de thèmes choisis par l'enquêteur, la personne interrogée peut parler librement. Le questionneur doit simplement rebondir sur les propos de la discussion ou bien aborder les thèmes, prédéfinis précédemment, qui n'auraient pas été encore traités par le biais d'une nouvelle question ouverte. Cette méthode permet, de plus, d'aborder des points non prévus et d'obtenir davantage de nuances que lors de questionnaires qui ne laissent que peu de place à de longues réponses et qui ferment le débat.

En outre, cette méthode aboutit aux mêmes conclusions qu'avec une méthode quantitative comme un questionnaire réalisé en plus grand nombre. En effet, le format de la discussion permet à l'interrogé de s'exprimer très librement et d'apporter de nombreuses nuances à ses propos et de nombreux détails. Sur le tableau suivant détaillant les axes préférentiels de travail des différentes méthodes d'entretien, l'entretien semi-directif est le plus approprié à notre travail. Il nous permet à la fois d'approfondir et donc d'apprendre de son interlocuteur mais aussi de vérifier, ou non, notre hypothèse de départ que nous nous sommes forgée via une approche purement théorique.

	Entretiens non directifs	Entretiens semi-directifs	Entretiens directs
Contrôle			X
Vérification		X	X
Approfondissement	X	X	
Exploration	X		

Figure 11 : Comparaison des différentes techniques d'enquête ; Source : Nicole Berthier, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, 2008

## ii. Contenu des entretiens

La première partie de l'entretien porte sur la frontière et les relations des questionnés avec le pays adjacent. Le but est de connaître le rapport des habitants avec ce territoire et la manière dont ils le pratiquent ou non. Parmi les questions posées, on retrouve la fréquentation du pays voisin, les moyens de transports utilisés ou bien les motifs de leurs déplacements.

La seconde partie est consacrée au territoire de la Bucovine. Le but est de connaître la vision des questionnés sur ce territoire. Est-ce que ce dernier est uni ? Existe-t-il réellement une culture unique sur ce territoire à cheval sur la Roumanie et l'Ukraine ? Ou bien, au contraire, la frontière est-elle trop active et divise ce territoire ?

Enfin, en conclusion de cet entretien, il est demandé de classer six mots en relation avec la frontière et le territoire du plus représentatif au moins représentatif et de commenter ce classement. Parmi ces mots ou expressions on retrouvait : construction européenne, amitié, barrière, corruption, commerce de frontière, Bucovine. Cet exercice nous permet de comprendre ce qui caractérise le mieux la frontière selon les habitants de ce territoire.

Un exemple type de guide d'entretien est présenté en annexe.

#### *d. Observations de terrain*

L'analyse de la Bucovine se fera également par le biais de nos observations de terrain. Ces observations nous permettent d'apporter de la matière à notre analyse tridimensionnelle de la Bucovine. Notre pratique de ce terrain, nouveau pour nous, est un moyen d'ajouter une vision sur la Bucovine, extérieure cette fois-ci, donc dénuée de préconçus et apte à prendre du recul sur les discours analysés.

## 2. Axe programme/projet

Le but de cette démarche est de rencontrer les acteurs qui sont les plus à même de nous informer sur les deux mécanismes de traduction et les deux outils d'intermédiation définis précédemment.

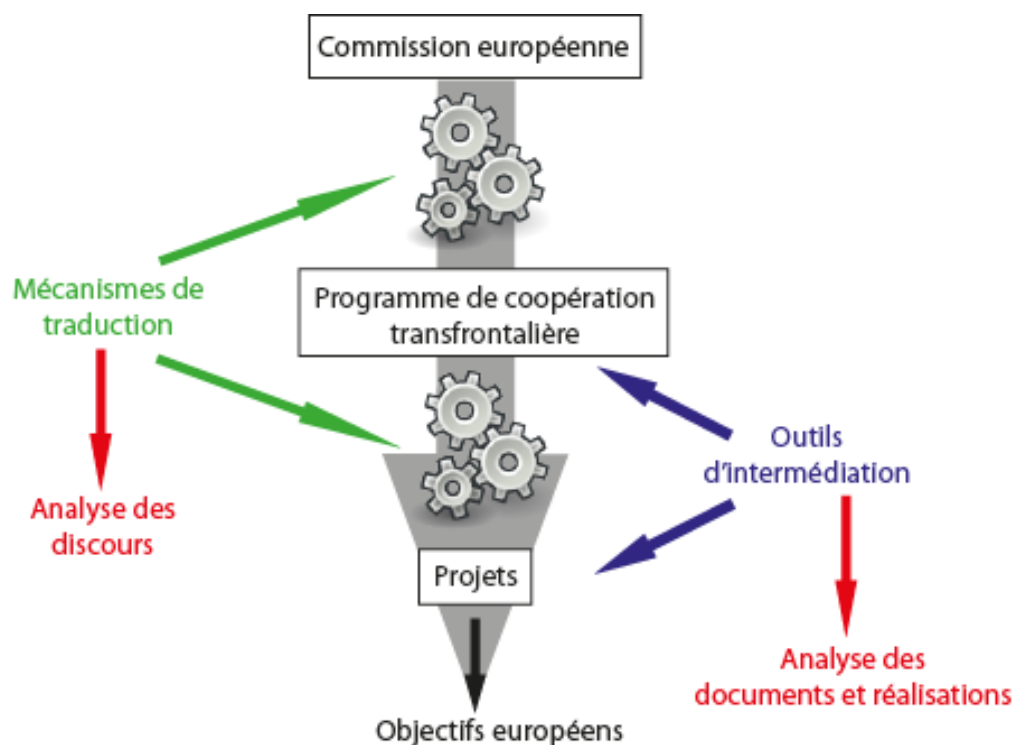


Figure 12 : Rappel de l'analyse méthodologique des mécanismes de traduction ; Réalisation : Blanc-Féret

#### *a. Les acteurs rencontrés: les porteurs du programme et les porteurs des projets*

Dans un premier temps, il nous semble important de rencontrer les porteurs du programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie. Il s'agit des personnes les plus à même de nous informer sur le fonctionnement du programme, sur les objectifs annoncés et secondaires, sur les projets financés. Comprendre le fonctionnement du programme est ainsi une façon d'étudier dans quelles mesures le programme en lui-même traduit l'idée européenne. Les porteurs du programme seront également à même de nous donner leur vision de ce territoire frontalier entre la Roumanie et l'Ukraine, et sur la pratique de la Bucovine.

Dans un deuxième temps, nous rencontrerons les porteurs de projet eux-mêmes. Ces derniers sont impliqués dans toutes les phases du projet (conception, demande de financement, réalisation, suivi) et sont en lien direct avec la réalité du terrain. Ils pourront nous informer sur toutes les phases des projets et nous pourrions comprendre au mieux comment ils traduisent les objectifs de l'UE, concrètement, sur le terrain.

Ainsi, après avoir rencontré les porteurs des projets, le but est de revenir vers les porteurs du programme dans un troisième temps. L'objectif est ici inverse : confronter les points de vue des porteurs de projet auprès de ceux des porteurs du programme. La confrontation entre leurs points de vue respectifs nous permettra d'apporter de la nuance dans les informations que nous recueillons afin d'avoir la meilleure compréhension possible de la situation et des « mécanismes de traduction ».

L'objectif est de réaliser un aller-retour Programme-Projet-Programme afin de comprendre au mieux les outils d'intermédiation que sont les programmes et les projets et les mécanismes de traduction qui lient UE/Programme et Programme/Projets.

Enfin, la vision des habitants acquise précédemment pourra nous apporter des éléments de discussion avec les porteurs du programme et des projets.

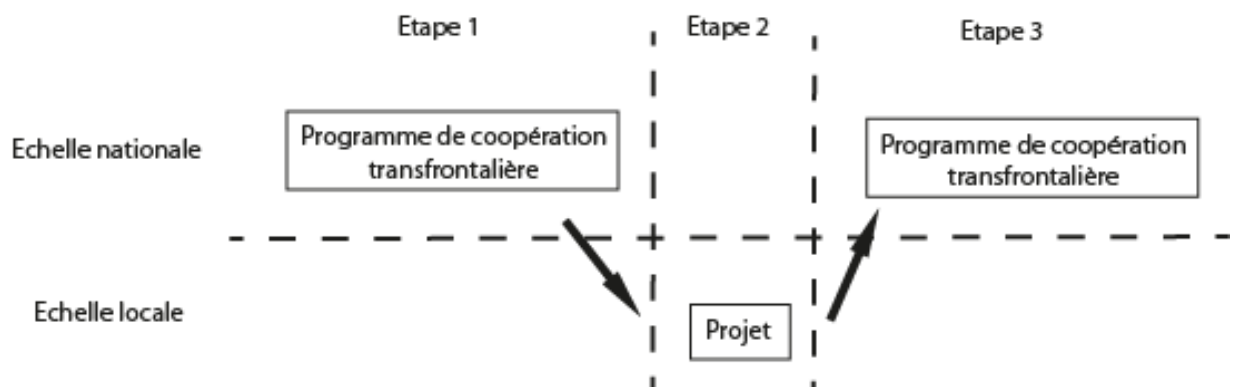


Figure 13 : Etapes de rencontre des acteurs du processus de projet ; Réalisation Blanc-Féret

Certains projets incluent des bénéficiaires directs (personnes assistant à des séminaires, des formations...), toutefois, pour des raisons techniques et linguistiques, il n'a pas été possible de les rencontrer. Il aurait été intéressant de recueillir leur avis afin de mieux comprendre les impacts directs des projets sur le territoire. Toutefois, les habitants sont des bénéficiaires directs ou indirects selon les projets et nous réaliseront des entretiens avec eux dans le cadre de l'analyse de la Bucovine.

## *b. Une méthode qualitative privilégiée*

### *i. L'entretien semi-directif*

Nous avons également choisi la méthode de l'entretien semi-directif comme méthode d'investigation auprès des porteurs du programme et des porteurs des projets. Comme expliqué précédemment, cette méthode semble appropriée à une première étude de ce programme de coopération transfrontalière et permet d'obtenir des détails et des nuances que les questionnaires ne nous apporteraient pas.

### *ii. Contenu des entretiens*

Le but de ces entretiens est de comprendre les deux « mécanismes de traduction » qui s'établissent entre les objectifs de l'UE (le développement et la paix) et l'échelle locale. Ils se situent à deux niveaux : entre l'UE et le programme et entre le programme et les projets. Ils établissent le lien avec les habitants et le territoire. Ainsi, avec les porteurs du programme et des projets, nous abordons trois thèmes communs : les projets, le territoire et la frontière. Concernant, le thème des projets, l'objectif est de comprendre comment ils ont été sélectionnés, la chronologie de leur conception, leur mise en place, les premiers résultats. Ce processus est le reflet de la réappropriation successive des porteurs du programme puis des porteurs de projet. Puis, ces entretiens nous permettent de discuter avec eux du territoire qu'est la Bucovine, afin de comprendre comment ils le comprennent, l'abordent et ainsi voir dans quelles mesures le contexte local influence les projets. Enfin, nous abordons dans ces entretiens la question de la frontière. L'objectif est de comprendre comment celle-ci est perçue par les porteurs de projet et ainsi confronter cet avis avec la manière dont les habitants la vivent.

Enfin, nous aborderons avec les porteurs du programme, la conception et le fonctionnement général du programme. Le but est de bien décrypter cet outil qu'est le programme et qui est central dans le processus de traduction des objectifs européens.

Les guides d'entretiens avec les porteurs du programme et les porteurs de projet sont présentés en annexes.

	Acteurs rencontrés	Structures
Porteurs du programme	Lorena Popescu, chargée de communication	JTS d'Iasi
	Adriana Nicula, chargée de communication	JTS de Suceava
	3 chargés de suivi auprès des projets	JTS de Suceava
Porteurs des projets	Alina Butnariu, leader de projet (Siret-Hliboca)	Commune de Siret
	Olga Nykolaichuk, leader de projet (Breaking the border)	Business Center de Chernivtsi
	Dmytro Fedortsov, leader du projet (Heritage)	Université de Chernivtsi
	Stephan Punici, partenaire de projet (Heritage)	Université de Suceava
Professionnels du tourisme	6 personnes rencontrées	Auberges, centres de loisirs, Musées
Habitants	15 personnes rencontrées	Bucovine roumaine
	8 personnes rencontrées	Bucovine ukrainienne

Figure 14 : Acteurs rencontrés ; Réalisation Blanc-Féret

# **Partie 3 : Une réappropriation qui montre ses limites sur une frontière extérieure de l'UE**

---

Les parties précédentes ont permis successivement de rendre compte de l'émergence d'une problématique et de la mise en place de la méthodologie pour répondre à celle-ci. Cette troisième et dernière partie a pour objectif d'analyser le processus de réappropriation présent dans les interactions UE/Programme et Programme/Projet. Nous pourrions, de cette manière, confirmer, ou non, notre hypothèse : les projets étudiés ne traduisent que très partiellement les objectifs européens sur le terrain.

Tout d'abord, la première section s'axera sur l'analyse du territoire de la Bucovine. Ce territoire est l'espace dans lequel naissent, sont conçus et aboutissent les projets analysés. Nous cherchons à comprendre comment ces projets s'intègrent dans la vie du territoire. Ensuite, dans la seconde section, nous aborderons le rôle du programme dans ce processus de traduction. Puis nous terminerons par analyser la capacité des trois projets étudiés à créer un développement commun, du lien entre les peuples et finalement à créer un territoire transfrontalier.

## I. La Bucovine, une histoire commune mais une frontière séparant les peuples

---

Comme il a été évoqué précédemment, les trois projets touristiques choisis comme cas d'étude ont la particularité d'être situés sur le même territoire : la Bucovine.

La Bucovine est une région aujourd'hui séparée entre la Roumanie et l'Ukraine. La superficie de la Bucovine est de 10 000 km<sup>2</sup> soit environ la taille d'un grand département français comme la Gironde. Elle est peuplée de 1,3 millions d'habitants. Ce territoire a souvent par le passé fait l'objet d'annexions, de conquêtes : elle a longtemps fait partie de la province de Moldavie, tantôt appartenant à l'empire Russe, à l'empire Ottoman puis à l'empire Austro-hongrois à partir du XIXe siècle. A la suite de la première guerre mondiale et la dislocation de l'empire Austro-hongrois, la Bucovine est rattachée à la Roumanie. Ces frontières perdurent jusqu'à la seconde guerre mondiale. Durant celle-ci, l'armée soviétique conquerra la Bucovine Nord, aujourd'hui ukrainienne. Elle sera reprise par l'armée roumaine en 1944 puis finalement cédée à l'URSS, et plus particulièrement à l'Ukraine, à l'issue de la seconde guerre mondiale. La frontière dissociant Bucovine roumaine et ukrainienne est stable depuis 1945.



Figure 15 : Localisation de la Bucovine ; Source : wikipedia.org ; Réalisation Blanc-Féret

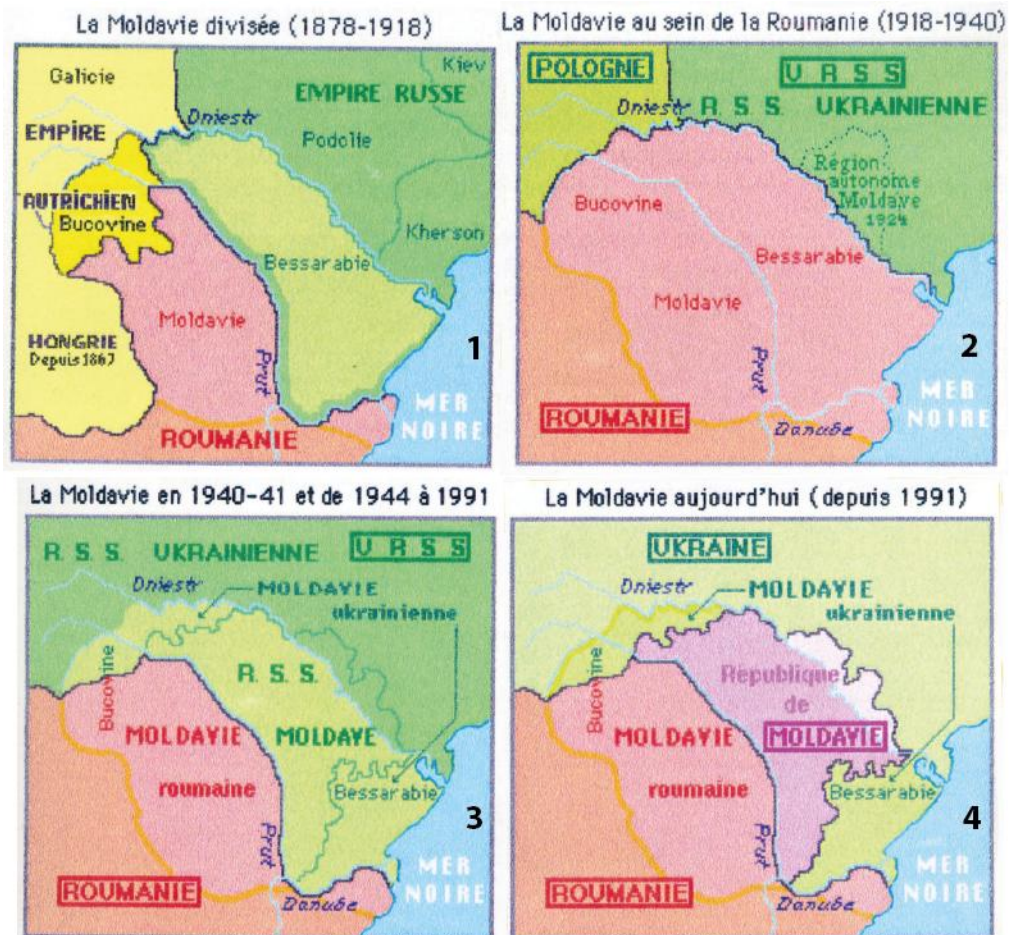


Figure 16 : Historique des mouvements de frontière en Bucovine ; Source : [criticusleblog.blogspot.fr](http://criticusleblog.blogspot.fr)

La partie suivante sera ainsi dédiée à une description plus en détails de cette région. En effet, retrouver la totalité des projets touristiques sur une même zone n'est pas anodin. Nous chercherons à comprendre comment s'est construit ce territoire transfrontalier, comment il fonctionne et quels sont les enjeux économiques et touristiques liés à cette zone. Par cette étude de la Bucovine, nous isolons la variable géographique : chaque projet est influé par le même contexte local. Les facteurs influençant la construction des projets seront ici identifiés et seront commun aux trois projets choisis comme cas d'étude. Cette première section permettra une mise en perspective des mécanismes de réappropriation du programme par les acteurs locaux. Et les apports des projets transfrontaliers pourront ainsi être mieux spécifiés et discutés.

Pour rappel à la méthodologie, ce territoire est examiné sous trois aspects : matériel, idéal et institutionnel. Cette approche tridimensionnelle dissocie à la fois la morphologie du territoire, la manière dont les habitants le vivent et le perçoivent, et la manière dont il est gouverné selon les échelles institutionnelles. Cette analyse est globale et donne les clés de compréhension nécessaires au contexte dans lequel les projets se positionnent.

# 1. La dimension matérielle : une frontière étatique active

La dimension matérielle est composée de deux sous-dimensions : la dimension structurelle et la dimension fonctionnelle. Ces deux sous dimensions sont liées. La structure générale du territoire influe la manière dont les habitants le pratiquent et inversement. L'ensemble de cette dimension marque le visible du territoire.

## a. La dimension structurelle : une discontinuité économique

La dimension structurelle est la morphologie physique du territoire (configurations spatiales, infrastructures, géographie, reliefs...), et elle peut être analysée notamment par la cartographie.

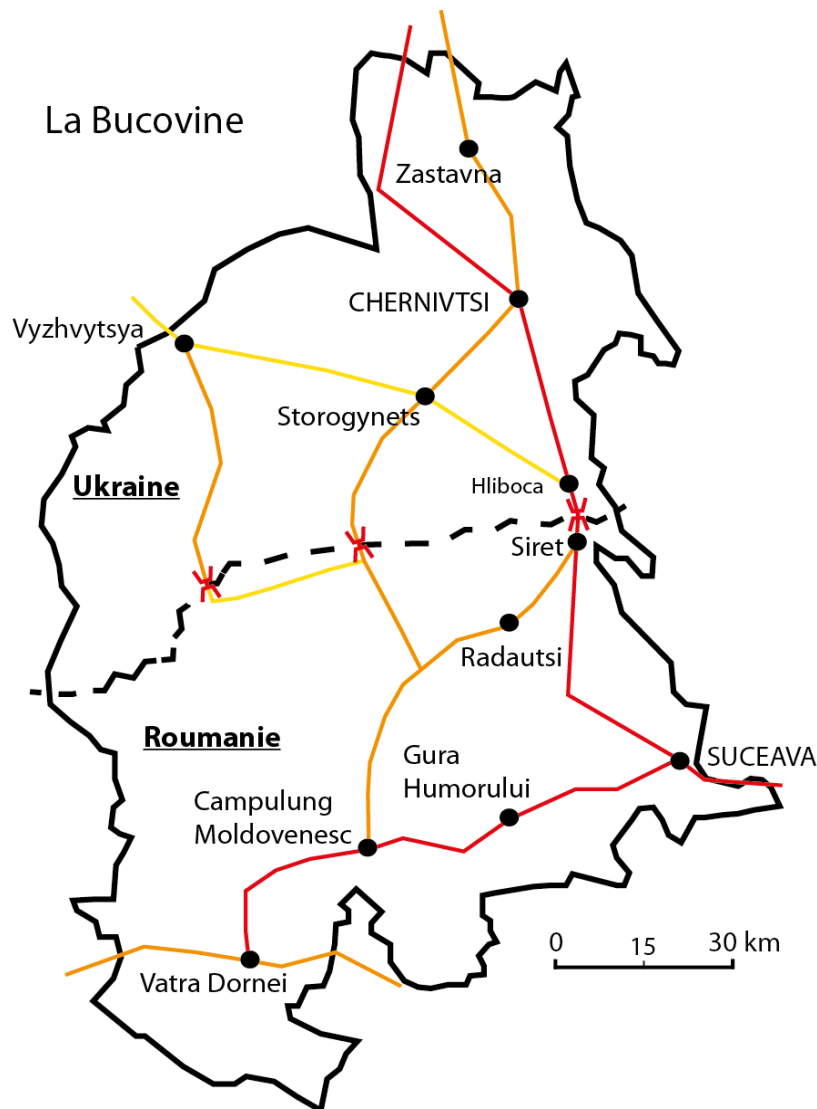


Figure 17 : Carte de la Bucovine : Réalisation ; Blanc-Féret

Concernant les caractéristiques morphologiques de ce territoire, on identifie sur cette carte les deux villes principales que sont Chernivsti (260 000 habitants) et Suceava (106 000 habitants) reliées par la principale route transfrontalière. Celle-ci passe par le poste de frontière de Siret-Hliboca, le plus important

du territoire en termes de flux. Malgré le maillage par des villes moyennes, cette région est très largement rurale comme nous le montre le diagnostic officiel du programme de coopération transfrontalière: 52,8% des habitants de l'oblast de Chernivtsi et du judet de Suceava vivent en zone rurale (Joint Operational Programme Romania-Ukraine-Moldova 2007-2013, 2007). Il faut d'ailleurs noter que la Bucovine roumaine (la majeure partie du judet de Suceava) et la Bucovine ukrainienne (la moitié de l'oblast de Chernivtsi) sont deux territoires classés parmi les plus pauvres de leurs pays respectifs avec 1820€ et 538€ de PIB/habitants (Ibid). L'agriculture de subsistance est encore très présente avec une part de 22% du PIB si l'on effectue une moyenne pondérée sur l'ensemble de la Bucovine. Ces deux espaces sont donc marqués par une certaine ruralité et pauvreté. La Bucovine roumaine dégage trois fois plus de richesse par habitant par rapport à la Bucovine ukrainienne : le niveau de vie ukrainien est inférieur au niveau de vie roumain. En ce qui concerne le franchissement de la frontière, le poste à la frontière de Siret est le plus important du territoire car il est le seul à relier efficacement les deux villes principales de ce territoire. La frontière est un réel marqueur de discontinuité, notamment économique. Ces éléments structurels influent ainsi la dimension fonctionnelle.



Photo 4 : Paysages et costumes traditionnels de Bucovine ; Source : Blanc-Féret, linternaute.com, salutroumanie.com

## *b. La dimension fonctionnelle : deux territoires de vie distincts*

Nous entendons ici par dimension fonctionnelle, l'ensemble des pratiques des habitants sur ce territoire.

De fait, nous nous appuyons sur les entretiens avec les habitants pour examiner cette dimension mais aussi sur notre pratique et nos observations du territoire. Le but est de comprendre si les habitants vivent la Bucovine comme un territoire uni ou si la présence de la frontière marque une réelle barrière dans la pratique de cette région. En effet, la mise en place de projets à l'échelle de la Bucovine, nous fait penser que la Bucovine est un territoire frontalier cohérent en termes de fonctionnement, que la Bucovine roumaine et ukrainienne tissent des liens importants. Qu'en est-il réellement dans le quotidien des habitants ?

Lorsque nous interrogeons les habitants de la Bucovine roumaine, ces derniers déclarent se rendre très rarement en Ukraine. Selon eux, ils n'ont que peu d'intérêt à se rendre dans ce pays voisin. Toutefois, la vie moins chère en Ukraine attire les roumains. Un commerce de frontière s'est développé au fil du temps générant des flux mensuels afin de rapporter en Roumanie des produits tels que l'alcool, les cigarettes et l'essence qui sont moins chers en Ukraine. Le bazar de Chernivtsi est d'ailleurs très réputé auprès des habitants roumains. Dans le sens inverse, certains ukrainiens viennent chercher des biens qui ne sont pas disponibles en Ukraine, notamment au bazar de Suceava. Cependant, les flux d'ukrainiens nous ont été rapportés comme moins importants car les modalités de traversé de la frontière sont différentes. En effet, les ukrainiens doivent se munir d'un passeport (un minimum de 35 euros suivant le délai d'obtention) et d'un Visa (35 euros) pour pénétrer sur le territoire européen. C'est un coût économique important lorsque l'on sait que le salaire brut moyen en Ukraine est de 130 euros (Source : le moniteur du commerce international). Ce coût économique est moins important pour la population roumaine qui n'a besoin que d'un passeport et qui peut ici le rentabiliser par des passages réguliers et ainsi l'achat de nombreuses denrées à moindre prix. Toutefois, même l'acquisition d'un passeport (90 euros) est une dépense non négligeable contenue du faible niveau de vie dans cette région (salaire de 465€ brut en moyenne (Ibid)).

On retrouve ici « l'effet frontière » explicité par Amilhat-Szary et Fourny qui se manifeste par des déplacements de populations en raison du différentiel de prix qui existe entre les deux côtés de la frontière (et qui peut parfois profiter à la contre-bande) (Amilhat-Szary et Fourny, 2006). Les décalages structurels influent la dimension fonctionnelle.

Il existe un deuxième motif notable de passage de la frontière et donc d'échanges entre les deux « Bucovines ». Il s'agit de déplacements d'ordre familiaux liés à la présence de minorités de part et d'autre de la frontière. Les changements d'appartenance étatique expliqués précédemment sont certainement à l'origine de la répartition des minorités sur ce territoire. Ainsi, on retrouve en Bucovine ukrainienne une proportion élevée de populations roumaines avec 20% (cette partie était anciennement roumaine). Cette proportion peut monter à 50% voire 90% dans les villes frontalières. A l'opposé, on ne trouve que 1,2% de populations ukrainiennes en Bucovine roumaine. Cela peut s'expliquer par le fait que la Bucovine roumaine n'a jamais appartenu à l'Ukraine. Ainsi, cette forte minorité roumaine génère des flux au travers de la Bucovine, les familles se déplacent pour se retrouver de part et d'autre de la frontière.

Malgré cela, on ne peut pas dire que la Bucovine fonctionne comme un territoire uni. La frontière est marqueur de discontinuité, comme une barrière réduisant considérablement les possibilités d'échanges. Non pas que les temps de traversé soit important mais parce que l'investissement financier est important et parce

qu'il n'y a pas de réel intérêt à traverser cette frontière. Chaque population s'est créée sa zone de vie de chaque côté de la frontière réduisant ainsi les interactions. Nous remarquons par la suite que cette caractéristique de « zone de vie », séparation dans la pratique des habitants, se traduit dans la représentation qu'ils ont de la Bucovine.

La dimension matérielle de la Bucovine met à jour la faible présence d'habitude de comportement transfrontalier. De la même manière, nous abordons la dimension idéelle afin de comprendre si elle est un facteur entravant, facilitant ou indifférent à la mise en place de projets transfrontaliers.

## **2. La dimension idéelle : une Bucovine qui tend à se scinder dans l'imaginaire collectif**

Nous entendons par dimension idéelle la perception que les habitants ont de leur territoire, comment il nous le donne à voir.

Ici, nous ferons référence à la fois aux entretiens avec les habitants car il s'agit de l'image du territoire produite pour eux-mêmes, mais également à la perception du territoire des professionnels du tourisme. Ces derniers ont un regard différent puisqu'il est lié à leur travail. Les professionnels du tourisme sont des bénéficiaires des projets étudiés et sont en mesure de nous informer sur le contexte local en ce qui concerne l'activité touristique. Nous analysons ici, par l'intermédiaire de l'avis des professionnels du tourisme, quel type de territoire ils donnent à voir aux personnes venant de l'extérieur. C'est-à-dire, comment ce territoire est perçu par un touriste avant même d'arriver en Bucovine. Quelle publicité en fait-on ? Et donc, quel imaginaire de la Bucovine créé-t-on auprès du touriste ?

Abordons tout d'abord l'image que les habitants ont de la Bucovine. Celle-ci diffère suivant l'âge des interrogés. D'après les entretiens menés, nous nous sommes rendu compte que les jeunes avaient la vision d'une Bucovine séparée entre Roumanie et Ukraine tandis que les personnes plus âgées avaient à l'idée une Bucovine davantage unie. Ces dernières expliquent avoir connues ou entendues parler, par l'intermédiaire de leurs parents, de la Bucovine unie sous le régime roumain d'avant guerre. De plus, avant la chute de Ceausescu, les modalités de traversé de la frontière étaient plus souples, facilitant les échanges.

Si ces deux perceptions s'opposent, toutefois, tous s'accordent à dire que malgré la culture et l'histoire qui sont restées communes, un fossé s'est creusé depuis la seconde guerre mondiale et le rattachement de la Bucovine Nord à l'Ukraine. La langue, qui est désormais différente, ne permet pas de tisser des liens aisément. Cela est d'autant plus vrai pour les jeunes qui n'ont plus de notions d'ukrainiens ou de roumains (suivant la langue maternelle) pour pouvoir communiquer en dehors de leur pays. En raison de ce fossé qui se creuse, il est difficile de trouver un élément de liaison. Pourtant la Bucovine continue à avoir une place spéciale dans l'imaginaire des populations. Les personnes interrogées déclarent se sentir tout d'abord appartenir à la Bucovine avant d'appartenir à leur ville ou à leur pays. La Bucovine a une histoire dont les traditions locales sont tirées, c'est pourquoi cette histoire de la Bucovine perdure dans les mémoires.

De cette histoire, les habitants tirent les symboles qui, pour eux, définissent le mieux la Bucovine: les monastères, les œufs peints et également la volonté de perpétuer les traditions locales. Les monastères de

Bucovine sont des églises orthodoxes datant du XVe siècle dont les peintures intérieures et extérieures ont été conservées et peuvent être admirées encore aujourd'hui. Certaines d'entre eux, étant classés au patrimoine mondial de l'Unesco, sont les moteurs de l'activité touristique de la région.

**Photo 5 : Monastère de Bucovine ; Source : tourisme-bucovine.com**



**Photo 6 : Œufs peints de Bucovine ; Source : salutroumanie.com**

La dualité entre l'attachement historique à la Bucovine et l'approche plus fonctionnelle mettant en avant le caractère dissocié des deux Bucovine se traduit dans l'exercice du classement des mots explicité dans la partie méthodologique. Il existait deux classements qui illustrent une vision unie de la Bucovine et une autre beaucoup plus divisée :

Le premier type d'habitant classe de la façon suivante : Bucovine – Amitié – Construction Européenne – Barrière – Commerce de frontière – Corruption. Ces habitants ont un sentiment d'appartenance très fort, ils ont une vision d'une Bucovine relativement unie qui symbolise la construction européenne. Certains notent que la corruption est très présente en Roumanie (examen, police...) et que sa présence à la frontière était attendue. Cependant, ils soulignent qu'elle est « moins grave » dans le sens où cela représente peu d'argent et avait peu de comparaison avec la corruption des politiques, beaucoup plus importante par exemple.

Le second type de classement est le suivant : Corruption – Commerce de frontière – Barrière – Bucovine – Amitié – Construction Européenne. Ces habitants voient la frontière comme un réel obstacle à franchir et considèrent qu'il y a peu d'intérêts à se rendre dans le pays voisin. Ce dernier représente principalement pour ces habitants l'opportunité d'acquérir des produits moins chers ou différents.

Les professionnels du tourisme cultivent cette histoire de la Bucovine pour la mettre au service du territoire et de son attractivité touristique. En effet, en Roumanie, cette région a la réputation d'une région pauvre mais traditionnelle et intéressante sur le plan touristique car elle a l'image de « l'ancienne Roumanie ». D'ailleurs, dans le discours des professionnels du tourisme, la Bucovine est perçue comme deux espaces distincts entre la Roumanie et l'Ukraine donnant l'impression que la frontière est une barrière pour l'activité touristique. Cela se ressent dans la promotion qu'ils font de la Bucovine : les prospectus roumains ou ukrainiens et autres sites internet portant sur la Bucovine n'évoquent pas la partie voisine. Le

fait de ne pas évoquer la Bucovine voisine dans les éléments de promotion est une volonté assumée. La frontière est vue comme un élément entravant l'activité touristique. Il n'est donc pas judicieux, selon les professionnels du tourisme rencontrés de promouvoir le territoire dans son ensemble.

Dans l'imaginaire collectif, la Bucovine perd peu à peu de son sens. Malgré tout, elle garde une identité forte. Cette identité liée à l'histoire, à la culture, au patrimoine, aux traditions est d'ailleurs fondatrice d'une attraction touristique. Toutefois, la frontière a été identifiée comme un élément entravant à l'activité touristique. Les projets sélectionnés semblent donc rentrer dans un réel besoin de rapprochement pour restructurer une économie à l'échelle de l'ensemble de ce territoire. Malgré tout, les projets peuvent tout de même s'appuyer sur l'identité de la Bucovine comme base solide à la création d'un tourisme transfrontalier. D'ailleurs, si l'on se reporte au fait que la totalité des projets touristiques ont lieu en Bucovine, on peut émettre l'hypothèse que le territoire de la Bucovine est un facteur facilitant la mise en place de projets touristiques. Pour autant, les porteurs des projets s'emparent-ils de ce facteur lié à l'histoire et à la culture commune de la Bucovine, qui semble être un facteur facilitant ?

### **3. La dimension institutionnelle : des stratégies territoriales indépendantes**

Nous entendons par dimension institutionnelle, l'ensemble des politiques menées par les autorités publiques sur le territoire.

En Roumanie, il existe quatre subdivisions territoriales : 4 macro-régions, 8 régions de développement, 41 judets et 3136 municipalités, villes ou communes, qui sont l'équivalent de nos communes françaises. Le territoire de la Bucovine, qui aujourd'hui n'a pas de réalité administrative mais seulement historique, est situé dans la macro-région de la Moldavie et Bas-Danube, dans la région de développement de la Moldavie et dans le judet de Suceava. Le judet étant l'équivalent des départements français. En Ukraine, le territoire est seulement divisé en Oblast et communes. La Bucovine du nord est située dans l'oblast de Chernivtsi. La Bucovine est donc divisée, de fait, entre de nombreuses subdivisions territoriales. Administrativement, la Bucovine n'existe ni en Roumanie, ni en Ukraine. Les directions stratégiques prises par les différentes autorités locales ne sont pas concertées et peuvent, de ce fait, rentrer en opposition et se nuire l'une à l'autre. Toutefois, il existe des liens entre structures administratives des deux pays. Par exemple, la commune de Siret, en Roumanie, a déjà collaboré avec celle de Hliboca en Ukraine ; les deux universités de Chernivtsi (Ukraine) et Suceava (Roumanie) coopèrent régulièrement ensemble. Mais ces partenariats ne sont que trop occasionnels et ne sont pas liés directement à une volonté d'apporter des réponses à l'échelle de la Bucovine.

## 4. Bilan

L'étude de la Bucovine sous ces trois aspects (matériel, idéal et institutionnel) a permis de montrer que ce territoire reste fortement marqué par la présence de la frontière. Cette frontière réduit considérablement son homogénéité fonctionnelle. Du fait de ce fonctionnement plutôt indépendant entre les deux côtés de la frontière, la perception d'une Bucovine dépassant l'effet de cette séparation administrative s'essouffle au sein de la population qui préfère parler de Bucovine roumaine et de Bucovine ukrainienne. Toutefois, cette région n'est pas reniée ou oubliée et le sentiment d'appartenance reste fort, en particulier chez les habitants plus âgés. Ce sentiment d'appartenance, cette identité est cultivée par les professionnels du tourisme qui continuent de vendre, aux travers de ces curiosités, cet espace qui n'a pourtant pas de réalité administrative. De même, les nombreux porteurs de projet travaillant sur la Bucovine participent, par l'intermédiaire de ce programme, à conserver l'imaginaire historique lié à ce territoire et ainsi faire renaître la continuité de la Bucovine.

L'opportunité qui a été donnée de mettre en place des actions afin d'essayer d'en faire un territoire transfrontalier a été saisie. Pour autant, l'opportunité de mener à bien des projets transfrontaliers n'est pas sans contraintes, sans règles et sans cadres. La section suivante présentera en détails le programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie qui est le cadre permettant la mise en place des projets transfrontaliers.

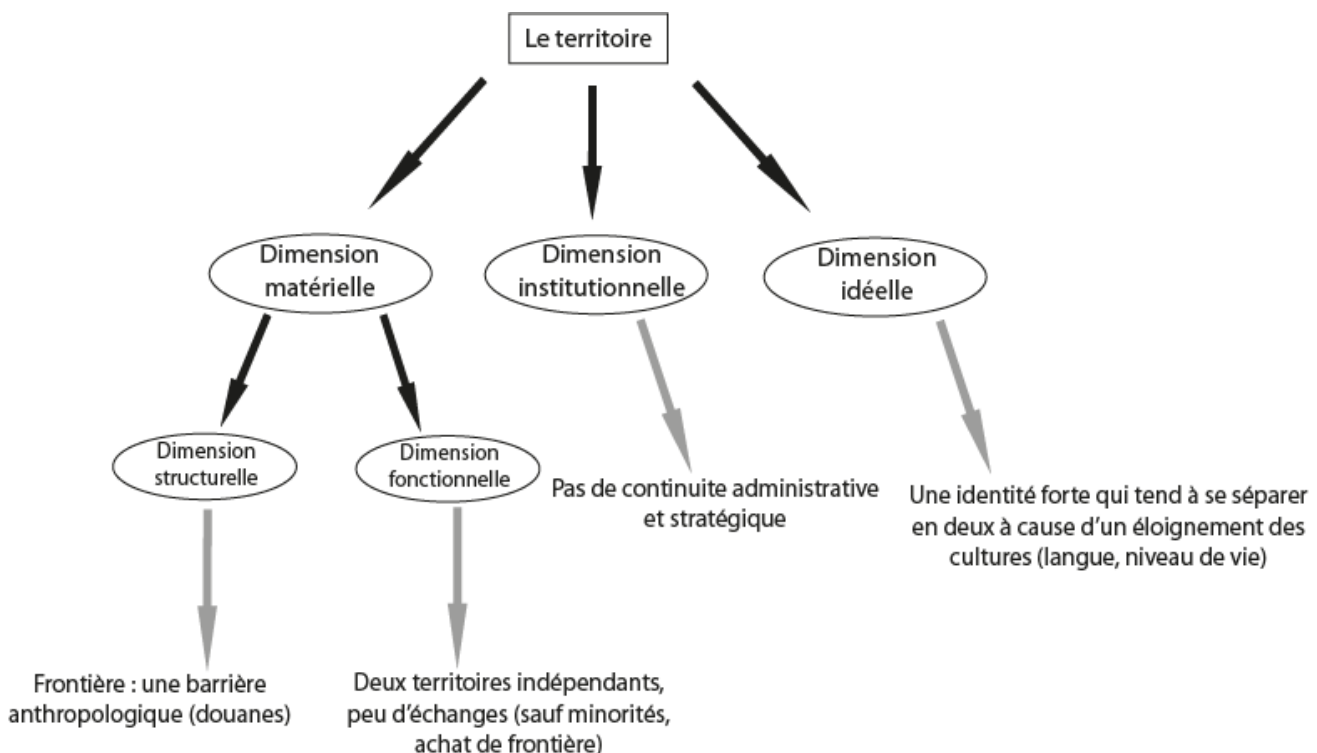


Figure 18 : Schéma bilan sur le territoire de la Bucovine ; Réalisation Blanc-Féret

## II. Le programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie, une réappropriation minime de l'idée européenne

---

Cette section a pour objectif de décrire le processus de traduction de l'idée européenne sur le territoire de la Bucovine. Nous aborderons le premier outil d'intermédiation – le programme de coopération transfrontalière – entre les objectifs de l'UE et le territoire. Dans la section suivante nous analyserons le second outil d'intermédiation que sont les projets.

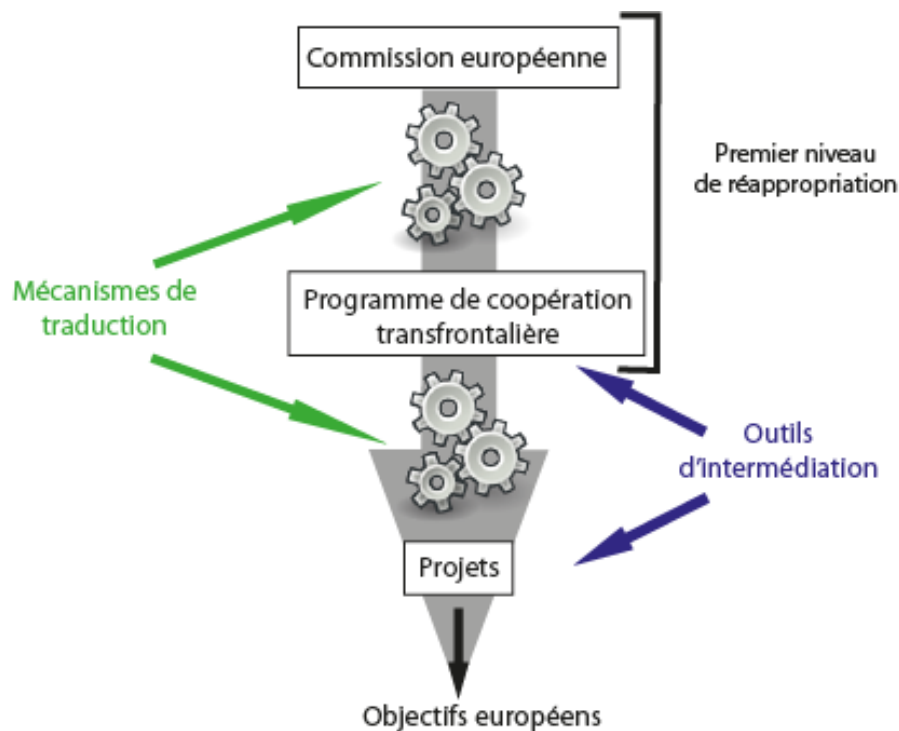


Figure 19 : Le programme de coopération transfrontalière : premier outil d'intermédiation entre l'UE et les territoires ;  
Réalisation Blanc-Féret

Nous présenterons successivement le processus de création de ce programme de coopération transfrontalière puis son fonctionnement. Cette présentation nous donnera par la suite les clés pour comprendre son rôle dans la traduction des objectifs européens de paix et de développement. Nous appuierons notre analyse sur les entretiens effectués avec les agents nationaux en charge du fonctionnement du programme.

# 1. Un programme dans la continuité de la politique européenne menée en Europe de l'Est



Figure 20 : Logo du programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie ; Source : ro-ua-md.net

L'UE, dans le cadre de sa politique de voisinage, propose aux Etats de mettre en place des programmes de coopération transfrontalière. Les Etats peuvent s'associer pour créer eux-mêmes ces programmes qui sont le premier outil d'intermédiation des objectifs de l'UE sur le terrain.

Comme tous les autres programmes de coopération transfrontalière, l'objectif principal annoncé par l'UE est « d'éviter l'émergence de nouveaux affrontements en Europe et d'offrir aux pays voisins la possibilité de construire des projets avec l'UE » (Joint Operational Programme Romania-Ukraine-Republic of Moldova 2007-2013, 2007). Toutefois, ce programme n'est pas le premier outil européen à œuvrer sur cet espace. Il est le fruit des politiques européennes précédentes menées sur ce territoire. Ce programme est issu de l'union de deux anciens programmes transfrontaliers bilatéraux Roumanie-Ukraine et Roumanie-Moldavie s'étendant sur la période 2004-2006. Il est établi sur la période 2007-2013 et s'inscrit donc dans la continuité des deux précédents. Les entités européennes locales ont monté ce programme sur les premiers retours des anciens programmes et sur un diagnostic territorial permettant de cerner les enjeux propres au territoire d'étude.

Le territoire concerné s'étend sur environ 176 000 km<sup>2</sup> (équivalent à un quart de la France) et comprend les régions frontalières roumaines et ukrainiennes et la totalité de la République de Moldavie. 15 millions d'habitants sont concernés dans cette zone. Comme nous pouvons le voir sur la carte, il existe deux types de territoires : les zones éligibles et les zones adjacentes. Sur les zones adjacentes, « only soft projects may be implemented in these areas » (Joint Operational Programme Romania-Ukraine-Republic of Moldova 2007-2013, 2007).



**Figure 21 : Carte des zones éligibles et adjacentes du programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie ; Source : ro-ua-md.net**

Le budget alloué par l'IEVP (Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat) est de 113 millions d'euros. Cette somme représente 90% de l'enveloppe totale. Les 10% restants sont à la charge des pays participants aux programmes soit environ 12,6 millions d'euros.

Suite au diagnostic territorial engagé par les JTS de Iasi et Suceava, en amont de la mise en place du programme, des enjeux propres à la zone éligible ont été identifiés. De ces enjeux, il a été décliné trois priorités. Ce sont les axes préférentiels de travail du programme. Les projets sélectionnés se doivent par la suite de respecter une des 3 priorités établies :

- « Towards a more competitive border economy »
- « Environmental challenges and emergency preparedness »
- « People to people co-operation »

La dimension transfrontalière est présente mais est incluse dans des objectifs très larges tels que la compétitivité économique ou la protection de l'environnement. Ces derniers sont repris par exemple dans deux objectifs, très généraux, de la Commission européenne pour l'UE de 2020 : « emploi » et « changement climatique et énergies durables » (Commission européenne).

Au delà du fait que les projets entrent dans le cadre de l'une des trois priorités, ils peuvent être de trois types différents :

- des *projets intégrés* : des activités sont réalisées dans les deux pays.

- des *projets symétriques* : les mêmes réalisations sont conçues dans chacun des deux pays
- des *projets uniques* : les réalisations se font dans un seul pays mais elles ont une portée transfrontalière.

Ces types de projets identifiés comme transfrontalier par le programme peuvent intégrer de nombreux projets. Les descriptions faites sont larges et une multitude de projets peut correspondre aux caractéristiques évoquées par le programme.

Dans tous les cas, le programme précise que tous les projets mis en place doivent avoir un impact transfrontalier. En effet, comme le précise Paul Blanquart, il s'agirait de créer un espace réticulaire dans lequel les territoires de chaque côté de la frontière sont associés et liés, grâce aux franchissements de cette frontière.

Répondant de manière large aux attentes européenne de paix et de développement, ce programme a été approuvé le 29 juillet 2008 par la commission européenne. Suite à cela, deux appels à projets ont été lancés, l'un en 2009 et le suivant en 2011. Les trois projets étudiés dans le cadre de ce travail de recherche sont issus du premier appel à projet. Avant d'en venir à ces projets, il est essentiel de comprendre le fonctionnement interne du programme pour saisir les interactions entre l'UE, les porteurs du programme et les porteurs des projets.

## **2. Un fonctionnement administré par la Roumanie**

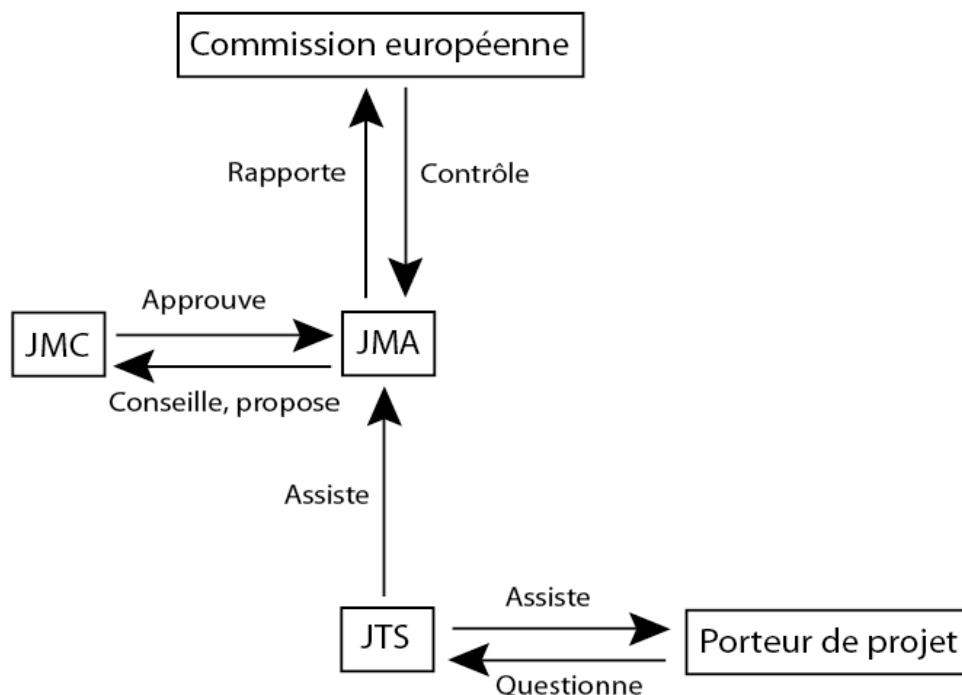
Il existe trois structures qui composent et managent le programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie : le Joint Monitoring Committee (JMC), le Joint Managing Authority (JMA) et le Joint Technical Secretariat (JTS).

Le JMC est le principal organe décisionnel du programme. Il est basé à Bucarest et est composé de membres des trois pays participants. Il est responsable, entre autres, de la validation du travail du JMA, de nommer les comités d'évaluation, de décider des critères de sélection des projets et d'évaluer si les objectifs du programme sont atteints.

Le JMA est la structure exécutive du programme qui a la responsabilité de manager le programme. Il est également basé à Bucarest. Ses deux missions principales sont de fournir une assistance technique aux porteurs de projets et de mettre en place les décisions prises par le JMC. Il lance les appels à projets, signe les contrats ou encore rédige le rapport annuel pour la Commission Européenne.

Enfin, le JTS est l'organe technique qui est directement en lien avec les activités de terrain et qui gère le programme au quotidien. Sa mission principale est d'assister le JMA dans ses activités. Les porteurs du programme, par exemple, organisent les journées d'information, collectent les demandes de financement, ou assistent les bénéficiaires dans la rédaction de leur candidature puis dans la réalisation de leur projet. Cette structure d'ordre locale est représentée dans plusieurs zones. Tout d'abord, elle est représentée à Iasi et Suceava en Roumanie. Ces deux bureaux du JTS ont d'ailleurs été les principaux artisans de la construction de ce programme notamment par la rédaction du diagnostic préliminaire, construit en partie grâce aux retours d'expériences des anciens programmes. Les antennes de Chernivtsi, Odessa et Chisinau sont des relais de

communication dans les pays partenaires. Elles sont chargées de faire connaître le programme au sein de leur région et peuvent être des relais avec les porteurs de projet de leur territoire.



**Figure 22 : Fonctionnement du programme de coopération transfrontalière ; Réalisation Blanc-Féret**

Ce programme est tri-national mais son fonctionnement est principalement sous la responsabilité roumaine : le JMC et JMA sont basés en Roumanie et les JTS principaux également. Ce pays acquiert peu à peu de l'expérience dans la conduite de programme européen, c'est pourquoi l'UE s'appuie sur la Roumanie. On peut s'interroger sur la dimension transfrontalière du programme en lui-même qui est, de fait, dirigé par des instances situées en Roumanie.

Une différence majeure apparaît entre les deux anciens programmes et ce programme tri-national : les acteurs locaux ukrainiens et moldaves peuvent se positionner en tant que leader lors des réponses à appel à projet, chose qui n'était pas possible auparavant. Cela sous-entend que la confiance accordée est plus grande. Les porteurs de projets ukrainiens et moldaves peuvent désormais disposer d'un budget propre (si la conception du projet tend à une séparation de celui-ci) et ainsi davantage peser sur les négociations pour orienter le projet : ils ne sont plus forcément tributaires de l'action des porteurs de projet roumain. Notons toutefois qu'il est impératif d'inclure dans chaque projet un partenaire roumain, un projet ukraino-moldave ne peut voir le jour.

Cette homogénéisation des rôles entre les porteurs de projet facilite une collaboration équitable, équilibrée et est intéressante dans l'objectif de la formation d'un espace transfrontalier, d'un espace réticulaire.

### 3. Un outil d'intermédiation qui laisse la place à une réappropriation large pour les porteurs de projet

Ce programme s'inscrit dans la continuité des programmes précédents et dans le processus d'ouverture de l'Europe vers ses voisins. La Roumanie étant devenue membre en 2007, l'opportunité qui a été donnée aux Etats de collaborer par l'intermédiaire d'un programme de coopération transfrontalière a été saisie. Un premier processus de réappropriation des objectifs européens a été opéré par les agents nationaux (roumains, moldaves et ukrainiens) en charge de la construction de ce programme. Ils se sont réappropriés le cadre fixé par l'UE pour l'adapter à leur contexte local. Nous analyserons ce programme, notamment grâce aux discours fournis par les porteurs de celui-ci et par les porteurs des projets

#### *a. Un programme aux objectifs larges mais fidèles à ceux de l'UE*

Ce premier programme de coopération transfrontalière a bénéficié de l'expérience des JTS d'Iasi et de Suceava pour construire un diagnostic précis afin d'identifier clairement les enjeux du territoire. Ce diagnostic est une première étape qui a permis par la suite de décliner des priorités. Ces dernières que sont le développement économique à la frontière, les questions environnementales et le développement de relations entre les peuples rentrent pleinement dans celles de l'UE. Au vu des priorités annoncées, ce programme de coopération transfrontalière est un outil qui reproduit de manière fidèle les objectifs de développement de l'UE. Cependant, les trois grandes priorités du programme n'abordent pas le contexte local en particulier. Elles restent très générales et applicables à tout type de région frontalière, pas seulement aux régions frontalières entre la Roumanie, l'Ukraine et la Moldavie. Comme expliqué précédemment, la Bucovine est une région où la frontière est encore active : il existe peu de transports en commun, le franchissement de cette frontière nécessite un passeport (et un VISA pour les populations ukrainiennes) et les populations montrent de moins en moins de nécessité ou d'intérêt à se rendre dans le pays voisin. Ces problématiques n'ont pas été prises en compte dans la construction de ce programme de coopération transfrontalière alors qu'elles semblent centrales dans la conception d'un espace réticulaire qui associe deux territoires.

#### *b. Un programme qui suscite l'intérêt des porteurs de projet*

Le programme a enregistré, entre le premier et le deuxième appel à projet, une augmentation du nombre de demande de financement. Les acteurs locaux montrent de l'intérêt pour ce type de programme. D'ailleurs, la commune de Siret, après avoir obtenu deux financements lors du premier appel à projet, a proposé quinze projets lors du second appel à projet. Cela montre que le JTS a su susciter de l'intérêt auprès des porteurs de projet. Selon les leaders des trois projets étudiés, le JTS a été très présent pour remplir son rôle d'assistance aux montages, à la conduite et au suivi des projets : il fut d'une aide importante afin d'aider les porteurs des projets.

Ainsi, la distinction de trois priorités aux objectifs larges a permis à de nombreux projets de se reconnaître dans ces objectifs. Mais on peut se demander quelle efficacité a le programme à financer des projets créant du lien entre deux territoires.

### *c. Un programme construit pour produire du « transfrontalier » ?*

Ainsi, ce programme est un outil qui dans son cadre d'action répond théoriquement aux attentes européennes de développement et de paix, et pose les bases d'une collaboration avec les acteurs locaux. Toutefois, on peut s'interroger sur l'ampleur de l'influence d'un tel programme de coopération transfrontalière. Il s'avère que de nombreux projets sont sélectionnés et financés. Les sommes allouées semblent donc assez faibles au regard d'une volonté ambitieuse de réduire les impacts territoriaux liés à la présence de la frontière. D'ailleurs, les porteurs du programme nous ont signalé que ce programme trinational entre la Roumanie, l'Ukraine et la Moldavie se reconstruira à partir de la période suivante en deux programmes binationaux, Roumanie-Ukraine et Roumanie-Moldavie, comme cela était le cas entre 2004 et 2006 pour le premier programme de voisinage sur ce territoire. On peut émettre deux hypothèses : cette division du programme est un aveu d'échec de la part des trois pays. Ou bien, l'UE estime que cette formule de deux programmes binationaux semble être une solution plus efficace pour améliorer la politique menée.

En faisant travailler ensemble des personnes qui n'en auraient pas eu l'occasion en dehors du programme de coopération transfrontalière, ce programme se positionne en facilitateur de relations. Selon les porteurs du programme la réussite de celui-ci n'est donc pas seulement dans la qualité des projets mais également dans la capacité à mettre les acteurs en relation et à les aider à mener à bien leurs projets. Car ce sont les porteurs de projets qui répondent aux objectifs européens par leurs impacts territoriaux en s'appropriant ce programme. Cependant, nous notons que les programmes sont jugés par rapports à leurs objectifs, c'est-à-dire leur capacité à créer, indirectement grâce aux projets financés, un territoire transfrontalier. La sélection de candidatures bien construites est donc un gage de réussite de celui-ci, de la formation d'un espace transfrontalier et donc d'atteinte des objectifs du programme.

Cependant, après la seconde série d'entretiens réalisés auprès des agents du programme, il émerge un objectif que le programme s'est fixé : créer des liens entre les pays, entre les porteurs de projets des pays. Ce programme permet de créer des capacités institutionnelles : les porteurs de projets se forment à travailler avec l'UE, avec les nombreuses démarches administratives que cela importe. Selon les porteurs du programme, les porteurs de projets deviennent plus à même de faire de nouvelles demandes de financement ultérieurement et ainsi produire des projets au service de l'idée européenne.

L'efficacité du programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie ne se situe donc pas pleinement dans la réponse à ses propres objectifs (identifiés par les 3 priorités) mais également dans sa capacité à générer du lien et développer les capacités institutionnelles locales.

Dans la section suivante, nous étudierons en détail les trois projets touristiques sélectionnés, afin de comprendre le processus de construction de ces derniers, leur mise en place et les premiers éléments qui peuvent en être tirés. Après l'examen du rôle du programme dans le processus de traduction des objectifs européens, la partie suivante permettra de comprendre comment les porteurs des projets se réapproprient les enjeux européens via le programme de coopération transfrontalière. Le but est de mettre en question leur capacité à répondre aux objectifs européens de création d'un espace transfrontalier.

### III. Des projets qui peinent à remplir les objectifs européens

---

#### 1. Description et émergence des facteurs facilitants et entravants la mise en place d'un projet transfrontalier

Le projet est considéré par l'équipe IPAPE de l'UMR CITERES comme un processus de quatre phases qui sont :

- la définition : on détermine les problèmes à résoudre et les objectifs du projet
- la conception : on réfléchit aux réalisations concrètes, aux moyens à mettre en oeuvre afin d'atteindre les objectifs
- la réalisation : c'est la phase pendant laquelle le projet est concrètement mis en place
- l'appropriation : c'est le processus pendant lequel les habitants se saisissent de l'aménagement pour le pratiquer. La dernière phase permet une boucle de rétroaction. La réappropriation peut aboutir à l'identification de nouveaux problèmes et donc de nouveaux projets.

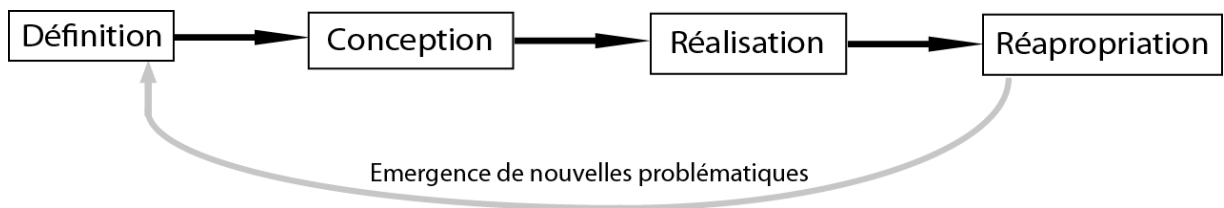


Figure 23 : Schématisation du phasage de projet ; Réalisation Blanc-Féret

Nous analyseront ces projets par le biais de ce modèle théorique.

Le but de cette partie est d'interroger la capacité des projets à répondre aux objectifs européens, c'est-à-dire à créer du développement et du lien entre les peuples. Nous déclinerons cette analyse selon les quatre phases du modèle théorique décrit afin de comprendre, dans chacune des phases, si la création d'un espace transfrontalier est présente. Cette description nous permet par la suite de dégager un tableau récapitulatif des facteurs entravants et facilitants repérés au sein de cette phase de description. Ce tableau servira ensuite de base pour l'analyse générale de l'outil d'intermédiation qu'est le projet.

## *a. Projet 1 : Valorisation du potentiel touristique des communes de Siret et Hliboca*

Pour ce projet nous avons pu interviewer Alina Butnariu qui travaille pour la commune de Siret (7500 habitants) et qui est, d'après ce qu'elle sait, la plus petite commune de Roumanie à avoir obtenu deux financements par le programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie (le premier est la réhabilitation du centre culturel de la ville et le deuxième celui que nous étudions).

Ce projet a été construit sur la base d'un partenariat entre Hliboca, une commune ukrainienne de 9800 habitants, et Siret une commune roumaine de 11200 habitants. Ces deux villes sont éloignées d'environ une vingtaine de kilomètres et sont donc toutes deux très proches de la frontière. L'objectif de ce projet est de valoriser le potentiel touristique des deux villes afin d'attirer davantage de touristes.

### *i. La définition*

Hliboca et Siret sont deux villes parmi les plus pauvres de leurs pays respectifs : elles comptent peu d'industries, le taux de chômage est assez élevé et la population est modeste. Pour lutter contre cette situation, les élus essayent de valoriser le potentiel touristique déjà existant : monastères, activités culturelles, lacs, activités de loisirs... Selon leader du projet, Siret pâti de la concurrence avec d'autres villes de la Bucovine beaucoup plus célèbres (Sucevita, Putna...) et également de la Transylvanie qui est la région touristique la plus réputée de Roumanie. Hliboca, elle, souffre de sa proximité avec Chernivtsi, une ville de 260 00 habitants à la renommée plus importante. Les touristes passent souvent à proximité de ces deux villes (Hliboca et Siret) mais ne s'y arrêtent que rarement. Le but de ce projet est donc d'attirer ces touristes en faisant de la promotion.

Selon Alina Butnariu, leader du projet, les communes de Hliboca et Siret avaient déjà travaillé ensemble sur d'autres projets communs : des échanges entre les écoles, des rencontres sportives... Les relations étaient déjà bonnes et l'envie de travailler avec son voisin déjà existante. C'est pourquoi selon le leader roumain, lorsque le programme s'est mis en place, les communes ont saisi l'opportunité de réaliser un nouveau projet en commun et de renforcer encore leur collaboration.

Nous notons que ce point – le fait d'avoir déjà travaillé de manière commune – est un facteur facilitant leur collaboration et la mise en place d'un projet transfrontalier.

Le fait que ce programme de coopération transfrontalière finance 90% de la somme prévues des projets sélectionnés a été déterminant dans la participation à celui ci. Selon le leader du projet, le préfinancement est un point très important car, il est parfois difficile de mettre en place des projets dans les petites communes à cause du manque de fonds. Ici, 80% de la somme était versée au lancement du projet et Alina Butnariu a insisté sur ce point, étant donné la situation financière des petites communes roumaines qui, de surcroit, n'ont pas de fonds de roulement.

### *ii. La conception*

A l'été 2009, Alina Butnariu de la mairie de Siret, ses collègues, et leurs homologues de Hliboca ont commencé à réfléchir à un moyen d'attirer davantage de touristes sur leur territoire. Et en septembre-octobre

2009, la commune de Siret a entamé la rédaction de la candidature. Les porteurs du projet ont décidé d'axer leurs actions sur la communication.

Afin de construire la candidature, il y a eu des rencontres entre les deux partenaires, une à deux fois par mois, le plus souvent en Ukraine car, selon la leader du projet, il est plus facile pour les roumains de se rendre en Ukraine que l'inverse en raison des procédures de VISA nécessaires à la venue des ukrainiens en Roumanie. Les deux villes étant situées à 20km environ, les rencontres ont donc pu être régulières. Il y a eu également de nombreux contacts par email et par téléphone.

La chef de projet, concédait que les touristes ukrainiens se rendant à Hliboca ne pouvaient traverser la frontière sans VISA et ne visitaient donc pas Siret dans un deuxième temps. Les autres porteurs des projet des deux autres projets concédaient également que le VISA était un frein important pour la venue des touristes Ukrainiens en Bucovine roumaine mais aucune réflexion n'a été entamée sur cette problématique.

Le budget était entièrement géré par la commune de Siret. Selon le leader du projet, cette organisation a facilité le travail du projet, même si, comme précisé ultérieurement, le coordinateur local ukrainien avouait de temps en temps ne pas comprendre pourquoi il signait de nombreux papiers administratifs. On constate ici un facteur entravant la collaboration : il y a un déséquilibre dans la capacité administrative à mener un projet entre les leaders roumains et le partenaire ukrainien. Nous nous interrogeons sur la réelle capacité administrative du partenaire ukrainien.

De plus, le leader roumain ne semble pas avoir évoqué cette difficulté avec son partenaire. Nous n'observons pas de transmission de capacité administrative entre les collaborateurs.

Finalement, la candidature fut soumise à la fin de l'année 2009 et approuvée dans les derniers jours de février 2012. Selon les leaders roumains, cette période de trois années d'attente était longue et ils en ont fait part aux représentants du programme (cela engendre notamment des problèmes de différence de prix du matériel).

### *iii. La réalisation*



**Photo 7 : Brochure et livret de promotion touristique ; Source : Blanc-Féret**

## Les actions

Abordons les actions mises en place pour ce projet qui, rappelons le, a pour objectif de valoriser le potentiel touristique des deux communes Siret et Hliboca. Ainsi, il a été réalisé différentes actions :

- installation de panneaux d'informations (en trois langues : roumain, anglais, ukrainien) dans les villes afin de documenter les touristes sur les différents monuments présents
- diffusion de prospectus et brochures (l'action la plus importante) afin de faire connaître ce territoire
- création d'un site internet
- participation à des salons sur le tourisme (qui ont permis, après négociations avec des agences de voyage, d'inclure les 2 villes dans des circuits touristiques)
- création d'un centre d'informations touristiques dans chaque ville
- une campagne d'information par ville



**Photo 8 : Alina Butnariu, leader roumain, à un salon de promotion touristique en Pologne ; Source : [tourismsirethliboca.org](http://tourismsirethliboca.org)**

La mise en place du projet a été enclenchée le 1 mars 2012 après la validation par le JTS du programme de coopération transfrontalière.

Ainsi, les porteurs de projets ont pu enclencher la première phase de la mise en place en :

- Organisant une conférence de presse pour informer le public du projet
- Organisant une rencontre entre partenaires pour coordonner la suite du travail
- Faisant paraître des articles de presse dans les journaux locaux
- Commencant les procédures pour l'achat du matériel

Lors de la mise en place il était important de finaliser rapidement la maquette et l'impression des prospectus. En effet, les deux communes souhaitaient participer au salon de Bucarest au mois de novembre mais devaient être en possession des prospectus et des brochures afin de les distribuer aux futurs touristes.

La deuxième phase de la mise en place comprenait les actions suivantes :

- Réalisation d'un questionnaire pour les habitants de Siret et Hliboca afin de connaître les impacts directs des actions du projet

- Participation au salon de Bucarest
- Participation au salon du tourisme de la Bucovine à Suceava
- Participation à un salon sur le tourisme en Pologne

La mise en place du projet s'est officiellement terminée le 28 février 2013.

### **Les échanges**

L'équipe de travail officiel était constituée de quatre collaborateurs roumains (un manager, un assistant, un responsable financier et un coordinateur local) et d'un collaborateur ukrainien (également un coordinateur local qui informe la municipalité de Hliboca et fait la connexion avec Siret). Dans les faits, les élus étaient souvent présents et les réunions comptaient souvent une dizaine de personnes. Nous observons un facteur entravant la mise en place d'un projet transfrontalier. Il existe un déséquilibre numérique entre les collaborateurs qui nuit aux productions. Comme précisé précédemment, le collaborateur ukrainien a été peu engagé dans la réalisation de ce projet

Même si le leader du projet était la commune de Siret, et qu'elle avait l'équipe la plus importante, toutes les décisions étaient prises avec l'accord du partenaire ukrainien. D'ailleurs, selon le leader du projet, les échanges se sont bien déroulés entre les deux partenaires. Ils étaient la majeure partie du temps en langue ukrainienne et non en langue anglaise comme prévu par l'UE (par facilité car les collaborateurs roumains du projet parlaient ukrainien et globalement, l'anglais n'était pas assez bien maîtrisé pour travailler efficacement). Selon Alina Butnariu, même si elle ne parle pas cette langue, cela a permis d'éviter les malentendus et de gagner du temps.

Nous remarquons un nouveau facteur entravant la coopération des partenaires : l'absence de langue commune. Il n'existe pas de langue parlée par toutes les personnes travaillant sur ce projet. Cela peut nuire à la réalisation du projet transfrontalier.

Le JTS du Suceava contrôlait les porteurs de projet tous les trois ou quatre mois environ afin de faire le point sur l'avancement de la mise en place. Cela se déroulait souvent après les rapports d'avancement envoyés par Siret. Deux porteurs du programme du JTS se sont succédés afin de suivre le projet : selon la leader du projet, la première personne était stricte et se sentait peu concernée par le projet. Elle était là pour une courte période et était relativement « stressante » d'après Alina Butnariu. Dans un deuxième temps, sa remplaçante était plus calme et le travail était plus facile. D'après le leader, le JTS les a beaucoup aidés dans leur travail en les conseillant sur les documents à rendre et en répondant à leurs questionnements. Comme pour les trois projets étudiés, les porteurs de projet soulignaient le bon soutien du JTS dans le montage de leur projet respectif : les bonnes relations entre les porteurs des projets et les porteurs de programmes sont ainsi un facteur facilitant la collaboration.

### *iv. La réappropriation*

Les impacts sur le territoire et sur l'affluence touristique sont attendus sur le long terme. Le projet est terminé depuis un temps trop court (6 mois) pour en évaluer les résultats. Selon le leader du projet, des constatations apparaissent déjà : il existe un manque d'hôtels et de restaurants à Siret, les touristes ne peuvent profiter de toutes les commodités d'un séjour touristique classique, ce qui peut les freiner dans leur volonté de visiter Siret.

Finalement, cet objectif plus général de valorisation du potentiel touristique des deux villes n'est pas achevé, il s'inscrit dans une continuité sur le long terme. La prochaine étape annoncée par Alina Butnariu est d'inviter des spécialistes du tourisme (des agences de voyage, qui ne sont pas présentes à Siret, mais seulement à Suceava, Hliboca et Chernivtsi) afin d'inclure Siret dans leurs parcours touristiques et de négocier avec les agences de voyage afin de promouvoir leur région, et de continuer à participer à des salons sur le tourisme. Les deux communes ont acquis une certaine quantité de brochures et de prospectus qu'il faut maintenant diffuser pour faire connaître la région.

Nous notons ici que le leader roumain du projet envisage des nouvelles actions à mener sans collaboration avec leur ancien partenaire ukrainien. L'intention transfrontalière présente lors de la définition du projet s'éteint peu à peu et fini par disparaître lorsque le projet se termine.

## *b. Projet 2 : Franchir la frontière : développement du tourisme de montagne (« Business center », bureau d'étude à Chernivtsi)*

Pour ce projet, nous avons rencontré Olga Nikolaichuk du bureau d'étude « Business Center ». Ce projet a débuté le 3 mai 2012 et s'est terminé le 2 octobre 2013 soit une durée de 17 mois. Le leader ukrainien est le Business Center situé à Chernivtsi où 4 personnes travaillaient sur ce projet. Le partenaire roumain, la commune de Suceava, était lui représenté par une seule personne. L'objectif était de promouvoir le tourisme de montagne dans la région historique de la Bucovine, c'est-à-dire autant la partie roumaine qu'ukrainienne. Pour cela, plusieurs actions ont été menées au cours des 17 mois.

### *i. La définition*

La volonté de monter un projet de coopération transfrontalière est venue du besoin de créer une vraie cohésion autour du tourisme dont le potentiel est fort mais encore trop peu exploité, selon le leader ukrainien du projet. Ce secteur est en train de se développer aux échelles nationales. De plus, selon le leader ukrainien, ce secteur est une des rares alternatives possibles pour créer un développement économique, les usines sont peu nombreuses et l'agriculture ne constitue pas un axe privilégié de développement en Bucovine.

Le leader ukrainien s'est appuyé sur le partenaire roumain, avec qui il avait déjà collaboré, afin de monter une candidature. Ils ont ensuite fixé ensemble les moyens à mettre en place pour atteindre cet objectif de développement du tourisme en Bucovine. Le partenaire roumain ayant des connaissances dans le tourisme de montagne, l'axe de travail s'est porté dans cette direction. Le Business Center a fait valoir son expérience dans les démarches liées aux politiques européennes afin d'appuyer sa candidature auprès du comité de sélection. Nous remarquons ici un facteur facilitant la mise en place du projet et qui est la solide connaissance du bureau d'étude ukrainien dans la conduite de projets en lien avec l'Union Européenne.

Une fois la candidature déposée, il y a eu deux années d'attente pour obtenir une réponse positive de la part du programme.

## *ii. La conception*

La volonté des deux parties était de faire connaître plus grandement les attraits touristiques de la Bucovine. Pour cela, ils ne se sont pas dirigés directement vers les touristes mais vers les décideurs de l'activité touristique : les professionnels du tourisme et les élus locaux. Ces deux groupes ont une capacité de décision sur leur territoire qui peut permettre, si leurs actions sont bien orientées, de développer une activité touristique efficace. En ce qui concerne les professionnels du tourisme (office de tourisme et agence de voyage principalement), l'objectif était de les renseigner sur les techniques de promotion et de les aider à monter leurs propres activités touristiques. Outre les acteurs locaux, les porteurs du projet étaient conscients qu'il fallait également inclure les élus locaux dans la démarche du projet. Selon le leader du projet, les élus pouvaient être intéressés sans avoir réellement pensé à une démarche de projet transfrontalier. Les retombées en termes d'attraction peuvent représenter un atout pour ces territoires demandeurs d'activités, selon le leader ukrainien.

Le budget global de 373 000 euros a été reçu par le leader ukrainien qu'il a redistribué à son partenaire roumain selon les termes du contrat. Par la suite, chacune des parties prenantes était responsable de son budget. Ce dernier provient à 89,45% de l'UE. Le partenaire roumain, recevant une moindre partie de crédits, finance moins le projet. Cette division du budget permettait, selon le leader ukrainien, une autonomie de chaque partie et donc une meilleure gestion. Nous notons ici, que les partenaires se partagent le travail pour une meilleure efficacité.

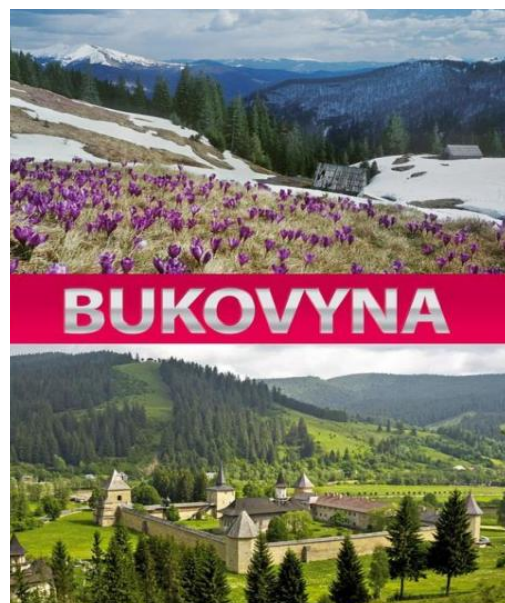
## *iii. La réalisation*

**Figure 24 : Brochure touristique réalisée par le projet ;  
Source : Blanc-Féret**

### **Les actions**

#### Première action :

En juillet 2012 s'est déroulée une semaine de « formation pour formateurs ». Ainsi, 10 formateurs (3 roumains et 7 ukrainiens) ont participé à un séminaire en Ukraine leur permettant ensuite à leur tour de former des entrepreneurs ou entrepreneurs potentiels au développement du tourisme de montagne. Une seconde session de formation a réuni côté ukrainien 157 participants qui, moins expérimentés dans le domaine, sont également allés en Bucovine roumaine pour comprendre comment le pays voisin mettaient en valeur ses montagnes via le tourisme vert par exemple. Il est à noter que ces sessions de formation ont rencontré un franc succès même en dehors de la zone éligible mais les candidatures retenues ne pouvaient être externes à la zone du programme. De façon



réciroque, une session de formation pour les roumains a été organisé afin qu'ils découvrent les techniques de développement touristique en Ukraine.

#### Deuxième action :

En Octobre 2012, le projet a mis en place une deuxième action. Cette dernière, se déroulant sur 3 jours, a consisté à organiser des échanges entre professionnels du tourisme (agences touristique, centres d'hébergement, centres de vacances ...). Ainsi, 15 représentants ukrainiens se sont rendus dans la région de Suceava afin de voir les autres compagnies roumaines, les autorités locales et les sites touristiques. L'objectif était de les sensibiliser aux réussites roumaines en termes touristique et ainsi donner des outils pour le promouvoir dans leurs agences situées de l'autre côté de la frontière. Ce processus a également été effectué dans le sens inverse, c'est-à-dire que 16 professionnels roumains se sont rendus en Ukraine.

#### Troisième action :

Du 6 au 9 novembre 2012, des conférences sur le thème du tourisme ont été tenues entre maires et autorités locales (52 participants) du territoire. A l'issue de ces réunions, un contrat d'engagement « memorandum of understanding » a émergé faisant foi d'une entente afin de coopérer pour soutenir le tourisme dans la région. Des contrats auxiliaires sont d'ailleurs nés de cette conférence qui a permis de faire se rencontrer les autorités locales.

#### Quatrième action :

En février 2013, les membres de l'équipe du projet ont produit 3 vidéo-clips pour promouvoir les activités touristiques de la région via les médias locaux. En parallèle de ces diffusions, ont été installés 20 bornes électroniques informatives pour les touristes : 17 se situent en Ukraine et 3 en Roumanie. Nous notons ici un réel déséquilibre dans l'installation des bornes électroniques. Cette réalisation du projet ne se situe pas dans une optique transfrontalière. On observe un réel déséquilibre du nombre de bornes électroniques installées entre la partie roumaine et la partie ukrainienne.

#### Cinquième action :

En fin février 2013, une compétition intitulée « comment promouvoir au mieux une route transfrontalière et touristique » a été lancée. 31 dossiers ont été déposés (8 roumains et 23 ukrainiens). Le gagnant de cette compétition faisait ensuite parti d'une caravane de journalistes qui sur 10 jours dont 5 de chaque coté de la frontière, ont été chargés de faire la promotion de cette route aux travers d'articles de presse, de reportages télévisés à l'échelle nationale et internationale (Roumanie, Moldavie Ukraine).

#### Sixième action :

Le 12 mai 2013, le festival annuel « birch juice » (le jus de bouleau) s'est tenu en Ukraine. Cette année, une délégation roumaine s'y est rendue. Selon le leader ukrainien du projet, leur présence a permis de montrer que malgré la frontière, il y a une histoire, des traditions, une culture similaire entre les deux Bucovine et que les deux peuples peuvent rester connectés entre eux. Puis, le 1<sup>er</sup> juin, un festival d'art européen a eu lieu à Ciprian Porumbescu près de Suceava. Le business center était partenaire de ce festival dans lequel a été invité une troupe de danseurs ukrainiens.

En parallèle de l'ensemble de ces actions, un site internet, 3000 brochures et 1000 cartes ont également été réalisés en 5 langues (anglais, roumain, ukrainien, russe et polonais). Nous constatons que certaines de ces brochures réalisées comptaient de nombreux détails sur le territoire ukrainien sur les sites touristiques mais très peu du côté roumain. Nous pouvons remarquer assez clairement que la carte n'avait pas la même qualité d'informations de chaque côté de la frontière, il y a un déséquilibre d'information, le territoire roumain était quelque peu négligé ou délaissé. C'est la partie ukrainienne qui est la plus détaillée.

**Photo 9 : Carte produite par le Business Center aux informations déséquilibrées ; Source : Blanc-Féret**



Enfin, en août 2013, ont eu lieu 2 conférences de presse dans le but de faire un bilan de l'ensemble du projet.

## Les échanges

D'après Olga Nykolaichuk, leader du projet, les discussions avec l'interlocuteur roumain ont été quotidiennes par mail et téléphone et ont été bonnes malgré la barrière de la langue qui ne permet pas toujours d'exprimer au mieux sa position. Les porteurs du projet ukrainiens bénéficiaient également de VISA rapidement et de facilités pour traverser la frontière grâce aux autorités locales. Nous notons ici un facteur entravant la mise en place du projet et qui est l'absence de langue commune : l'anglais reste maîtrisé de manière partielle par les collaborateurs et freine le travail commun. Cependant, on remarque deux facteurs facilitant la coopération que sont la régularité des contacts et les facilités de traversé de la frontière pour les porteurs du projet ukrainien.

Enfin, le leader du projet nous rapporte que les relations avec le JTS de Suceava étaient bonnes : les deux partenaires ont toujours été soutenus dans l'ensemble des phases du projet. Les porteurs du projet et du programme se sont rencontrés en début de projet pour préparer le lancement de celui-ci (recrutement des employés, mise en place des bureaux et des modalités de répartition du travail) puis après chaque rapport d'avancement qui était envoyé au JTS. Nous notons que les relations avec le JTS sont une seconde fois citées comme un facteur facilitant la mise en place du projet.

#### *iv. La réappropriation*

Il faut noter que les deux partenaires ont remporté le prix du meilleur projet dans la catégorie tourisme lors d'un évènement à Dublin soutenu par l'UE. Hormis cela, il y a d'ores et déjà des résultats inattendus : selon le leader ukrainien, des entrepreneurs orientent leur entreprise peu à peu vers le tourisme de montagne. Ce projet a, selon les porteurs, aidé les professionnels du tourisme à se rencontrer. En revanche, ils concèdent que la frontière n'est pas plus liante qu'auparavant, qu'il n'est pas plus facile de la traverser pour les habitants ou les voyageurs. Selon le leader du projet, les actions lancées ont eu un franc succès, le projet a réussi à créer une dynamique propice à la collaboration. Le Business Center continue aujourd'hui d'organiser des conférences pendant lesquels ils font part de leurs expériences de projet et indirectement, continue de promouvoir la Bucovine.

### *c. Projet 3 : Le patrimoine historique et ethnographique : pilier du développement durable touristique en Bucovine*

Le projet a été signé le 19 avril 2012, a débuté en mai 2012 et se terminera en mai 2014 soit 2 ans d'actions. Le leader du projet est la faculté de Chernivtsi avec environ 19 personnes tandis que le partenaire roumain est l'université de Suceava avec 15 personnes associées au projet. L'objectif est de s'appuyer sur l'histoire commune de la Bucovine pour créer une dynamique touristique sur l'ensemble de la région.

#### *i. La définition*

Les deux partenaires, que sont les deux universités de Bucovine, ont l'habitude de travailler ensemble. L'objectif du projet est d'améliorer et de développer les infrastructures touristiques afin de permettre une plus grande implantation du tourisme dans le paysage local. Le cœur du projet a donc été de développer l'offre et non de s'adresser directement aux touristes.

L'expérience et la capacité technique de ces deux universités a certainement été un point crucial quand à l'accord du comité d'évaluation pour la réponse à l'appel à projet.



Photo 10 : Université de Chernivtsi ; Source : [chnu.edu.ua](http://chnu.edu.ua)

## *ii. La conception*

Selon le leader du projet, afin de faire émerger une offre touristique de qualité, le projet vise à la création de nouvelles infrastructures touristiques : les porteurs du projet ont décidé de travailler avec les professionnels du tourisme. L'objectif était de les sensibiliser au passé commun de la Bucovine, que celui-ci pouvait être un levier d'attraction et qu'il était pertinent de le mettre en valeur. Les universités se positionnaient donc en appui théorique et technique pour les professionnels du tourisme, public cible direct du projet.

Toutefois, les porteurs du projet n'étaient pas en connaissance de l'offre de transports en commun qui existe entre ces deux pays et étaient même surpris du déficit d'informations concernant cette offre. Cette offre est très faible et très peu lisible pour les touristes comme pour les locaux. Il n'existe pas de site internet ou de panneaux informatifs pour accéder à cette offre et il n'existe pas non plus d'arrêts de car clairement identifiés. Nous notons avec cet exemple, le décalage entre la volonté de mettre en valeur le tourisme et une réalité du territoire, non prise en compte qui nuit grandement au développement de cette activité.

Le budget de 1,6 millions d'euros provenant à 90% de l'UE, a été initialement coupé en 2 parts pour faciliter l'autonomie de ces deux grands groupes de travail. Pour les 10% restants, il y a eu 6,34% de participation ukrainienne et 3,67 % de participation roumaine.

## *iii. La réalisation*

### **Les actions**

Tout d'abord, comme pour l'ensemble des projets, afin d'être davantage visible, un site internet ainsi que des brochures touristiques ont été créés et un festival a été organisé. Nous notons ici que les trois projets ont réalisé des brochures et des sites internet afin de promouvoir un territoire commun, la Bucovine.

En décembre 2013, un « centre historique et ethnologique d'information et de communication de la Bucovine » a ouvert ses portes à Chernivtsi. Son équivalent à Suceava avait déjà ouvert ses portes depuis le 18 novembre 2013.

L'élaboration d'une base de données recensant l'ensemble des objets historiques et ethnologiques de Bucovine a été amorcé par deux groupes de travail (un de chaque pays) dès le début du projet. Cette base de données apparaît aujourd'hui sur le site internet du projet. Elle permet de se rendre compte des édifices historiques de la région.



**Photo 11 : Stefan Punici, partenaire roumain, à l'inauguration d'une exposition ; Source : heritage-ua-ro.org**

Deux livres méthodologiques ont été publiés. Le premier porte sur le développement touristique (il est porté à l'attention des guides et des agences de tourisme) tandis que le second donne des clés afin de préparer des expositions et des festivals ethnologiques. Ce travail de recherche et de théorisation de méthode de promotion est propre à l'activité universitaire des porteurs de projets. Des réunions ont également été tenues afin de faire profiter aux professionnels du tourisme associés des premiers retours sur ces études.

### **Les échanges**

Les 2 universités (dont 19 personnes en Ukraine et 15 en Roumanie travaillent sur ce projet) sont partenaires depuis longtemps et ont l'habitude de collaborer ensemble. Cependant, ce projet est le premier où l'université de Chernivtsi est leader. Les porteurs du projet ont convenu de se rencontrer 2 fois par an pour des réunions avec l'ensemble des équipes et une fois par an lors de la conférence annuelle. D'autres rencontres se tiennent lors des événements majeurs (ouverture de musée, festival, visite du JTS...). Selon le leader du projet, le grand nombre de personnes engagées sur ce projet n'est pas un avantage pour le bon déroulement de celui-ci. En effet, ces dernières n'étaient pas uniquement tournées sur ce projet mais avaient d'autres activités liées à leur travail universitaire. C'est pourquoi, selon le leader ukrainien, ce projet a été dimensionné sur deux ans car le temps effectif de travail sur le projet était de fait plus échelonné.

Huit rencontres se sont déroulées avec le JTS pour des visites de contrôle et notamment après le rendu du rapport annuel sur la période mai 2012-Juillet 2013. Le JTS a pu apporter ses conseils suite aux réunions entre universités. Sa vision extérieure permettait une simplification de la mise en place des actions, une fois que celles-ci avaient été discutées et calibrées. Le travail du JTS et ses relations avec les porteurs du projet sont une nouvelle fois un facteur facilitant la coopération entre les acteurs impliqués dans ce projet.

### *iv. La réappropriation*

Lors des entretiens réalisés, ce projet n'était pas terminé, les partenaires roumains et ukrainiens étaient encore en phase de mise en place lors des deux entretiens avec les porteurs du projet, il n'y a pas encore de réappropriation par la population ou de nouvelles pistes de travail envisagées.

*d. Tableau récapitulatif des facteurs identifiés comme entravant ou facilitant la mise en place d'un projet transfrontalier*

<b>Phase du projet</b>	<b>Facteurs facilitants</b>	<b>Facteurs entravants</b>
<b>Définition</b>	S'appuyer sur l'histoire d'un territoire	
	Expérience passée du partenariat	Langue non commune
	Expérience dans la conduite de projets internationaux	
<b>Conception</b>	Expérience dans la conduite de projets internationaux	Langue non commune
	Aide administrative du JTS	Un budget séparé
	Contact régulier avec le partenaire	Un imaginaire peu ouvert au territoire étranger
	Un financement à 90%	Une méconnaissance des effets d'une frontière active
	Un financement en amont de la mise en place	Déséquilibre numérique entre les équipes de travail
<b>Réalisation</b>		Déséquilibre dans la capacité à mener un projet
	Aide administrative du JTS	Langue non commune
	Procédure liée à la traversée de la frontière facilitée (VISA)	Déséquilibre numérique entre les équipes de travail
<b>Réappropriation</b>		Déséquilibre dans la capacité à mener un projet
		Langue non commune
		Réalisations séparées

Figure 25 : Tableau récapitulatif des facteurs facilitant et entravant la collaboration ; Réalisation Blanc-Féret

## 2. Le transfrontalier, une caractéristique peu à peu oubliée

Dans cette partie, nous analyserons ce que la mise en place des projets peut nous apprendre sur la réappropriation des acteurs locaux du programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie. Nous décrypterons ici le second mécanisme de traduction des objectifs européens présent entre les porteurs des projets et le programme de coopération transfrontalière.

Les projets aboutissent-ils aux objectifs du programme et donc aux objectifs de l'Union Européenne de développement commun et de paix ? Ont-ils la capacité à créer du lien entre les peuples des pays concernés ?

Le tableau ci-dessus est la base des propos qui suivront. Nous approfondirons notre analyse sur les facteurs influant le processus de traduction à chaque étape du projet. Ainsi, nous aurons une vision étape par étape, nous permettant de répondre à notre problématique et de valider, ou non, notre hypothèse. Nous rappelons que cette dernière est que les projets étudiés ne traduisent que très partiellement les objectifs européens sur le terrain.

### *a. De bonnes intentions initiales*

Les porteurs des projets se sont appuyés sur l'histoire du territoire afin de tenter de recréer un dynamisme à l'échelle de la Bucovine et ainsi de réduire l'impact de cette frontière qui, nous l'avons montré, reste très largement active. Le secteur du tourisme a été leur porte d'entrée pour créer ce développement économique commun désiré par l'Union Européenne. Des partenariats ont été initiés pour construire des projets. Certains de ces partenariats n'étaient pas nouveaux, ce qui a facilité les échanges. La connaissance de son interlocuteur instaure rapidement un climat de confiance entre partenaires. De plus, l'expérience à l'échelle internationale de certains porteurs de projet est un gage de réussite dans la conduite de ce type de projet.

La phase de définition du projet, au regard de nos entretiens, a toujours été bien menée et soutenue par le JTS chargé de mettre en relation les partenaires potentiels. Cette position nous a été donnée par les porteurs des projets qui sont les plus à même de juger de la qualité du suivi du JTS car ils en sont les bénéficiaires directs.

D'après ces informations, il nous semble que les intentions initiales des porteurs des projets étaient bonnes. La volonté de créer un dynamisme transfrontalier est réelle mais les porteurs de projet ont une mauvaise approche de la coopération transfrontalière qui se manifeste dans les phases suivantes du projet.

### *b. Une phase de conception mal abordée*

D'après les porteurs des projets, les relations entre partenaires ont été bonnes et régulières, les porteurs des projets ont pu construire leur projet sans difficultés majeures. Les projets ne furent pas stoppés à cause d'une mauvaise entente ou pour des raisons d'organisation entre les porteurs de projet issus de pays différents. De plus, les deux projets ont été terminés dans le temps prévu initialement lors de la demande de

financement tandis que le troisième, qui était en cours lors de notre travail de terrain, n'avait pas de retard dans le calendrier prévisionnel. Dans la suite de cette section nous analyseront les facteurs entravant la collaboration lors de la phase de conception.

*i. Une gestion séparée du budget qui nuit à une démarche commune*

Les budgets étaient séparés entre les collaborateurs ukrainiens et roumains de deux des trois projets étudiés. Chaque partenaire gérait une partie du budget, réparti au prorata du nombre de personnes travaillant sur le projet. Cette séparation des fonds alloués au projet mène à penser, et est confirmé par les porteurs des projets, que les démarches qui en découleront sont autonomes et donc non concertées. Cela n'encourage pas une collaboration étroite où chaque somme est dirigée dans l'intérêt commun et dans la formation d'un espace transfrontalier. D'après les entretiens réalisés, les collaborateurs se partageaient le travail en vue d'une meilleure efficacité.

Il peut sembler intéressant que le programme exige une égale répartition des budgets ou impose une gestion commune du budget.

*ii. L'absence d'une langue commune pour une compréhension aisée*

Les relations étaient bonnes et nous n'avons décelé aucune tension entre les partenaires. Malgré tout, dans la mise en place même des projets, la langue a été notée comme étant, parfois, un problème. Parfois, les collaborateurs ne parlaient pas anglais couramment ou bien de manière partielle. Il nous a été rapporté que l'utilisation de l'anglais pouvait conduire à des malentendus ou des confusions. C'est pourquoi, au sein de chaque projet, les porteurs des projets ont essayé de faciliter au mieux la communication.

Malgré ces efforts de la part de chaque partenaire, on peut s'interroger sur le fait qu'un programme de type transfrontalier n'ait pas un regard plus critique sur la qualité de la compréhension linguistique entre chaque partenaire. Dans la phase de mise en place, pendant laquelle les budgets sont désormais séparés et les actions d'ores et déjà calibrées, il n'est plus nécessaire d'échanger autant que dans la phase de conception. Les échanges se réduisent ou se tournent vers des formes de communications moins directes (mails). La collaboration perd son sens transfrontalier. L'absence de langue commune est identifiée comme un facteur entravant la coopération transfrontalière sur ce territoire. Il aurait pu être intéressant d'introduire un aspect linguistique dans les critères de sélection du programme ou dans la construction des projets.

*iii. Une hiérarchisation dans la collaboration qui entraîne une hiérarchie dans les impacts territoriaux*

La hiérarchisation et le déséquilibre de la participation par les titres de « leader » et de « partenaires » pourrait-il nuire au fonctionnement global du projet ? Il existe un déséquilibre numérique entre le leader et le partenaire dans deux des projets étudiés. Dans ces deux cas, quatre personnes étaient

issues du pays leader et seulement une était issue du pays partenaire. Cependant, nous pouvons penser qu'un projet transfrontalier se doit par essence de ne pas identifier de hiérarchie entre les pays pour créer une réelle dynamique de coopération transfrontalière égalitaire. Or, ici, les moyens humains déployés sont déséquilibrés et le poids du projet se tourne vers une des deux structures partenaire. Ce déséquilibre numérique de départ peut être un facteur entravant à la mise en place d'un projet à vocation transfrontalière.

De plus, ce déséquilibre dans la participation au projet peut être également la conséquence d'un effet d'opportunité. En effet, un porteur de projet voulant mener à bien un projet peut faire une demande de financement auprès du programme en s'associant à un partenaire du pays voisin et diriger la majorité des fonds sur son territoire. Nous pouvons ainsi penser que la dimension transfrontalière ne sera pas alors l'axe principal du projet.

Concernant cette hiérarchisation des parties, on peut ici s'interroger sur le fait que le programme ne régleme pas différemment l'équilibre numérique des équipes de travail. Cela aurait pour impact de réduire les risques d'une réappropriation trop importante du projet au profit d'un des partenaires.

#### *iv. Un manque de réflexion sur la notion de frontière*

Un manque de vision transfrontalière se fait sentir dans la conception des projets. La réflexion autour de l'objet qu'est la frontière, de la barrière administrative et physique qu'il peut représenter est trop succincte. Comme nous l'avons fait remarquer dans l'étude du territoire de la Bucovine, la frontière est un réel obstacle à franchir pour ceux qui souhaite se rendre dans le pays voisin. La population roumaine a besoin d'un passeport et les ukrainiens d'un passeport et d'un VISA pour traverser cette frontière. Or, il semble que les porteurs de projet n'aient pas pris en considération ces caractéristiques importantes pour répondre au mieux aux problématiques locales de déplacement.

Leurs discours semblent quelque peu fatalistes ou décalés par rapport à la réalité de terrain alors que les projets dont ils sont les porteurs pourraient être des réponses à ces problèmes liés à la frontière. Cette dernière reste une barrière importante pour des touristes qui souhaitent visiter la Bucovine dans son ensemble. Les porteurs de projet ont engagé une réflexion trop approximative sur la traversée de la frontière. Dans l'ensemble, les enjeux liés aux espaces frontaliers ont été oubliés ou mis de côté au profit d'une réflexion symétrique où chaque territoire est vu de façon dissociée. Nous pouvons faire l'hypothèse que ce manque d'approche transfrontalière est aussi dû à l'imaginaire des habitants et donc des porteurs des projets concernant le territoire de la Bucovine. Nous l'avons vu, dans l'imaginaire collectif, la Bucovine est perçue de façon indépendante entre la partie roumaine et la partie ukrainienne. Il semble ici que les porteurs des projets aient du mal à dépasser cette perception. De ce fait, ils orientent préférentiellement le projet pour le compte du territoire dont ils sont issus. Travailler sur la frontière est nouveau pour les porteurs de projet, il est possible que les problématiques liées à cet objet ne soient pas totalement maîtrisées. Le programme de coopération transfrontalière a-t-il négligé le manque d'expérience des porteurs de projet dans la conduite d'un projet transfrontalier ?

Si dans les intentions initiales, la volonté de faire de la Bucovine un territoire connecté était présente, la conception du projet ne s'engage pas dans une direction transfrontalière. Les porteurs des projets ont sous estimé l'importance de l'approche transfrontalière. Les acteurs des territoires frontaliers travaillent ensemble – une approche inter-frontalière – mais ce travail ne dépasse pas la frontière pour ne créer qu'un seul

territoire – un approche transfrontalière. Nous abordons désormais la prochaine phase du projet : la réalisation.

### *c. Des réalisations qui peinent à répondre aux objectifs européens*

#### *i. Une participation opportuniste, un effet de niche ?*

Dans la phase de conception, les porteurs des projets peinent à mener à bien une démarche transfrontalière à cause de nombreux facteurs entravants. Ces derniers réduisent la réflexion des porteurs des projets à une approche inter-frontalière. Dans la réalisation, cette démarche transfrontalière est-elle également mise peu à peu de côté ? Il est possible que ce type de programme crée un « effet d'opportunité ». Il a été évoqué avec le porteur de projet de Siret que la commune ne peut bénéficier de fonds FEDER car cette dernière ne rentre pas dans les normes en terme de nombre d'habitants. Elle n'est pas éligible à ce type de fond. Or, il n'existe aucune restriction pour les programmes de coopération transfrontalière. Ainsi, des projets qui ne peuvent voir le jour, puisque non financés par les autres fonds, peuvent le devenir par le programme de coopération transfrontalière. On peut donc s'interroger sur le principal moteur de cette collaboration entre un intérêt réel porté à la collaboration transfrontalière et un effet d'aubaine financière. Les porteurs de projet utilisent-ils cette opportunité de financement pour monter des projets dans lesquels la réflexion transfrontalière est secondaire? D'autant plus que, nous l'avons montré, la conception des projets tient parfois plus d'une gestion séparée (notamment du budget).

De plus, le système de financement qui se fait en amont du projet ouvre davantage les portes à un effet de niche où les porteurs de projets se saisissent de l'opportunité fournie par le programme de coopération transfrontalière pour financer des projets coûteux. Ainsi, le projet ne naît pas réellement d'une volonté de collaborer. La collaboration avec un partenaire étranger devient une obligation pour la sélection du projet mais n'est plus la priorité même dans la réalisation.

Une close de financement des projets permettrait au programme de contrôler plus largement cette phase de conception. Par ce biais, l'approche transfrontalière resterait prioritaire dans l'esprit des porteurs des projets dont le projet pourrait être stoppé si les fonds sont dirigés trop largement au profit de l'un des territoires frontaliers.

#### *ii. Des réalisations dupliquées : la conséquence d'une approche inter-frontalière*

L'approche inter-frontalière observée dans la phase de conception se traduit dans la phase de réalisation du projet. Ainsi, les actions menées et les publications effectuées sont le plus souvent dupliquées. Par dupliqué, nous exprimons ici le fait qu'une même action est réalisée une fois de part et d'autre de la frontière sans réel contact ni lien entre les deux actions. L'approche inter-frontalière évoquée dans la phase de conception est la principale cause de cet échec. Elle a conditionné la réalisation dans une vision restreinte. Cette caractéristique duplicative est présente dans des actions menées par les trois projets.

De plus, si les actions sont parfois dupliquées, elles peuvent être également unilatérales comme nous l'avons précédemment évoqué sur l'une des cartes produites par le Business Center de Chernivtsi. Ce type de rendu interpelle quant à la réponse apportée à un objectif de « transfrontièralité ». Cet objectif a été peu à peu oublié au cours du déroulement du projet.

Pour aller dans ce sens, les livres informatifs réalisés par le projet entre Siret et Hliboca afin de promouvoir leurs territoires frontaliers ont été scindés en deux parties distinctes : l'une contenant les attraits de Siret et l'autre contenant les attraits de Hliboca. Une approche transfrontalière de ce support de communication aurait pu déboucher sur une classification d'ordre thématique (monuments historiques, attraits naturels, particularités culturelles) plutôt que géographique (espace roumain et espace ukrainien).

Ce type de réalisations dupliquées laisse à penser que l'aspect transfrontalier que le projet se doit de porter a été oublié.

### *iii. Les impacts territoriaux: ce que le projet produit*

Si des résultats peuvent être attendus de part et d'autre de la frontière, on peut émettre l'hypothèse qu'il ne contribue pas à l'amélioration d'une économie frontalière et donc à l'émergence d'un territoire transfrontalier. Or, c'est dans le cadre de la priorité 1 du programme de coopération transfrontalière qu'ils sont financés : « Towards a more competitive border economy ». Ces projets ont été sélectionnés par le programme dans le but transformer le territoire en un espace réticulaire, transfrontalier. Or, au fur et à mesure de l'avancement du projet, la théorie s'est éloignée de la réalisation. Les impacts attendus sur le territoire, même s'il est encore trop tôt pour les mesurer ne seront probablement pas atteints.

Toutefois, nous pouvons dire que le projet produit du lien social entre acteurs locaux de l'aménagement, la collaboration entre partenaire a créé du lien. Les projets menés à bien sont-ils un facteur de création de nouveaux projets ? Si oui, ces nouveaux projets sont-ils menés avec l'ancien partenaire ?

### *d. Une réappropriation transfrontalière distincte*

Alina Butnariu, manager du projet entre Siret et Hliboca, rapporte que les liens créés ou renforcés seront utiles lors de futures collaborations. Les projets ne sont pas une fin en soit mais ont vocation à être poursuivis, de nouveaux projets pourraient être développés sur les bases des précédents. Cependant, les projets envisagés sont pensés de manière isolée. C'est-à-dire que les porteurs des projets songent à de nouveaux projets sans collaboration avec leur ancien partenaire. Les perspectives transfrontalières sont mises de côté dans ces nouvelles actions. Alina Butnariu, a identifié des points à améliorer sur la commune de Siret en ce qui concerne les infrastructures touristiques (hôtels, restaurants) et envisage des actions seulement communales pour y remédier. La commune de Hliboca n'est pas incluse dans la réflexion.

La conduite des projets qui a mené à des réalisations majoritairement dupliquées ou séparées ne permet d'envisager une poursuite transfrontalière puisque les impacts identifiés ou les premiers manques se font ressentir de manière indépendante – entre les deux territoires frontaliers. La réappropriation se fait de manière distincte entre les différents territoires partenaires.

### 3. Bilan général

Nous l'avons vu, la Bucovine est un territoire particulier. Sans réalité administrative, cet espace à la fois roumain et ukrainien a une identité historique et culturelle revendiquée par ses habitants et par les professionnels du tourisme qui en font sa promotion. Cependant, l'imaginaire collectif dissocie une Bucovine roumaine et une Bucovine ukrainienne. Sur ce territoire est présente une frontière internationale et extérieure à l'UE qui est active. Les échanges entre populations sont peu nombreux et principalement commerciaux (commerce de frontière dû au différentiel de prix). Ce territoire est finalement faiblement lié et admet parfois des disparités de capacité administrative (voir projet Siret-Hliboca) qui nuisent à la capacité des projets à collaborer efficacement et à créer un territoire transfrontalier.

Grâce à l'analyse précédente, nous remarquons que l'idée de collaboration s'efface peu à peu au cours de l'avancement des projets. Les porteurs des projets ont des intentions initiales dans le sens de la création d'un espace transfrontalier et qui dépasse les deux territoires originels.

Puis lors de la phase de la conception, les actions deviennent indépendantes de part et d'autre de la frontière. Chaque partenaire travaille principalement pour son territoire (Bucovine roumaine ou Bucovine ukrainienne) sans qu'il n'y ait réellement d'interactions, de mise en réseau. Il n'y a pas formation d'un territoire transfrontalier construit autour de l'objet frontière mais plutôt d'un territoire inter-frontalier dans lequel la frontière marque un axe de symétrie. Ces deux territoires ne sont pas articulés pour dépasser l'obstacle de la frontière et ne forment qu'un territoire en réseau.

En ce qui concerne les réalisations produites, de nombreuses productions naissant des projets démontrent ce phénomène. Le déséquilibre de détails entre la promotion de la Bucovine roumaine et ukrainienne ou entre l'installation des bornes d'informations sont des éléments étayant l'hypothèse que les projets sont plus d'ordre inter-frontaliers voire dissociés (car il tire des bénéfices l'un et l'autre) que transfrontaliers (ce bénéfice n'est pas commun ou dépendant de l'autre).

Finalement, nous n'observons pas les prémices de formation d'un territoire transfrontalier. La production des trois projets étudiés ne transforme pas le territoire. Selon nous, l'échec se situe à deux niveaux : à l'échelle nationale et à l'échelle locale.

Premièrement, cet échec est lié à la façon dont le programme est conçu au niveau national. La « recette » européenne semble inadaptée. Le programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie ne s'adapte pas au territoire. Les objectifs très larges définis par le programme ont mal guidé, mal orienté les porteurs des projets vers des problématiques axées sur le territoire et la frontière. En effet, le territoire n'admet pas de langue commune ; il existe des différences de capacité administrative qui n'ont pas

été comblées par une formation des acteurs locaux. Les éléments de langue, de capacités institutionnelles, de partage des budgets, d'équilibre des équipes de travail devraient-ils être inclus dans les critères de sélections des projets ?

Deuxièmement, il existe une responsabilité locale dans la manière de se réapproprier les objectifs du programme et de l'UE. Nous observons que dans le processus de projet, il y a finalement peu de pensées communes. Les acteurs locaux n'ont pas amorcé de réflexions autour des problématiques notamment fonctionnelles abordées lors de la description du territoire. Malgré des intentions initiales louables, les porteurs des projets avaient certainement une mauvaise image de la collaboration transfrontalière. Ils ont sous-estimé les problématiques liées à la création d'un territoire réticulaire et cela a conduit à des résultats dissociés voire unilatéraux. Une participation à un projet déséquilibré entraîne un déséquilibre entre partenaire dans l'acquisition de compétences en matière de conduite de projet. Les potentiels décalages de connaissance entre les porteurs des projets, présents au début des projets n'ont pas été comblés.

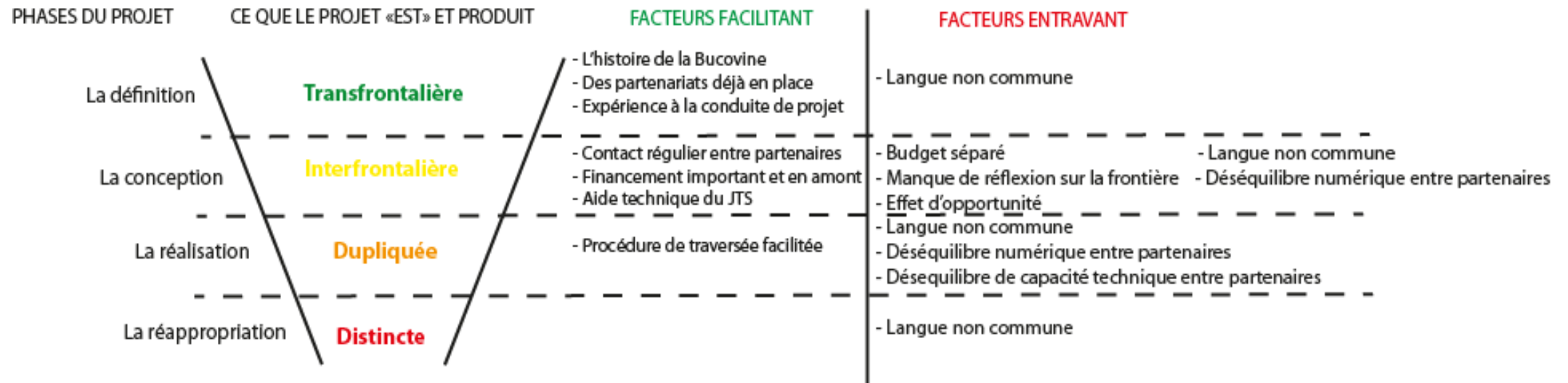


Figure 26 : Schéma bilan des facteurs facilitant et entravant les différentes phases du projet ; Réalisation Blanc-Féret

# Conclusion

---

L'étude de la politique de coopération transfrontalière aux frontières extérieures de l'UE illustre le paradoxe entre la volonté de coopération et la rupture territoriale marquée par une frontière active. De ce fait, la mise en place du programme de coopération transfrontalière sur la frontière roumano-ukrainienne de Bucovine peine à remplir les objectifs de développement fixés par l'UE.

Au cours de cette recherche, nous nous sommes attachés à répondre à la problématique suivante : dans quelles mesures les porteurs du programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie et les porteurs des projets touristiques financés se réapproprient-ils l'idée européenne ? L'hypothèse de cette recherche est validée : les projets étudiés ne traduisent que très partiellement les objectifs européens sur le terrain.

Le mécanisme de traduction entre les attentes européennes et le programme de coopération transfrontalière est minime. Les trois priorités du programme sont en accord avec les attentes européennes mais elles ne sont que très peu axées sur les enjeux propres à cette partie de l'Europe. Nous pouvons regretter ce manque d'engagement du programme vis-à-vis du contexte local qui aurait pu contraindre et mieux guider les porteurs des projets à engager davantage de réflexion autour de la frontière et du territoire.

Nous constatons dans la conception des projets peu de réflexions autour de la frontière. La phase de conception du projet a été davantage inter-frontalière que transfrontalière. Cette lacune a fait converger les projets vers des réalisations dupliquées où les territoires ne rentrent pas en contact. Il n'y a pas formation d'un territoire réticulaire autour de l'objet frontière, il n'y a pas formation d'un territoire transfrontalier.

Le second mécanisme de traduction entre le programme et les projets ne semble pas efficient. Les réalisations des projets et certains discours fatalistes sur l'impact de la frontière nous montrent que la réappropriation des acteurs locaux ne se situe pas dans une pensée commune. Les objectifs européens de développement économique frontalier ne sont pas remplis. Les premières observations nous poussent à croire que les projets étudiés n'ont que peu d'impacts transfrontaliers.

Les traductions successives entre les instances européennes, le programme de coopération transfrontalière et les acteurs locaux ne permettent pas de répondre aux objectifs européens. Malgré tout, on observe un processus de collaboration intéressant. Un des porteurs du programme le souligne par cette affirmation : « les impacts territoriaux des projets sont essentiels mais l'important c'est qu'ils essayent, même si les projets ne sont pas parfaits ». Ce témoignage souligne l'accent qui est mis sur la volonté humaine d'engager des actions en faveur du développement des territoires frontaliers. De tous ces projets naît un début de collaboration, effet indirect du projet local, qui pourrait participer à créer du lien entre les deux pays. Intuitivement, nous pouvons penser que ces liens peuvent servir l'objectif de paix européenne.

Etudier cet espace à l'horizon 2020, à l'issue du second programme, pourrait être intéressant afin de capter une évolution temporelle significative et ainsi observer si l'Union Européenne a réussi à faire de ces territoires frontaliers, au fil du temps, des territoires transfrontaliers.

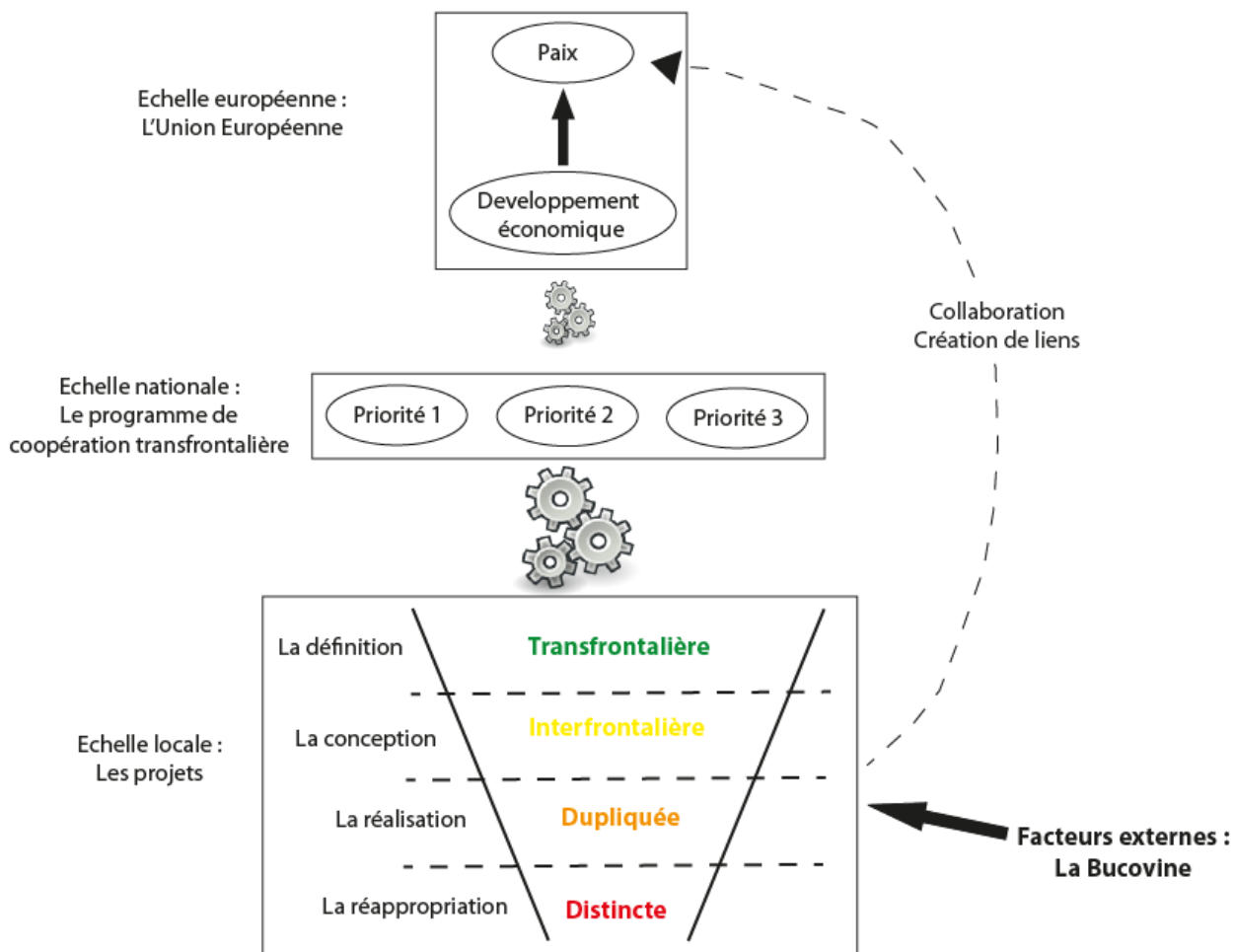


Figure 27 : Schéma bilan du processus de réappropriation ; Réalisation : Blanc-Féret



# Bibliographie

---

## OUVRAGES

AMILHAT-SZARY, Anne-Laure, FOURNY, Marie-Christine. « Territorialités nouvelles et évolutions de la frontière. » in *Après les frontières, avec la frontière*, La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube, 2006. pp7-20.

BALIBAR, Etienne. « Qu'est ce qu'une frontière ? » in *La crainte des masses*, Edition Galilée, 1997.

BERTHIER, Nicole. *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales*, Paris:Armand Colin, 2000. pp23-25.

BOUTINET, Jean-Pierre. *Anthropologie du projet*. Paris : Presses universitaires de France, 1990.

LEVY, Jacques, LUSSAULT, Michel. « Frontière » in *Dictionnaire de la géographie*. Paris : Berlin, 2013.

NEWMAN, David. « Borders and bordering » in *European Journal of Social Theory*. London : Sage publications, 2006. pp171-186.

RAFFESTIN, Claude, GUICHONNET, Paul. *Géographie des frontières*. Paris : Presses universitaires de France, 1974. Collection SUP le géographe, n°13.

TOAL, Gerard. « Borderlessworld » in *Geopolitics at the end of the twentieth century : the changing world, political map*. Great Britain : Frank Cass Publishers, 2000. pp139-154.

## DOSSIERS

European Neighbourhood and Partnership Instrument. *Joint Operational Programme Romania-Ukraine-Republic of Moldova 2007-2013*, 244f. 2007.

GAYON, Benjamin. *Construction identitaire et coopération transfrontalière au Pays Basque*, 119f. Projet de fin d'étude : Aménagement du territoire. Université de Tours : EPU-DA, 2011.

Instrument de voisinage et de partenariat européen. *Programme pour la région orientale, document de stratégie 2007-2013*, 32f. 2007.

VINETTE, Thomas, *Les spécificités de la démarche de projet dans le contexte transfrontalier serbo-croate*, 86f. Projet de fin d'étude : Aménagement du territoire. Université de Tours : EPU-DA, 2012.

## ARTICLES

BIGOT, Didier. *Frontières, territoire, sécurité, souveraineté*, [en ligne]. CERISCOPE Frontières, 2011. [Consulté le 01/03/2014]. Disponible à l'adresse : <<http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part1/frontieres-territoire-securite-souverainete>>

Groupe Frontière. *La frontière, un objet spatial en mutation* in *EspacesTemps.net, Travaux*, 29.10.2004.

HAMMAN, Philippe, HINTERMEYER, Pascal. *Revisiter les frontières* in Revue des Sciences Sociales. 2012,n°48, pp8-15.

LERESCHE, Jean-Philippe, SAEZ, Guy. *Identités territoriales et régimes politiques de la frontière* in Pôle Sud. 1997, n°7 , pp. 27-47.

## SITES INTERNET

Business Center. *Ma Bucovine*[**en ligne**]. [Consulté le 12.05.2014]. Disponible à l'adresse: <http://mybukovyna.com/>

Europeaid Co-operation office. *Romania-Ukraine-Republic of Moldova : cross border cooperation program* [**en ligne**]. [Consulté le 12.05.2014]. Disponible à l'adresse: <http://www.ro-ua-md.net/>

Initiative de renforcement des capacités administratives régionales. *Programme IEVP CT*[**en ligne**]. Dernière mise à jour : 12 mai 2014. [Consulté le 12.03.2014]. Disponible à l'adresse: [http://www.rcbi.info/cgi-bin/migc\\_preview.pl?page=11&lg=3](http://www.rcbi.info/cgi-bin/migc_preview.pl?page=11&lg=3)

Mission Opérationnelle Transfrontalière. *La coopération transfrontalière*[**en ligne**]. [Consulté le 06.03.2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/programmes-europeens/la-cooperation-transfrontaliere/la-cooperation-transfrontaliere/>

Siret City. *Valorisation of the touristic potential of Siret-Hlyboka area* [**en ligne**]. [Consulté le 12.05.2014]. Disponible à l'adresse: <http://www.tourismsirethliboca.org/en/>

Union Européen. *Site officiel de l'Union Européenne* [**en ligne**]. [Consulté le 09.05.2014]. Disponible à l'adresse : [http://europa.eu/index\\_fr.htm](http://europa.eu/index_fr.htm)

Yuriy Fedkovych Chernivtsi National University. *Heritage* [**en ligne**]. [Consulté le 09.05.2014]. Disponible à l'adresse: <http://heritage-ua-ro.org/en/index.php>

# Table des photographies

---

Photo 1 : Eglise romano-catholique de Siret ; Source : <a href="http://fr.wikipedia.org/wiki/Siret_(Suceava)">http://fr.wikipedia.org/wiki/Siret_(Suceava)</a> .....	35
Photo 2 : Paysage de Bucovine ; Source : <a href="http://tara-autentica.com">tara-autentica.com</a> .....	35
Photo 3 : Université de Yuriy Fedkovych à Chernivtsi ; Source : <a href="http://chnu.edu.ua">chnu.edu.ua</a> .....	36
Photo 4 : Paysages et costumes traditionnels de Bucovine ; Source : Blanc-Féret, <a href="http://linternaute.com">linternaute.com</a> , <a href="http://salutroumanie.com">salutroumanie.com</a> .....	49
Photo 5 : Monastère de Bucovine ; Source : <a href="http://tourisme-bucovine.com">tourisme-bucovine.com</a> .....	52
Photo 6 : Œufs peints de Bucovine ; Source : <a href="http://salutroumanie.com">salutroumanie.com</a> .....	52
Photo 7 : Brochure et livret de promotion touristique ; Source : Blanc-Féret .....	64
Photo 8 : Alina Butnariu, leader roumain, à un salon de promotion touristique en Pologne ; Source : <a href="http://tourismsirethliboca.org">tourismsirethliboca.org</a> .....	65
Photo 9 : Carte produite par le Business Center aux informations déséquilibrées ; Source : Blanc-Féret.....	70
Photo 10 : Université de Chernivtsi ; Source : <a href="http://chnu.edu.ua">chnu.edu.ua</a> .....	71
Photo 11 : Stefan Punici, partenaire roumain, à l'inauguration d'une exposition ; Source : <a href="http://heritage-ua-ro.org">heritage-ua-ro.org</a> .....	73

# Table des figures

---

Figure 1 : Différentes perceptions de la frontière et des territoires frontaliers ; Source : Blanc - Féret .....	17
Figure 2 : Premier niveau de réappropriation ; Réalisation Blanc-Féret.....	21
Figure 3 : Deuxième niveau de réappropriation ; Réalisation Blanc-Féret .....	23
Figure 4 : Le processus de traduction des objectifs européens ; Réalisation Blanc-Féret.....	29
Figure 5 : Le programme et les projets : deux outils d'intermédiation entre l'UE et le terrain ; Réalisation : Blanc-Féret .....	31
Figure 6 : Zone concernée par le programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie ; Réalisation : Blanc-Féret.....	32
Figure 7 : La Bucovine, région roumano-ukrainienne ; Source : wikipedia .....	34
Figure 8 : Carte de la Bucovine, territoire commun des projets étudiés ; Réalisation : Blanc-Féret .....	34
Figure 9 : Données générales sur les trois projets étudiés ; Réalisation : Blanc-Féret.....	36
Figure 10 : Les quatre dimensions du territoire ; Réalisation : Blanc-Féret.....	38
Figure 11 : Comparaison des différentes techniques d'enquête ; Source : Nicole Berthier, Les techniques d'enquête en sciences sociales, 2008 .....	40
Figure 12 : Rappel de l'analyse méthodologique des mécanismes de traduction ; Réalisation : Blanc-Féret .	41
Figure 13 : Etapes de rencontre des acteurs du processus de projet ; Réalisation Blanc-Féret .....	42
Figure 14 : Acteurs rencontrés ; Réalisation Blanc-Féret .....	44
Figure 15 : Localisation de la Bucovine ; Source : wikipedia.org ; Réalisation Blanc-Féret.....	46

Figure 16 : Historique des mouvements de frontière en Bucovine ; Source : <a href="http://criticusleblog.blogspot.fr">criticusleblog.blogspot.fr</a> .....	47
Figure 17 : Carte de la Bucovine : Réalisation ; Blanc-Féret .....	48
Figure 21 : Schéma bilan sur le territoire de la Bucovine ; Réalisation Blanc-Féret .....	54
Figure 22 : Le programme de coopération transfrontalière : premier outil d'intermédiation entre l'UE et les territoires ; Réalisation Blanc-Féret .....	55
Figure 23 : Logo du programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie ; Source : <a href="http://ro-ua-md.net">ro-ua-md.net</a> .....	56
Figure 24 : Carte des zones éligibles et adjacentes du programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie ; Source : <a href="http://ro-ua-md.net">ro-ua-md.net</a> .....	57
Figure 25 : Fonctionnement du programme de coopération transfrontalière ; Réalisation Blanc-Féret .....	59
Figure 26 : Schématisation du phasage de projet ; Réalisation Blanc-Féret .....	62
Figure 27 : Brochure touristique réalisée par le projet ;.....	68
Figure 28 : Tableau récapitulatif des facteurs facilitant et entravant la collaboration ; Réalisation Blanc-Féret .....	74
Figure 29 : Schéma bilan des facteurs facilitant et entravant les différentes phases du projet ; Réalisation Blanc-Féret .....	82
Figure 30 : Schéma bilan du processus de réappropriation ; Réalisation : Blanc-Féret.....	84

# Table des matières

---

<b>Avertissement</b> .....	<b>5</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>7</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>8</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>10</b>
<b>Partie 1 : Les espaces transfrontaliers, territoires de projet de l'Union Européenne</b> .....	<b>12</b>
I. La dualité de la conception de la frontière.....	13
1. Qu'est-ce qu'une frontière ?.....	13
2. Du front à la frontière Westphalienne.....	14
a. Le front, ancêtre de la frontière .....	14
b. La frontière, marqueur de discontinuités .....	14
3. La frontière, un élément de liaison .....	15
II. Le projet européen aux frontières : la coopération transfrontalière.....	18
1. L'idée européenne : la paix par le développement économique.....	18
2. Les espaces frontaliers, des territoires clés sur lesquels l'UE met en place une politique.....	18
3. Un outil : les programmes de coopération transfrontalière .....	19
a. Les frontières internes de l'UE.....	19
b. Les frontières extérieures de l'UE .....	20
4. Les Etats et les collectivités locales, acteurs de cette coopération .....	21
III. Le projet comme concrétisation locale de la politique européenne.....	23
1. Le dernier échelon de la politique européenne.....	23
2. Les projets d'aménagement et de développement .....	24
3. Le positionnement de l'UE par rapport à la notion de projet.....	25
4. Le projet : des effets difficiles à anticiper malgré une symbolique positive.....	25
a. Une symbolique positive.....	25
b. Des effets parfois non voulus, indirects, inverses.....	26
IV. Axe de travail et émergence de la problématique.....	28
<b>Partie 2 : Méthodologie de recherche : une méthode qualitative choisie</b> .....	<b>30</b>
I. Quel axe de travail pour répondre à la problématique ?.....	31
II. Les études de cas : trois projets touristiques sélectionnés .....	34
1. Projet 1 : Valorisation du potentiel touristique des communes de Siret et Hliboca.....	35
2. Projet 2 : Franchir la frontière : développement du tourisme de montagne (« Business center », bureau d'étude à Chernivtsi).....	35

3.	Projet 3 : Le patrimoine historique et ethnographique : pilier du développement durable touristique en Bucovine .....	36
III.	Méthodologie de terrain : deux grands axes de travail .....	37
1.	Axe territoire d'étude : la Bucovine autour de la frontière Ukraino-Roumaine.....	38
a.	Les trois composantes du territoire.....	38
b.	Les personnes rencontrées.....	39
c.	Une méthode qualitative choisie.....	39
d.	Observations de terrain .....	41
2.	Axe programme/projet.....	41
a.	Les acteurs rencontrés: les porteurs du programme et les porteurs des projets .....	41
b.	Une méthode qualitative privilégiée .....	43
	<b>Partie 3 : Une réappropriation qui montre ses limites sur une frontière extérieure de l'UE .....</b>	<b>45</b>
I.	La Bucovine, une histoire commune mais une frontière séparant les peuples.....	46
1.	La dimension matérielle : une frontière étatique active.....	48
a.	La dimension structurelle : une discontinuité économique .....	48
b.	La dimension fonctionnelle : deux territoires de vie distincts .....	50
2.	La dimension idéelle : une Bucovine qui tend à se scinder dans l'imaginaire collectif .....	51
3.	La dimension institutionnelle : des stratégies territoriales indépendantes .....	53
4.	Bilan .....	54
II.	Le programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie, une réappropriation minimale de l'idée européenne.....	55
1.	Un programme dans la continuité de la politique européenne menée en Europe de l'Est .....	56
2.	Un fonctionnement administré par la Roumanie.....	58
3.	Un outil d'intermédiation qui laisse la place à une réappropriation large pour les porteurs de projet	60
a.	Un programme aux objectifs larges mais fidèles à ceux de l'UE.....	60
b.	Un programme qui suscite l'intérêt des porteurs de projet .....	60
c.	Un programme construit pour produire du « transfrontalier » ?.....	61
III.	Des projets qui peinent à remplir les objectifs européens.....	62
1.	Description et émergence des facteurs facilitants et entravants la mise en place d'un projet transfrontalier.....	62
a.	Projet 1 : Valorisation du potentiel touristique des communes de Siret et Hliboca.....	63
b.	Projet 2 : Franchir la frontière : développement du tourisme de montagne (« Business center », bureau d'étude à Chernivtsi).....	67
c.	Projet 3 : Le patrimoine historique et ethnographique : pilier du développement durable touristique en Bucovine .....	71
d.	Tableau récapitulatif des facteurs identifiés comme entravant ou facilitant la mise en place d'un projet transfrontalier .....	74

2. Le transfrontalier, une caractéristique peu à peu oubliée.....	75
a. De bonnes intentions initiales.....	75
b. Une phase de conception mal abordée.....	75
c. Des réalisations qui peinent à répondre aux objectifs européens .....	78
d. Une réappropriation transfrontalière distincte.....	79
3. Bilan général .....	80
<b>Conclusion.....</b>	<b>83</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>86</b>
<b>Table des photographies .....</b>	<b>88</b>
<b>Table des figures .....</b>	<b>88</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>90</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>93</b>
I. Guide d’entretien avec Lorena POPESCU (JTS de Iasi).....	93
II. Guide d’entretien avec Adriana NICULA (JTS de Suceava) .....	95
III. Guide d’entretien avec les porteurs de projet.....	96
IV. Guide d’entretien auprès des professionnels du tourisme.....	98
V. Guide d’entretien auprès des habitants .....	99

## I. Guide d'entretien avec Lorena POPESCU (JTS de Iasi)

---

### **Le programme dans sa globalité**

What are the stated objectives of the program?

How does the program work ?

Who are the leaders ?

Has there been difficulties in its implementation ? What was the chronology of the events ?

Do the local authorities know the program? How do they know ? What do they think about it ?

Do the inhabitants know the program ? How do they know ? What do they think about it ?

### **Le rôle du bureau régional (JTS)**

How could you define your role in this program ?

What is your relationship with the JMA (joint managing authority), the JMC (joint monitoring committee) ?

Do you have more contacts with Romanian stakeholders ? why ?

And how would you describe your contacts with your Moldovan and Ukrainian stakeholders ?

### **Le territoire**

What are the advantages or disadvantages of this territory for the implementation of this program and its projects (social criteria, demographic criteria, topology, economy, environment, politics...)

## **La sélection des projets**

How to set up a project (which maturities, which helps, who is at the beginning of the project)?

How does the selection of the projects work? Which criteria do you use? (can you give us the grid?)

Is that local actors are struggling to build projects?

What do you think about these project ?

- Cernivtsi City Public Organization "Business Center" : Breaking the Borders: Mountain tourism development (BBMTD)
- Siret City : Valorisation of the touristic potential of Siret – Hliboca area
- Yuriy Fedkovych Chernivtsi National University : Historical and ethnographic heritage - part of the sustainable development of tourism in Bukovina (HERITAGE)

Are there any projects related to tourism between Romania and Moldova, if not why?

## **Concernant chaque projet**

Can you tell us how many stakeholders participate in this project ? And who ?

How did you cooperate with the other stakeholders ?

How many times did you meet the other stakeholders to work on the project ? And how ?

Who finance the project ? How many ?

What were the main steps of the project (historical) ? Has there been any date problems (to assure funding of UE)?

The participation of each country was fair ? Or not ?

## **La frontière**

How is perceived the border by locals?

Do they cross the border very often or not ? The border seems more permeable ?

Does the project have an impact on the practices (crossing) of the border? On the perception of the border ?  
Is there a modification of the social interactions between people ?

## II. Guide d'entretien avec Adriana NICULA (JTS de Suceava)

---

### Les projets

We have selected 3 project about tourism :

- Cernivtsi City Public Organization "Business Center" : Breaking the Borders: Mountain tourism development (BBMTD)
- Siret City : Valorisation of the touristic potential of Siret – Hliboca area
- Yuriy Fedkovych Chernivtsi National University : Historical and ethnographic heritage - part of the sustainable development of tourism in Bukovina (HERITAGE)

We would like to know much information about those.

What were the main steps of the project (historical) ? Has there been any date problems (to assure funding of UE)?

Who finance the project ? How many ?

Can you tell us how many stakeholders participate in this project ? And who ?

How did you cooperate with the other stakeholders ?

How many times did you meet the other stakeholders to work on the project ? And how ?

The participation of each country was fair ? Or not ?

Can you give us the contacts who have participated to this project?

### La frontière

How is perceived the border by locals?

Do they cross the border very often or not ? The border seems more permeable?

Does the project have an impact on the practices (crossing) of the border? On the perception of the border ?  
Is there a modification of the social interactions between people ?

# III. Guide d'entretien avec les porteurs de projet

---

## Questions générales

Could you describe the project?

And what do you do exactly?

What are the objectives?

What is the exact area?

## Chronologie

How have you heard about the cross border program?

How and when have you imagined the project?

The idea of the project was before or after has heard about the program?

Can you tell us how many stakeholders participate in this project? And who? Why working with them?

There have been any problems during the building phase?

Who has applied and when?

Who finance the project? How many?

How did you cooperate with the other stakeholders (before and after the apply)? Was it the first time?

How many times did you meet the other stakeholders to work on the project? And how?

The participation of each country was fair? Or not? (in terms of money, of work ...)

Can you give us the contacts who have participated to this project?

What is the balance sheet? Have we observed an augmentation of tourism?

Are there some problems today?

Do you know the others cross border project finance by this program?

## La frontière

How is perceived the border by locals?

Do they cross the border very often or not? The border seems more permeable?

Does the project have an impact on the practices (crossing) of the border? On the perception of the border? Is there a modification of the social interactions between people?

## **IV. Guide d'entretien auprès des professionnels du tourisme**

---

### **Le programme**

Do you know the cross border cooperation program?

If yes, how do you know it ? How do they have contact you?

If no, will you be interested by this kind of program?

### **Le tourisme en Bucovine**

How is the tourism activity in Bukovina? Are there more tourists?

What kind of tourists come to Bucovina?

How do you do to attract them? Does it work well?

Is Bucovina a real touristic area?

Are there strangers who come in Bucovina? Where do they come from?

Are there Ukrainians?

Do you have more contact with Ukrainians since few years?

## V. Guide d'entretien auprès des habitants

---

### **Sur la frontière et l'autre pays**

How often do you cross the border? Why?

How do you do it? By car? By bus? ...

Do you have any solution to facilitate the crossing?

For you, the border is permeable ? In which way?

Why do romanians (ukrainiens) come to Ukraine (Romania)?

Do you have family's member or friends in the others side of the border?

Are there changes since Romania is in EU ?

How could you qualify the border (linguistic, geographic, cultural, economic) ?

### **Sur le programme et les projets**

Do you know the cross border cooperation program?

Which motivation could they have to cooperate with the other side?

Which can be the benefits?

### **Sur la Bucovine**

Do you feel being in Bukovina ? For you, Bukovina is in two country ?

Is it an "union" area or is it slip in two parts? Is there a common culture?

### **Conclusion**

Mots : construction européenne, amitié, barrière, corruption, commerce de frontière

Faire le classement du plus représentatif ou moins représentatif et commenter ce classement.

**CITERES**

**UMR 6173**  
*Cités, Territoires,  
Environnement et  
Sociétés*

**Equipe IPA-PE**  
*Ingénierie du Projet  
d'Aménagement,  
Paysage,  
Environnement*

**Directeur de recherche :**  
**Blondel Cyril**

**Blanc Benjamin – Féret Cyril**  
**Projet de Fin d'Etudes**  
**DA5**  
**2013-2014**

**Titre : Tourisme et développement à la frontière : reconfigurations et réappropriations locales du programme européen de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie**

**Résumé :**

La frontière est aujourd'hui davantage vue comme un territoire de liens et d'échanges que comme une ligne séparatrice de deux espaces. L'Union Européenne s'est saisie de cette évolution de perception et met en place des programmes de coopération transfrontalière qui financent des projets sur les territoires frontaliers. L'objectif est de conduire à la paix par le développement économique.

Le but de ce travail est d'analyser les deux outils d'intermédiation qui font le lien entre les objectifs de l'Union Européenne et la réalité du contexte local : le programme de coopération transfrontalière et les projets mis en place. Notre zone d'étude est la Bucovine, région historique située à la fois en Roumanie et en Ukraine. Ainsi, nous répondrons à la problématique suivante : dans quelles mesures les porteurs du programme de coopération transfrontalière Roumanie-Ukraine-Moldavie et les porteurs des projets touristiques financés se réapproprient-ils l'idée européenne ? Notre hypothèse est la suivante : les projets étudiés ne traduisent que très partiellement les objectifs européens sur le terrain car le caractère séparant de cette frontière extérieure à l'UE est un important facteur entravant à la mise en place d'un développement économique commun. Nous vérifierons cette hypothèse.

**Mots Clés :** Coopération transfrontalière, frontière, Bucovine, territoire, Roumanie, Ukraine